

LES DIX ANS DE LA
RADIO DIFFUSION
SUISSE

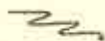




LES DIX ANS
DE LA
RADIODIFFUSION SUISSE

LA PREMIÈRE DÉCENNIE DE
LA RADIODIFFUSION SUISSE
ET LE DÉVELOPPEMENT DE
LA RADIO DÈS SES DÉBUTS

*Rapport annuel
du Service de la Radiodiffusion suisse
pour l'exercice 1940-41*



EDITÉ
PAR LE SERVICE DE LA RADIODIFFUSION SUISSE
A BERNE

1931. 10. 31.

1931. 10. 31.

1931. 10. 31.

1931. 10. 31.

1931. 10. 31.

1931. 10. 31.

1931. 10. 31.

1931. 10. 31.

1931. 10. 31.

1931. 10. 31.

1931. 10. 31.

1931. 10. 31.

1931. 10. 31.

Dix ans ont passé depuis la création d'un organisme chargé de la radiodiffusion suisse dans son ensemble, dix ans au cours desquels la radio n'a cessé de se développer, grâce à l'union de toutes les forces, grâce aussi à un travail méthodique de tous les instants.

Ceux qui ont assisté aux tout premiers essais dans le domaine de la T.S.F. et qui considèrent maintenant les progrès accomplis dans ce domaine, constatent que les expériences d'il y a quinze ans appartiennent déjà à l'histoire. D'imposants bâtiments ont remplacé les baraques qui abritaient les émetteurs. Les installations rudimentaires d'alors ont fait place aux appareils les plus modernes. Le peuple suisse tout entier écoute la radio.

Nous ne voulons pas laisser passer ce dixième anniversaire de la Société suisse de radiodiffusion en nous contentant d'un rapport ordinaire sur l'exercice 1940-1941. Nous avons considéré comme un devoir de retracer les événements principaux qui ont rempli la première

décennie de son existence. Il nous a paru indiqué de remonter plus haut que 1951, de rappeler les débuts de la radiophonie, d'en montrer le développement rapide sous ses divers aspects. Outre une chronique de la radiodiffusion qui fixe les dates et les faits principaux, le lecteur trouvera, dans cette publication, une série d'articles et de tableaux qui l'aideront à mieux comprendre quelques-uns des problèmes qui nous occupent. A dessein, nous avons renoncé à mettre au premier plan l'activité administrative du Service de la radiodiffusion suisse pour donner un tableau plus complet de tout le travail qu'exigent l'élaboration et l'exécution des programmes.

La radio a pris maintenant sa place dans la vie de tous les jours. C'est pourquoi nous pouvons considérer avec satisfaction le chemin parcouru. Dans ce rappel du passé, nous puiserons de nouvelles forces pour servir, à l'avenir encore, la cause de la radiodiffusion suisse.

Fin octobre 1941.

La Direction du SR.

HISTORIQUE
DE LA
RADIODIFFUSION SUISSE

DIX ANS DE RADIOPHONIE SUISSE

Hors de toute spéculation métaphysique, on peut éprouver, dans la vie quotidienne, le sentiment de la relativité du temps. Ainsi, une décennie représente-t-elle un long ou un court laps de temps ?

Dix ans seulement se sont écoulés depuis la fondation de la Société suisse de radiodiffusion. 1931... combien cette date nous paraît lointaine si l'on considère le développement de la radiophonie. Aujourd'hui, elle est tellement entrée dans nos mœurs qu'il faut un anniversaire pour nous rappeler l'époque où, pour le commun des mortels, l'appareil de radio n'était qu'une sorte de piètre « ersatz » du gramophone.

Dans cette brochure commémorative sans prétention, on nous pardonnera ce regard attendri sur le passé. Peut-être, en refaisant le chemin parcouru en ces dix ans, aurons-nous l'occasion de jeter quelque lumière sur la prochaine étape de la longue route qui s'étend devant nous.

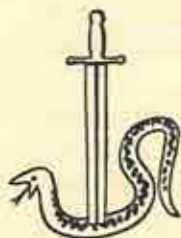
Si récent qu'il soit, le développement de la radio appartient déjà à l'histoire, une histoire dont nous parlerons plus loin. En revanche, une question se pose avant toute autre : *Où en est la radiophonie suisse à l'heure actuelle ?*

Quelles sont ses tâches immédiates? Quel est le but le plus proche qu'elle doit atteindre?

* * *

La radio est devenue une nécessité vitale. Son influence, en même temps que ses responsabilités, ne cessent de s'accroître. Plus les temps sont difficiles, plus le rôle de la radio s'avère important, décisif même. L'époque est révolue où la radio n'était qu'un moyen agréable de se distraire et de s'instruire. Certains auditeurs, aujourd'hui encore, la considèrent avant tout comme l'informateur le plus rapide pour leur apporter les dernières nouvelles. C'est une erreur. Sa mission ne saurait se borner à cela. *La radio a créé la possibilité de rassembler, d'un seul point central, le peuple tout entier en une gigantesque Landsgemeinde* — voilà l'important. Cette possibilité technique dicte à la radio-diffusion suisse son devoir qui est de servir le peuple, de servir le pays, surtout en un moment où le destin de la Suisse est en cause.

Les conséquences de la guerre nous touchent dans une mesure dont les générations précédentes n'ont pu se faire aucune idée. Nous assistons à une lutte entre machines que l'homme a mises au service de la destruction, car il n'attribue de valeur à ses inventions que s'ils peut en tirer avantage pour la guerre. La radio ne fait pas exception à la règle. Bien au contraire! Elle est devenue un moyen de propagande dans les pays belligérants; par la diffusion de nouvelles, elle influence ses auditeurs; elle tâche d'affir-



mir le moral, de stimuler la volonté combative de ses nationaux. En même temps, elle cherche à diminuer et à briser la force de résistance morale de l'adversaire. L'opinion publique des pays neutres n'échappe pas aux pressions et sollicitations de cette « guerre des ondes » — il suffit de tourner le bouton de son appareil récepteur pour s'en rendre compte.

Dans la lutte effroyable où s'entrechoquent les passions exacerbées des nations en guerre, la radiophonie suisse essaie de faire entendre la voix d'un petit pays décidé à défendre son intégrité et son indépendance avec tous les moyens qui sont à sa disposition, mais qui affirme aussi sa foi inébranlable en l'humanité et en la communauté effective des peuples européens, tout en se consacrant aux œuvres positives et charitables.

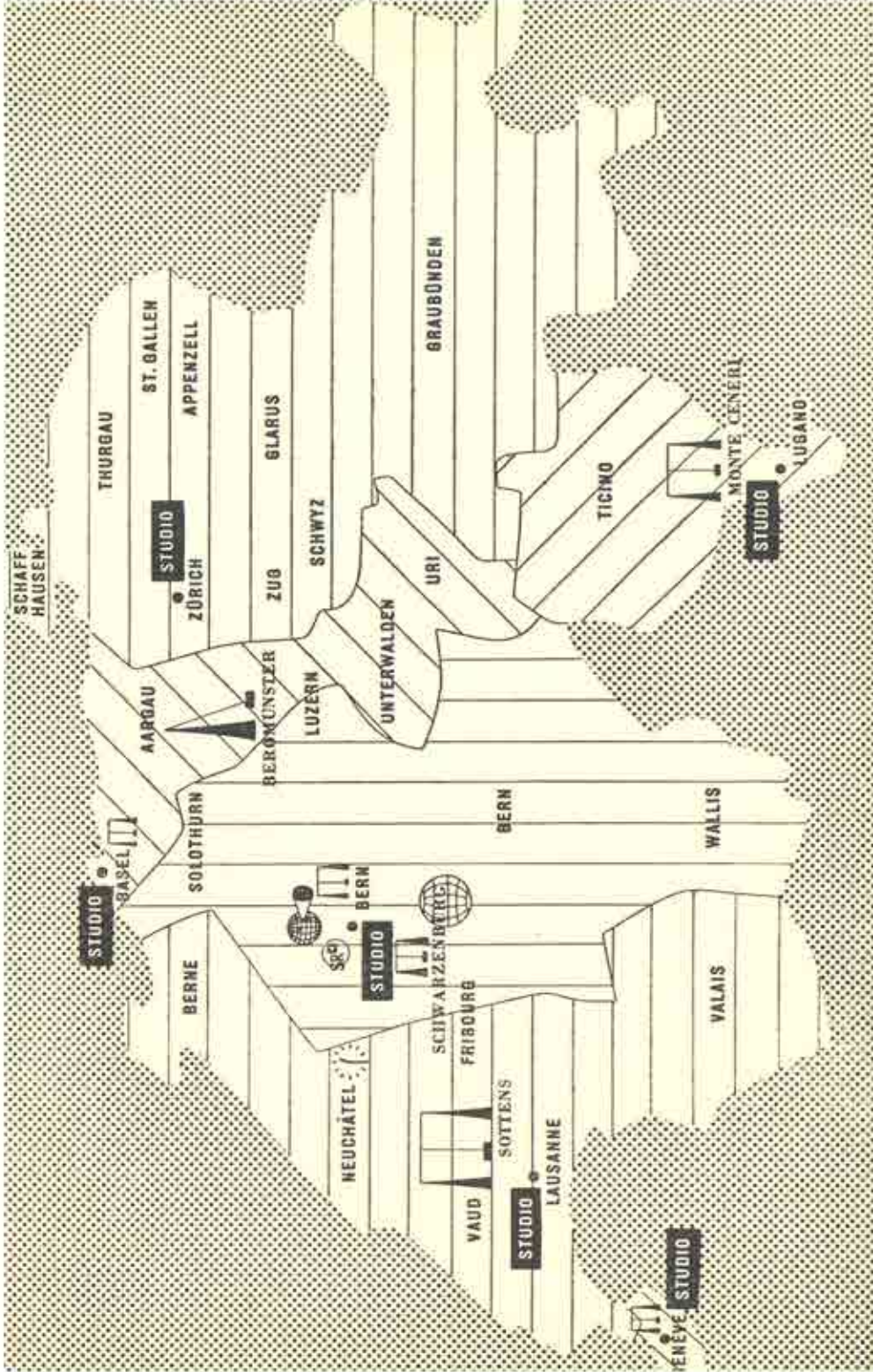
Tâches multiples, on s'en rend compte. Activité incessante à l'extérieur comme à l'intérieur. La mission de faire comprendre partout le point de vue de la Suisse, n'est point facile. En même temps, il faut préserver notre peuple d'un optimisme exagéré comme d'un pessimisme irraisonné. Il faut lutter contre les bruits tendancieux et les fausses nouvelles, servir de liaison entre le gouvernement, les autorités et le peuple, sans pour autant faillir à la mission essentielle : rester l'expression vivante de notre culture intellectuelle et artistique.

Tâches complexes aussi, qui, pour l'auditeur, se traduisent simplement par la notion du *programme*. Cependant, il y manque encore deux compléments indispensables : *la technique et l'organisation*. Seule la collaboration effective de tous les rouages dans ces trois domaines essentiels garantissent les résultats qui indiquent le niveau réel de la radiophonie suisse, tant dans l'émission que dans la réception.

CONDITIONS TECHNIQUES

Par une chance providentielle, toute une série d'innovations et de perfectionnements techniques ont pu être réalisés et obtenus juste au début de la guerre. La nouvelle tour d'antenne de Beromunster a été mise en fonctions en 1940, apportant à mainte région du pays une amélioration sensible de l'écoute. La fin des travaux de construction pour le nouvel émetteur à ondes courtes, à Schwarzenbourg, marque une étape importante; les régions européennes éloignées et les autres continents peuvent dorénavant entendre la voix de la Suisse. La télédiffusion a été complétée par la téléphonie à haute fréquence. Grâce aux trois émetteurs nationaux de Beromunster, Sottens et Monte Ceneri, à l'émetteur d'ondes courtes et au réseau très dense de télédiffusion et de rediffusion, la Suisse dispose d'un instrument radiophonique bien adapté aux exigences d'un pays où l'on parle trois langues.

De même, les conditions techniques pour la réalisation des programmes ont pu être sensiblement améliorées au cours des dernières années, et même durant les premiers mois de la guerre. C'est d'autant plus nécessaire que notre époque agitée demande une adaptation rapide des émissions aux exigences de l'actualité, ce qui serait impossible si l'appareil technique n'y était préparé. Les transformations et constructions nouvelles à Zurich et Lugano, les nouveaux studios de Bâle et de Genève ont été terminés. La Suisse dispose ainsi, avec Berne et



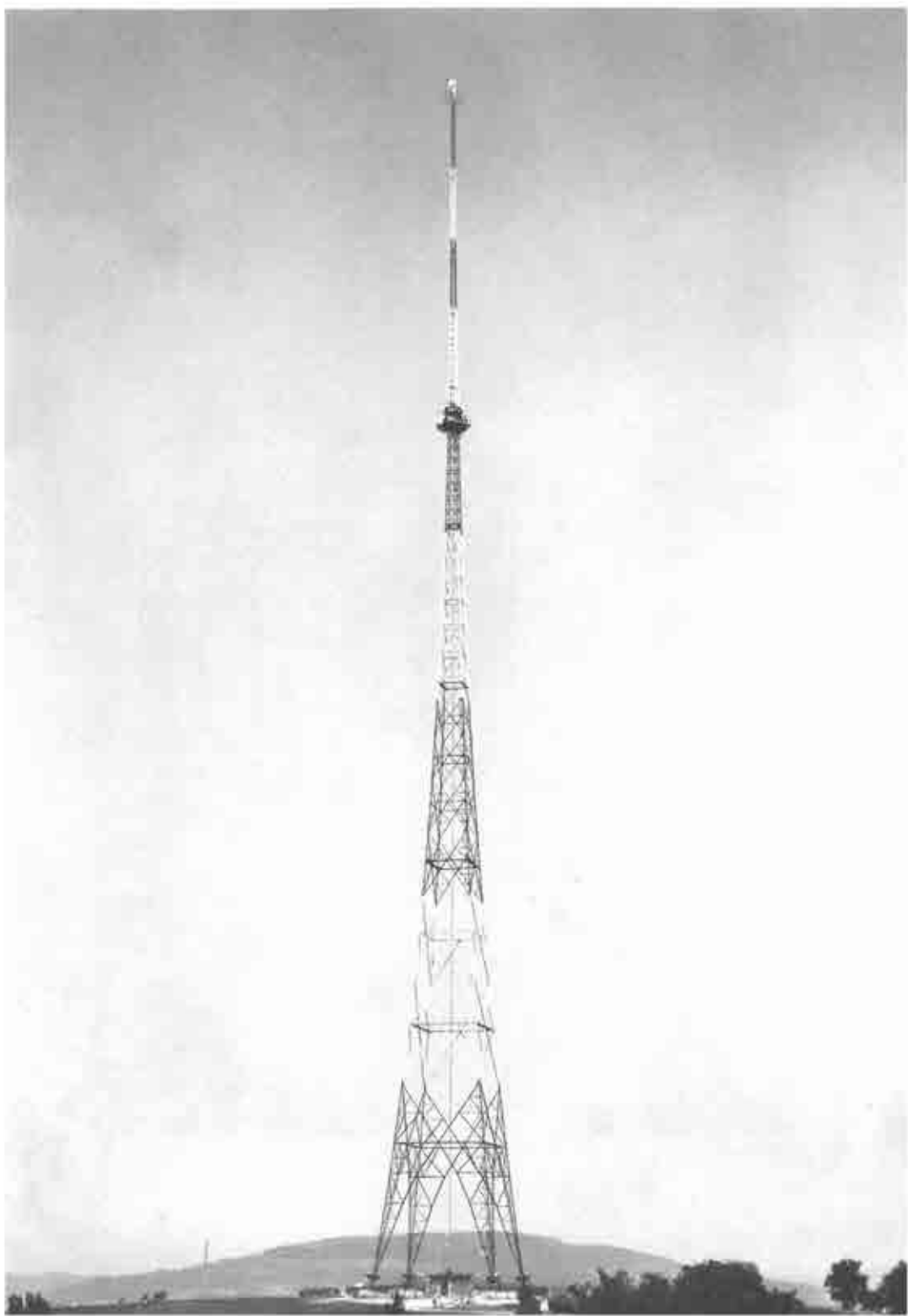
L'ORGANISATION DE LA RADIODIFFUSION SUISSE

Lausanne, de six studios parfaitement modernes qui garantissent aux programmes suisses la variété et la diversité nécessaires. Les excellentes liaisons téléphoniques entre les studios et les émetteurs, les voitures de reportages et les appareils d'enregistrement les plus modernes permettent au service des programmes de vaincre toutes les difficultés.

En regard, nous trouvons des efforts constants pour améliorer la réception. Notre industrie de construction d'appareils radiophoniques a réussi à lancer sur le marché les appareils d'audition adaptés aux conditions particulièrement difficiles, défavorables d'un pays de montagne comme la Suisse. Le commerce par une propagande intelligente, la Société Pro Radio par son action en faveur de la radio et surtout par sa lutte contre les parasites industriels, ont contribué au succès de la radio. Mentionnons pour terminer l'électrification progressive et très poussée du pays, qui tout en facilitant l'installation d'appareils de radio, est une source de perturbations permanentes qui demande un travail de déparasitage considérable.

L'ORGANISATION DE LA RADIOPHONIE

Le perfectionnement technique de notre radiophonie nationale a tenu compte des conditions d'écoute particulières à notre pays. Son organisation s'est également adaptée d'une manière constante à nos besoins réels. Le chapitre historique de cette brochure nous dispense d'un long développement. Marquons cependant ce fait essentiel : la création successive de sociétés d'émissions autonomes dans les différentes parties du pays procède de notre





A. W. GLOGG

Directeur du service de la radiodiffusion suisse



Première émission d'essai



Poste d'essai installé à l'école de Schwarzenbourg

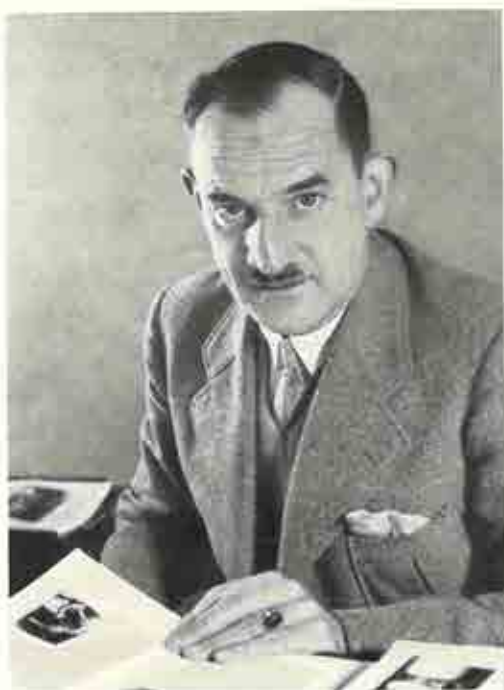
Emetteur d'ondes courtes Schwarzenbourg

Nouveaux bâtiments et salle des amplificateurs





HERMANN LODER,
chef de la coordination



Dr. RODOLPHE de REDING, secrétaire du SR



Dr. W. LÜTHY, chef du service technique



PAUL BORSINGER, chef du service des ondes courtes

fédéralisme politique et culturel. De même que les cantons se sont unis au cours des siècles en une fédération d'Etats, puis en Etat fédératif (sans pour autant renoncer à leurs particularités), de même les sociétés d'émissions radiophoniques au cours des dix dernières années se sont groupées puis ont fusionné en un organisme unique, tout en gardant une très grande autonomie.

Ce développement dans le sens d'une union plus rationnelle découle très naturellement du principe selon lequel l'exploitation de stations émettrices de radio est un *monopole de l'Etat*, en Suisse comme dans les autres pays européens. Voilà pourquoi le Département fédéral des postes et chemins de fer est l'autorité concessionnaire, et la direction générale des PTT l'autorité de surveillance de la radiophonie suisse. Dès le début, on a veillé à séparer d'une manière stricte le service d'émission du service des programmes. Les installations techniques, du microphone à l'antenne d'émission, sont fournies par l'administration des PTT et régies par elle, de même que l'octroi, la perception et la comptabilité des taxes de concession. La Société suisse de radiodiffusion et ses studios, en revanche, assument la responsabilité pour tout le service des programmes et du travail technique dans les studios. A cet effet, l'administration des PTT prélève les ressources nécessaires sur les recettes provenant des taxes de concession et les met à la disposition de la SSR.

LE SERVICE DES PROGRAMMES

Comme nous venons de l'indiquer, la Société suisse de radiodiffusion (devenue depuis la guerre le *Service de radiodiffusion* (SR) rattaché au Département fédéral des postes et chemins de fer) est propriétaire de la concession pour l'utilisation des émetteurs suisses. Le SR assume l'administration générale, la haute direction du service des programmes, les relations avec les autorités fédérales et les organes de la radiodiffusion étrangère, à quoi s'ajoute la coordination des efforts des trois émetteurs et des studios respectifs. Il s'occupe enfin de l'élaboration des programmes pour les émissions à ondes courtes et celles destinées aux Suisses à l'étranger.

Le chapitre des *relations avec l'étranger* comprend aussi l'échange international des programmes, réduit à sa plus simple expression depuis la guerre. Toutefois, les émetteurs français et italiens ont retransmis les émissions des semaines internationales de musique à Lucerne en 1941. Le SR a également pu maintenir une certaine activité dans le domaine de l'échange international des artistes qui permet à des musiciens et artistes de chez nous de se faire entendre dans les studios étrangers. Il s'est occupé encore de collaborer aux efforts de notre propagande touristique, et il n'a cessé de vouer ses soins attentifs à toutes les questions concernant les droits d'auteurs, domaine important mais semé de problèmes complexes.

L'élaboration, la préparation et l'exécution des *programmes* appartiennent tout entières aux studios qui peu-

vent ainsi tenir compte non seulement des contingences régionales, mais exprimer librement dans chacune des trois langues nationales la diversité de la Suisse sur le plan de l'esprit et de la culture intellectuelle.

LES PRINCIPES D'ELABORATION DES PROGRAMMES

Si la radiophonie suisse veut accomplir sa mission, elle doit s'adapter aux courants intenses de la vie intellectuelle, artistique et nationale, puisqu'elle est appelée à faire valoir dans le domaine des ondes, les manifestations multiples de l'esprit. Chaque studio pouvant à loisir cultiver les particularités de sa région, ses auditeurs participent ainsi aux principaux événements régionaux et locaux qui composent notre vie nationale, si diverse et pourtant si constante. Mais en dehors de la sphère nationale, notre radiophonie n'a-t-elle pas le devoir aussi de se souvenir des grandes tâches de *la culture intellectuelle et artistique de l'Europe tout entière* ? C'est ainsi qu'elle peut servir modestement, mais non sans succès, la cause du rapprochement et de la collaboration des peuples européens.

Fait à relever, la guerre n'a pas apporté de modifications fondamentales dans l'élaboration des programmes, en dépit des tâches nouvelles et importantes dévolues au SR. Notre vie publique, économique et privée est constamment influencée par les *circonstances changeantes* nées des événements de guerre. De nouvelles mesures sont

édictees concernant l'administration générale, la répartition des marchandises, le marché du travail, la distribution des matières premières et alimentaires, le trafic et les transports. Parfois, il s'agit d'affronter subitement des obstacles nouveaux, parfois aussi de prévoir les difficultés prochaines et d'y parer. Ici, la radio a trouvé un domaine d'activité très vaste, en servant d'intermédiaire entre les autorités et les auditeurs, en informant le peuple des mesures prises, en expliquant les raisons et les intentions. Elle agit directement sur le particulier et provoque ainsi non seulement une compréhension passive mais au contraire une collaboration agissante du peuple avec les autorités, condition première pour vaincre les difficultés communes.

LA MISSION EN CES TEMPS DE GUERRE

On le voit, les tâches présentes sont multiples. Déjà la seule introduction d'un *service de nouvelles* plus étendu et adapté aux circonstances actuelles, exigeait des négociations laborieuses. Le 1er juillet 1939 seulement, une troisième émission de nouvelles (en fin de soirée) a été introduite. La situation mondiale évoluant de plus en plus vers le conflit, le chef du Département fédéral intéressé donna suite à la sollicitation de la SSR de compléter le service des informations tôt le matin par un quatrième service de nouvelles dès le 26 août 1939. A la veille de la guerre, toutes les bases étaient jetées pour assurer aux auditeurs des informations suisses aux heures les plus

favorables pour l'écoute. Ce service s'efforce de rester strictement objectif et impartial. Par son ton parfaitement neutre, en dehors de toute action de propagande, puisant dans les événements suisses et donnant les nouvelles des grandes agences mondiales, il contribue à renforcer l'attitude digne mais ferme de notre peuple.

L'activité de la radiophonie suisse *en faveur de l'armée* s'avérait utile, non seulement en assurant la liaison entre la troupe et l'arrière, mais surtout en distrayant et instruisant les soldats. Les émissions militaires sont organisées tantôt par les studios sous forme d'émissions pour les soldats, tantôt sous forme de reportages sur les troupes en campagne, avec la collaboration d'officiers reporters. En liaison avec l'état-major de l'armée, le SR organise également l'œuvre de la « Radio pour les soldats » : une collecte pour l'achat d'appareils de radio distribués aux postes isolés dans toute la Suisse. Plus de 157.000 francs et un grand nombre d'appareils d'écoute récoltés — tel est le résultat réjouissant de cette action.



Un égal succès a couronné le concours du SR pour la création et la mise en musique de nouvelles chansons de soldats et de marches militaires, dont plusieurs se sont imposées d'emblée dans le répertoire des fanfares et des recueils militaires.

LES VALEURS INTELLECTUELLES ET ARTISTIQUES

Aux moments des grandes convulsions, il convient de vouer une sollicitude toute spéciale à la sauvegarde des valeurs spirituelles. Devant la richesse et la diversité



de notre patrimoine intellectuel, la radiophonie suisse ne pouvait que poursuivre les efforts faits en ce sens durant le temps de paix déjà. Là aussi, c'est un art de savoir tenir la balance entre les différentes aspirations. D'un côté, la « guerre des nerfs »

nous oblige à distraire des auditeurs, par des émissions gaies, populaires et folkloriques, de qualité irréprochable grâce au concours des meilleurs auteurs et artistes du genre. D'un autre côté, il est important de faire une large place à la musique classique, aux arts, à l'instruction, à la vulgarisation scientifique, à l'édification. Satisfaire à ces tendances si diverses n'est pas facile!

La défense des valeurs intellectuelles et artistiques de chez nous et d'ailleurs, n'est pas possible sans la collaboration active des auteurs et acteurs, maîtres et exécutants suisses. Ils contribuent au succès de nos émissions par des jeux et pièces radiophoniques, des adaptations musicales d'opéras et d'opérettes anciens, des « créations » musicales pour le micro, des conférences et des causeries. La radio offre non seulement la possibilité de se présenter à un très large public, mais une source de gain directe

pour de nombreux compositeurs, auteurs, acteurs, écrivains, artistes lyriques et autres, chanteurs et musiciens.

Les tâches de la radio vont encore plus loin. Les aspects essentiels de la vie nationale sont tour à tour évoqués devant le micro : la vie religieuse par des cultes dignes et simples, le folklore par des émissions régionales et locales, l'instruction publique par la radio scolaire, l'éducation physique par des cours de gymnastique et de culture physique et des reportages sportifs. La femme, la jeunesse, les malades — chacun peut trouver des émissions qui lui sont destinées. La radiophonie agit ainsi comme un générateur des forces constructives et précieuses, dont l'influence s'affirme d'une manière permanente et durable.

LE SERVICE A ONDES COURTES

fait connaître cette œuvre diverse au dehors de nos frontières. Les émissions pour les Suisses à l'étranger, auxquelles participent en commun les trois émetteurs, les trois langues nationales et les trois cultures intellectuelles du pays, sont à l'origine du service régulier à ondes courtes. Celui-ci a renforcé de puissante façon le lien entre nos compatriotes lointains et la mère-patrie. Sa portée illimitée atteint tous les continents au moyen d'antennes à ondes dirigées. Ses émissions revêtent de préférence un caractère populaire et s'inspirent souvent de notre folklore, tout en laissant une large place aux problèmes suisses d'actualité. Par ces émissions de choix où la musique a une part importante, le service à ondes courtes est devenu un véritable instrument de propagande

culturelle. L'écho de ces émissions est aussi émouvant que multiple : de toutes parts, des capitales lointaines, des antipodes, des colonies dispersées à l'autre bout du monde, partout où quelques Suisses sont rassemblés pour l'écoute en commun, nous parviennent des témoignages qui prouvent la puissance des paroles et de la musique sur l'esprit de nos compatriotes lointains.

LA RADIO ET LE PEUPLE

La radiophonie suisse s'est ancrée profondément dans notre vie nationale. Partout, sa voix est écoutée avec confiance. Cette certitude lui donne le ressort dont elle a besoin pour persévérer dans la voie qu'elle s'est tracée. Lorsque les impérialismes et les conceptions politiques éprouvent leurs forces sur les champs de batailles, la radio devient le *porte-parole de la politique de l'Etat*, même là où, par nature, elle est apolitique, comme par exemple en Suisse. Chaque auditeur sait pertinemment que notre radio ne veut pas prendre parti dans les querelles politiques, mais qu'elle est tout entière au service de notre conception de vie helvétique. A aucun autre moment, ce devoir nous est apparu aussi clairement qu'aux fêtes du 650^{me} anniversaire de la Confédération. Pendant deux jours, le peuple suisse a écouté les fêtes de Schwyz par le truchement de la radio : dans les trois langues, mais avec une belle unité de pensée, il a entendu le crédo de notre union. Ces mêmes valeurs qui ont fait vibrer l'âme de chaque Suisse, éclaireront la route que la radiophonie nationale va suivre. Jamais elle ne cessera de se consacrer

au service de la liberté, de l'intégrité, de l'indépendance du pays et du principe de sa neutralité armée. Toujours, elle conformera ses programmes à ces exigences impérieuses.

Elle est parfaitement consciente du fait que notre pays doit consentir des efforts gigantesques dans tous les domaines, et qu'un travail irréprochable doit être le but à atteindre. Ce devoir national, la radiophonie suisse tâchera de l'accomplir tout d'abord dans le cadre de ses tâches, de sa mission. Comme par le passé, elle aidera à renforcer la confiance du peuple dans son gouvernement, et à faire appel à l'union, toujours et encore. Union spirituelle et politique, union des cœurs et des volontés, union librement consentie par tous dans le sens d'une défense totale.

La radiophonie s'attachera de toute son énergie à servir chaque heure et chaque jour le pays et le peuple suisse, dans lesquels elle puise sa force et sa raison d'être.





CHRONIQUE DE LA RADIODIFFUSION SUISSE

Il y a longtemps déjà que l'on connaît la télégraphie sans fil et c'est au début de notre siècle que l'on a fait les premiers essais pratiques de transmission de signes. Tout d'abord, on n'attribuait guère à l'invention de Marconi qu'une importance pour la marine et l'armée, bien qu'on eût prévu alors et étudié divers autres usages. La station de Nauen, par exemple, comme le poste de la tour Eiffel, donnaient l'heure exacte et, en 1911 déjà, l'Ecole d'horlogerie de La Chaux-de-Fonds installait un poste récepteur pour capter cette émission. Ce fut, sans doute, la première installation de ce genre en Suisse. En 1913, on put voir à *Bâle*, dans le cadre d'une exposition d'appareils électriques, de petits récepteurs qui captaient, outre les bulletins météorologiques, les émissions d'un poste de faible puissance installé en ville. Il n'y avait alors que fort peu d'amateurs pour s'occuper de télégraphie sans fil, mais ils étaient actifs, en Suisse romande particulièrement. D'une publication ancienne,

nous avons tiré les chiffres suivants indiquant le nombre des concessionnaires : 1911 = 1, 1912 = 8, 1913 = 31, 1914 = 58.

La guerre mondiale arrêta tout d'abord ce développement. Les rares appareils privés durent être mis hors de service et les *amateurs* qui s'étaient groupés, à Lausanne et à Genève, furent réduits à l'inaction jusqu'en 1920. Cette année-là, en effet, la vie revient dans le domaine de la radio. Les journaux rapportent qu'en Amérique des postes émetteurs diffusent des programmes attrayants et instructifs. A ces nouvelles, l'intérêt pour la radio se ranime, spécialement en Europe occidentale. Bientôt, le nombre des concessionnaires augmente dans notre pays. On en compte 70 en 1920 et 108 en 1921. Mais, il fallait remplir de nombreuses formalités pour obtenir l'autorisation d'installer un poste récepteur. On devait, par exemple, présenter un certificat de bonnes mœurs. Les récepteurs étaient, le plus souvent, des appareils construits par les amateurs eux-mêmes. En 1922 seulement, une entreprise de Zurich lança sur le marché *les premiers appareils de marque*. A ce moment commence le véritable développement de la radiodiffusion en Suisse. Il s'agissait alors d'étendre le cercle des auditeurs, pour assurer la vente des appareils construits en série. Ce que fut ce développement ou, si l'on préfère, ce que fut l'histoire de la radiodiffusion suisse, nous tenterons de l'esquisser à l'aide des quelques documents que nous avons pu consulter.

1922

C'est à la ville de *Lausanne* que revient le mérite d'avoir installé le premier poste émetteur en Suisse, le troisième de toute l'Europe. Elle avait, en effet, décidé d'établir une station radiotélégraphique au Champ-de-l'Air, pour la sécurité du trafic aérien. On pensait déjà au « broadcasting », comme la radiodiffusion s'appelait alors. L'émetteur de Lausanne entra en activité le 22 août 1922. Pendant les pauses, entre les communications météorologiques aux pilotes — le pilotage par radiogoniométrie était encore inconnu — on diffusa de la musique enregistrée sur disques. Les pilotes — raconte l'histoire — se plaignirent que le répertoire manquait de variété.

Cette même année, la direction générale des télégraphes (DGT), reçut plusieurs demandes de concession pour l'exploitation de postes émetteurs à des fins commerciales. Les autorités estimèrent, à juste raison, que de telles concessions ne pouvaient être accordées que si la sauvegarde de tous les intérêts entrant en considération était assurée. L'aérodrome de *Cointrin*, près de *Genève*, possédait aussi sa station de radiotélégraphie et M. Maurice *Rambert*, plus tard administrateur-délégué de la Société suisse de radiodiffusion, demanda, au nom d'une société, l'autorisation d'utiliser ce poste pour diffuser des informations. Le *Radio-Club de Genève* présenta une requête analogue.

1923

Le 10 janvier, la DGT décide que des essais d'émission sont autorisés sur les stations des aérodromes de *Genève*, de *Kloten* et de *Lausanne*, sous réserve du contrôle

officiel, des intérêts de la défense nationale et de la sécurité publique. Ces précautions furent considérées, plus tard, comme des entraves inutiles, mais aujourd'hui, les circonstances les ont imposées de nouveau et l'on s'en accommode.

Bientôt paraissent les premiers journaux radiophoniques : *Le Radio* sort de presse à Lausanne, pour la première fois le 21 avril. Un journal mensuel *Radio* est édité à Berne-Bumpliz, mais il ne peut publier que le programme de Lausanne.

A *Lausanne*, une société privée, « *Utilitas* », use de l'autorisation accordée par la DGT pour effectuer les premières émissions régulières. A Genève, un groupe de particuliers met en exploitation le poste de Cointrin qui travaille avec une puissance d'émission de 215 watt. La Société romande de radiodiffusion est fondée à Lausanne.

A *Zurich*, l'institut de physique de l'Université installe une station d'essais d'une puissance de 25 watt, construite par la maison Maxim, d'Aarau. Le « *Radio-Club* » accomplit, avec un remarquable dévouement, un véritable travail de pionnier en organisant des démonstrations qui suscitent le plus vif intérêt. C'est ainsi qu'il offre au public, convié à la Tonhalle, l'occasion d'entendre un reportage du match international de football opposant la Suisse à l'Uruguay, à Paris. Le reporter, installé dans la nacelle d'un ballon captif, a déjà fait la description du terrain de jeu et de la foule, quand un vent contraire emporte l'aéronef derrière les tribunes. Au lieu du reportage, les audi-



teurs qui emplissent la Tonhalle doivent se contenter d'un concert radiodiffusé.

Des amateurs de Zurich effectuent, à titre d'essai, des émissions récréatives sur le poste de Kloten et préparent ainsi le terrain. On s'aperçoit bientôt que seul un poste émetteur appartenant en propre à une société d'émissions permettra une exploitation régulière.

1924

La ville et le canton de *Zurich* s'inscrivent en tête de la liste des souscripteurs pour la constitution du capital qui permettra de fonder une *société coopérative de radio-diffusion*. L'autorité fédérale a promis la concession. La société est fondée et projette de faire construire un poste émetteur de 500 watt sur les hauteurs dominant *Höngg*. Les droits de concession perçus par la DGT en Suisse allemande, dans le Tessin et les Grisons, couvriront les frais d'exploitation. La station de *Höngg* commence son service régulier le 24 août. Ses programmes sont aussi modestes que ses ressources financières. L'émission inaugurale a duré deux heures. Elle comprenait des allocutions de M. *Haab*, conseiller fédéral, et des représentants des autorités zurichoises; un concert de l'orchestre du studio (quatre exécutants); une causerie de Paul Altheer, le premier speaker suisse; des solos de violoncelle et des monologues humoristiques de Carl Sedlmayr.

Le nombre des postes récepteurs passe de 1350, en juillet, à 15.530, à fin décembre.

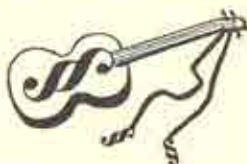
La société « Aviatik » des deux *Bâle* songe à installer

une station émettrice sur le terrain situé derrière l'arsenal, non seulement pour le service aérien, mais aussi pour le « broadcasting ». L'idée est lancée à Berne également. *Lausanne* a besoin d'un nouveau microphone et organise une collecte pour s'en procurer un.

Cependant, les programmes de Zurich soulèvent déjà de vives critiques. La société s'efforce de les améliorer. Elle vient d'introduire les cours de bourse et les informations. Mais, comme elle ne dispose que de 100 francs par jour, elle ne peut, avec la meilleure volonté du monde, répondre à tous les désirs du public.

Le premier conflit pour les droits d'auteur éclate lorsque un chanteur populaire s'estime lésé parce que deux de ses chansons ont été radio-diffusées.

Les postes de *Genève* et de *Lausanne* sont exploités par la société « Broadcasting romand ».



1925

Zurich s'efforce de varier ses programmes. On organise un « cours de danse par radio ». La première retransmission théâtrale se borne à la diffusion de deux « arie ». Bientôt on se risque à donner le troisième acte de *La Walkyrie*, sans disposer toutefois des moyens techniques appropriés. A Pâques 1925, un prédicateur parla à la radio pour la première fois. A propos des premiers essais d'émissions dramatiques, le chroniqueur de la *National Zeitung* écrivait, peu après la diffusion de *Hanneles Himmlfabrt*: « Je ne sais, mais je n'aimerais guère entrer en

communication téléphonique avec le ciel. Il est déjà bien difficile de croire aux anges quand on ne les voit pas ; mais croire aux anges qui téléphonent par « sans fil », ce n'est point du tout mon fait. La technique du drame et la technique de la radio n'ont pas encore trouvé le contact. A mon sens, le jeu radiophonique est, pour le moins, une erreur. »

Les concerts dont les auditeurs pouvaient composer eux-mêmes le programme et les retransmissions de l'extérieur sont déjà fort prisés du public. Mais, pour ces retransmissions, les installations techniques sont encore insuffisantes.



Lausanne doit interrompre de temps à autre ses émissions, parce que le service n'est assuré que par un employé à la fois et il arrive que tout le monde soit au service militaire. La station du Champ-de-l'Air doit être remplacée par un autre émetteur qui fonctionnera dès le début de 1926.

Genève: La Société des émissions de Radio-Genève se constitue. Elle envisage la construction de son propre émetteur. Les studios se trouvent alors à l'*Hôtel Métropole* où ils sont beaucoup moins à l'étroit que dans le petit bâtiment de Cointrin. L'« orchestre » de Genève se compose de trois musiciens. Le microphone et les amplificateurs sont logés dans la même salle. Genève diffuse, chaque dimanche soir, un service religieux.

M. Félix Pommier, directeur de Radio-Genève, organise déjà les premières émissions de comédies, notamment avec une œuvre d'un auteur suisse : *La Paroissienne*, de Jean Artus. Pour la première fois, des journalistes pro-



Vue extérieure

La Maison de la Radio de Lausanne

Studio de conférences



Grand studio





EDOUARD MOSER, régisseur musical

JEAN-PIERRE MÉROZ, vice-directeur

MARCEL BEZENÇON, directeur

MARCEL MERMINOD, metteur en ondes

Studio de Lausanne



JOSEPH VIRDIS, technicien-chef



M. M.-W. SUËS, reporter



M^{me} ANGÈLE GOLAY, régisseur



WILLIAM AGUET, auteur dramatique



Dr. E. NOTZ, directeur du Studio de Bâle



Dr. JAKOB JOB
directeur du Studio de Zurich



Dr. KURT SCHENKER
directeur du Studio de Berne

Les directeurs des studios de la Suisse allemande

fessionnels viennent faire des chroniques au micro. Ce sont également les premières émissions de *l'heure des enfants*. D'autre part, les relais sont fréquents. On signale les premières retransmissions du Conservatoire de musique.

À *Berne*, on constate que la réception du poste de Høngg est très faible en Suisse centrale. Diverses personnalités, parmi lesquelles M. Minger, alors conseiller national, lancent un appel pour la création d'un poste émetteur qui assurera en même temps l'existence de *l'Orchestre du Kursaal*, en difficultés depuis l'interdiction des jeux. On pourra utiliser un des mâts de l'installation d'antennes de Munchenbuchsee servant à la télégraphie sans fil. La société est constituée le 19 novembre et les émissions commencent. L'orchestre du Kursaal fait à peu près tous les frais des émissions qui comportent, en outre, le signal de l'heure, les bulletins météorologiques, les cours de la bourse, mais point d'informations. Le 6 décembre, Munchenbuchsee diffuse un culte, non sans avoir surmonté l'opposition première du corps pastoral.

À *Bâle*, on construit une station de radiotélégraphie pour la navigation aérienne, en même temps qu'une station d'essais à l'institut de physique. Au printemps, on tente, sur la station de l'aérodrome, des émissions de propagande pour la *Foire d'échantillons*. Mais, les résultats ne sont pas satisfaisants. Il faudrait des installations plus puissantes. On lance alors un appel pour la création d'une société de radiodiffusion. Chose curieuse, ce sont les amateurs qui font opposition, par crainte qu'un émetteur régional ne les empêche d'entendre les postes étrangers. Le 25 octobre, le poste de l'aérodrome transmet les résultats des élections au Conseil national.

La Suisse orientale fait valoir ses prétentions. La société de Zurich envisage la construction de postes-relais à Saint-Gall et au Tessin. Un journal de Davos réclame un émetteur pour les Grisons à Davos.

Sur une initiative partie de notre pays et due en particulier à M. Maurice Rambert, se crée l'*Union internationale de radiodiffusion* (UIR). Elle groupe toutes les sociétés radiophoniques officielles et se donne pour but de discuter les problèmes d'intérêts généraux. Sa tâche essentielle consiste à établir les plans de répartition des ondes. Les sociétés de radiodiffusion de notre pays font toutes partie de l'UIR.

Tous les postes suisses pratiquent ce que l'on appelle alors le « rebroadcasting », c'est-à-dire que la station capte d'abord une émission étrangère pour la diffuser ensuite sur ses propres antennes.

Les émissions sont interrompues à heures fixes pour permettre aux auditeurs de capter les postes étrangers.

1926

Les locaux de la société de Zurich, installés dans un bâtiment municipal, deviennent trop étroits. On envisage de les transporter dans un nouvel édifice. L'émetteur de Hörngg est renforcé car déjà la « course à la puissance » est déclenchée en Europe et Zurich est recouvert par certaines stations européennes dans quelques régions du pays.

Lausanne met en exploitation un nouvel émetteur Marconi de 500 watt.

A Radio-Genève sont institués les premiers reportages de football.

L'importance du poste au point de vue international s'affirme avec les retransmissions de l'assemblée plénière de la Société des nations à la Salle de la Réformation.

Berne est devenu un concurrent sérieux pour Zurich. Pour la première fois, le 4 janvier, le studio demande la soumission d'un manuscrit. La direction a des soucis financiers. Il faudrait de nouveaux abonnés. Quelques amis de Radio-Berne offrent une poule à chaque nouveau millième concessionnaire du canton. Sous la direction de M. K. Schenker, le studio de Berne développe et varie ses programmes. On y trouve nombre d'émissions hors-studio, ainsi qu'un service d'informations et la chronique sportive. Bien que les auditeurs aient eu l'occasion de donner leur opinion sur les programmes, ils lancent tout à coup une protestation contre un programme de musique de danse, relayé du « Tabarin » de Genève. De telles retransmissions choquent, paraît-il, les bonnes mœurs!



La « Radiogenossenschaft » de Bâle est fondée le 3 février. Pour ses émissions, elle loue, « à l'heure », le poste de 240 watt appartenant à la société « Aviatik » des deux Bâle. L'exploitation en est très réduite, car le poste n'est libre pour le « broadcasting » qu'après l'atterrissage du dernier avion. Dans ces conditions, il est impossible de se tenir aux programmes fixés. Aussi, la cause de la radio ne fait-elle, à Bâle, que de lents progrès. A ce moment déjà, des voix s'élèvent pour réclamer que Bâle possède aussi son propre émetteur. Le studio est installé, avec des moyens de fortune, dans le bâtiment de la gare centrale. « La seule chose que l'on pourrait diffuser à la perfection,

raconte alors un témoin, c'est le bruit des chemins de fer ». La plupart des employés consacrent à Radio-Bâle leur temps libre à côté de leurs occupations principales et travaillent sans rétribution, car les ressources fournies par la taxe d'auditeur sont des plus maigres.

Le 1er novembre, *Berne et Bâle* se groupent en une « communauté de travail » avec un plan d'émissions régulièrement établi. Lausanne adhère à cet arrangement.

Le souci commun à tous les directeurs est de trouver les *ressources financières* permettant d'offrir aux auditeurs des programmes de qualité. Le territoire suisse est réparti en « sphères d'intérêts » dont chacune fournit à un studio le produit des droits de concession. La situation à la fin de 1926, était la suivante : *Genève* touchait le produit des droits de concession perçus dans le canton ; *Lausanne* ceux du reste de la Suisse romande, sauf *Fribourg* ; *Berne* « régnait » sur le canton, sur *Soleure*, *Fribourg* et l'arrondissement téléphonique de *Brigue* ; *Bâle* devait se contenter de la région située au nord du *Jura*. *Zurich*, en revanche, drainait les recettes du reste de la Suisse. Cette dispersion des ressources compliquait singulièrement la tâche des directeurs. Aucun des studios ne pouvait, faute de moyens suffisants, diffuser des programmes dont la qualité se maintint, chaque jour, à un niveau élevé. *Berne* pousse à une exploitation plus rationnelle et propose d'introduire le « simultan-broadcasting », c'est-à-dire, les « émissions communes ». Sur son initiative, une conférence se réunit, d'où sort l'*Union radiophonique suisse* qui doit non seulement coordonner les émissions, mais encore traiter avec l'autorité de surveillance toutes les questions intéressant l'ensemble de la radio-

diffusion suisse. Tous les postes suisses, sauf celui de Zurich, qui ne peut prendre encore de décision pour des raisons de forme, font partie de l'Union. Le 18 mars, la première émission commune est effectuée sur les postes de Genève, Berne et Lausanne. Ce sont les premiers pas vers la Société suisse de radiodiffusion.

L'Union internationale de radiodiffusion siège à Genève et procède à la répartition des longueurs d'onde. Zurich n'est pas satisfaite de l'onde qui lui est attribuée car ses émissions sont troublées par des interférences.

1927

Cette année, les sociétés poursuivent avec vigueur la lutte pour obtenir des ressources financières plus importantes. La campagne trouve un écho parfois désagréable dans les journaux radiophoniques qui, eux aussi, luttent pour leur existence. On constate déjà un échange de programmes très actif entre les membres de l'Union et même avec Zurich. De temps à autre, *Bâle* fait émission commune avec Fribourg-en-Brigau et Stuttgart. *Berne* tente d'introduire une « semaine parlementaire ». Pendant la session de printemps, un membre de l'Assemblée fédérale entretient chaque jour les auditeurs de problèmes plus ou moins actuels. Mais, il semble qu'on ne se risque qu'avec hésitation dans la voie des émissions politiques. Et voici la première interview au microphone : Levine et Chamberlain, — deux noms bien oubliés aujourd'hui — qui viennent de survoler l'Atlantique, s'entretiennent au studio de Berne avec un reporter.

Zurich emménage dans ses nouveaux studios et se pré-occupe d'augmenter la puissance de son émetteur pour ne pas se trouver pris au dépourvu lorsque commencera la « guerre des ondes » qui s'annonce.

Genève diffuse les grandes manifestations de l'Exposition internationale de musique à laquelle prêtent leur concours les plus grands orchestres européens et la troupe de Bayreuth.

A signaler également les premières retransmissions en Suisse des messes de minuit.

1928

Pour procurer aux studios des recettes plus abondantes, on décide d'augmenter de 12 à 15 francs le droit de concession et de modifier la délimitation des régions qui alimentent financièrement les émetteurs. Chaque poste tire ses ressources d'un domaine déterminé, variant selon l'importance de l'émetteur. On a réservé un domaine « neutre » dont les ressources vont à une caisse centrale qui verse aux différents émetteurs des subsides calculés selon un barème spécial.

Zurich adhère à l'Union radiophonique suisse. La nouvelle répartition des concessionnaires lui a fait perdre 7000 « abonnés », mais la diminution des recettes qui en résulte est compensée par l'augmentation de la taxe. A l'Union radiophonique, on se demande s'il serait avantageux de donner des émissions publicitaires. Lausanne et Berne s'y opposent, les autres sociétés sont favorables à cette idée. Toutefois, rien n'est changé. Dans le domaine des ondes, la situation devient intolérable. On songe à

une réorganisation. Zurich et Berne projettent la construction d'un puissant émetteur soumis à une direction plus ou moins centralisée. Bien que les deux projets visent au même but, on discute ferme, selon la bonne habitude de chez nous, en s'accusant réciproquement de fédéralisme mal compris, de visées autonomistes, de pol t' que de clocher. Berne pousse à la réalisation de son plan. Elle peut, grâce aux transformations du poste de télégraphie à Münchenbuchsee, étendre son rayon d'action.

Cependant, on s'efforce d'améliorer les programmes. Peut-être, les acteurs du *radio-théâtre*, lors des premières émissions dramatiques, ne prenaient-ils pas toujours la peine de répéter leur rôle, car on lit, dans des critiques, qu'il serait judicieux de ne laisser passer aucune émission sans répétition préalable. Pour la première fois, la radio allemande retransmet un programme de Berne.

Bâle est en progrès, bien que le nombre de concessionnaires n'augmente que lentement, parce que les émissions dépendent toujours du service de l'aérodrome. La nécessité de disposer d'un émetteur, au lieu de louer celui de la compagnie de navigation aérienne, apparaît de plus en plus nettement. Le studio de Lausanne occupe de nouveaux locaux qui sont encore agrandis dans le courant de l'année.

Les deux sociétés romandes étudient de concert les modalités d'une réorganisation qui sauvegarderait plus efficacement les intérêts de la Suisse française. Elles réclament la construction d'un émetteur puissant, disposant d'une longueur d'onde exclusive.

Genève prend logement à la *salle de la Réformation*.

Les programmes de *Radio-Genève* prennent un nouveau développement. Notons les chroniques de la S.D.N.,

l'organisation d'un service spécial à l'usage des reporters internationaux pour l'Angleterre et l'Allemagne, les retransmissions des discours pour les P.T.T. français et les pays nordiques.

Les premiers jeux radiophoniques, écrits tout exprès pour le micro, apparaissent aux programmes. C'est en 1928 également qu'apparaissent les premiers *cabarets radiophoniques* dans les programmes suisses.

Pour l'*Union internationale de radiodiffusion*, l'année est chargée. A la conférence de Prague, Zurich demande une onde exclusive. On la lui laisse espérer aux séances de Bruxelles et de Berlin. Pour « gagner de la place » dans le domaine des ondes, déjà encombré, on ramène de 10 à 9 kilocycles la différence de fréquence qui doit exister entre chaque poste émetteur.

1929

Toute cette année est marquée par les travaux préliminaires en vue de la réorganisation de la radiodiffusion suisse. Genève et Lausanne discutent tout d'abord l'éventualité d'une fusion, puis l'exploitation en commun du grand émetteur de Sottens, dont on projette la construction. Les studios de Genève se trouvent à l'étroit à la salle de la Réformation. On décide de les transférer dans un bâtiment neuf où la place ne manquera pas de longtemps, du moins on l'espère. A titre d'essai, on augmente l'orchestre, composé de musiciens de l'*Orchestre romand*. Zurich aussi est en pleine activité. Son orchestre compte maintenant 23 exécutants. Des incidents d'ordre technique provoquent des interruptions de service qui mettent les

auditeurs de mauvaise humeur. En janvier, le givre recouvre une antenne, plus tard, ce sont des lampes qui ne fonctionnent plus. Cependant, on apporte des améliorations au studio. On installe, en particulier, une chambre d'écho.

Puis, c'est *Berne* qui ne dispose plus d'assez de place au Schänzli. Des plans d'extension sont à l'étude. Quant au programme, il s'est enrichi de quelques émissions nouvelles : le quart d'heure de l'actualité, le cours de gymnastique matinale, la leçon d'échecs, initiation à la musique de chambre, etc. Il est difficile de trouver toujours des interprètes qualifiés. Berne crée alors sa propre troupe d'acteurs de radio-théâtre. *Bâle* organise un *concert dirigé à distance*. Le chef d'orchestre est à Zurich, les interprètes à Berlin, à Lugano, à Bâle et à Berne. Ils « s'entendent » par haut-parleurs et jouent ensemble quelques compositions.

L'Union radiophonique suisse s'occupe activement de la question des *droits d'auteur*, sans toutefois arriver à un règlement définitif, tant la situation est compliquée. Elle se simplifie toutefois lorsque les sociétés d'auteurs *Sacem* et *Gefa* se mettent d'accord pour discuter ensemble avec l'Union. En outre, la Confédération laisse entrevoir qu'elle prendra la chose en mains si l'on n'arrivait pas à s'entendre.

La *Schweizer Radio-Zeitung* enregistre comme un fait réjouissant que « les *écrivains suisses* commencent à s'intéresser à la radio. Le « *broadcasting* » peut leur rendre des services inappréciables et réciproquement ».

Le plan de répartition des ondes établi à Prague entre en vigueur le 1er juillet. Zurich est déçu, car ses émissions ne peuvent être captées dans des conditions toujours irrég-

prochables. La puissance maximum des émetteurs en construction un peu partout est limitée à 60 kw., pour mettre un terme à la concurrence que se font les divers pays dans ce domaine.

1930

Année importante pour la radiodiffusion suisse. A *Beromunster* et à *Sollens*, on commence la construction des *émetteurs nationaux* et la DGT édifie sur le *Wankdorf* à Berne un émetteur local. Elle achète, en outre, le poste de *Münchenbuchsee* qui est transféré à Genève, comme émetteur local. Bâle également est dotée de son propre poste d'émission, installé tout d'abord dans la cour de l'Institut de physique. Les sociétés d'émissions ne s'occupent plus que du service des programmes, car c'est la DGT qui prend à sa charge l'exploitation des émetteurs.

La *Société de radiodiffusion de la Suisse orientale* est créée à Saint-Gall. Elle a pour tâche de représenter cette région du pays dans la nouvelle organisation, sans toutefois disposer de son propre émetteur.

Au Tessin, l'*Ente autonomo per la radiodiffusione nella Svizzera italiana in Bellinzona* entre en scène. Elle assurera le service des programmes pour la Suisse italienne et obtiendra bientôt son propre émetteur au *Monte Ceneri*.

Les cinq anciennes sociétés et les deux nouvelles se groupent en *Société suisse de radiodiffusion* qui reçoit, pour elle et ses membres, une concession unique. La société et ses membres ont pour tâche d'assurer le service des programmes dans un esprit d'entière impartialité. Tous les directeurs de studio accueillent favorablement cette

concentration qui, en particulier, ouvre des perspectives financières plus favorables. La guerre de la radio est terminée.

Genève constate, dans son rapport annuel, que l'ère des déficits d'exploitation peut être considérée comme close. *Zurich* s'attache plus étroitement M. Hermann Hofmann comme chef d'orchestre et le met à la tête d'un ensemble de 30 musiciens. *Bâle* possède enfin son émetteur local, si longtemps désiré, ce qui lui permet de diffuser régulièrement des programmes intéressants. Aussi, le nombre des concessionnaires s'accroît-il subitement. L'augmentation, pour *Bâle*, est de 62 % en 1930, et de 24 % dans toute la Suisse. En 1931, ces chiffres sont de 89 % et de 45 %.

Berne aussi ne peut plus se contenter de ses anciens studios. La construction et l'aménagement de nouveaux locaux à la Schwarztörstrasse sont décidés. Après une minutieuse préparation, on donne la première émission scolaire. Le studio crée, à titre d'essai, une troupe de radio-théâtre. Les trois sociétés de la Suisse allemande organisent un concours de pièces radiophoniques pour susciter l'intérêt des auteurs suisses.

1931

En février 1931, la *Société suisse de radiodiffusion à Berne* est fondée et constituée. Les studios de *Bâle*, *Berne* et *Zurich* assurent le service des programmes pour l'émetteur national de *Beromünster*, ceux de *Genève* et de *Lausanne*, pour celui de *Sollens*. L'émetteur romand, équipé

d'appareils Western-Electric d'une puissance de 25 kw. est mis en service le 25 mars, le poste alémanique — un émetteur Marconi de 60 kw. — entre en activité le 11 juin. Chaque région linguistique possède une commission de programmes qui discute et règle toutes les questions importantes concernant les programmes. Les questions intéressant l'ensemble de la radiodiffusion suisse sont portées, une fois par mois, devant la conférence des directeurs. Le comité central établit le plan d'émission dans ses grandes lignes. L'Observatoire de Neuchâtel se charge de la transmission du signal horaire ; à l'Agence télégraphique suisse est confié le service des dernières nouvelles.

Chaque groupe émetteur a son orchestre. *Sottens* dispose maintenant de l'*Orchestre romand* et peut renoncer aux musiciens amateurs. Pour Beromunster, le radio-orchestre joue au studio de Zurich. L'un des premiers actes de la société est la conclusion de contrats avec les diverses sociétés d'auteurs et de compositeurs pour régler les droits de reproduction. Elle arrive également à un arrangement temporaire pour la diffusion de musique enregistrée sur disques.

Le 28 août, *Radio-Berne* prend possession de ses nouveaux studios à la Schwarztorstrasse. *Genève* à son tour peut emménager à la rue du Jeu-de-l'Arc. L'émetteur local de *Bâle* est transféré à la caserne.

La *télédiffusion* est introduite en Suisse. L'administration des téléphones et deux sociétés privées commencent presque en même temps à travailler dans ce domaine.

L'Union radiophonique suisse est dissoute après avoir atteint son but.

A cette époque, *Radio-Genève* donne à ses programmes une nouvelle ampleur et lance les premiers reportages à bord d'un avion. Des retransmissions pour l'Amérique sont organisées.

1932

Cette année-là, on put se rendre nettement compte de l'importance des émetteurs nationaux et de la réorganisation de la radio suisse. Le nombre des *concessionnaires* passa de 150.021, à fin 1931, à 231.397, à fin 1932. C'était bien la preuve que l'on s'était engagé dans la bonne voie. En même temps que le nombre des auditeurs, les ressources nécessaires à l'amélioration des programmes augmentaient aussi.

1932 fut également une année de grande activité pour l'Office central de la SSR, à Berne. Grâce au travail préparatoire effectué par Berne, la *radio scolaire* est rapidement organisée. Ce ne sont d'abord que des émissions d'essai sur Beromunster, puis, en automne, elle est définitivement introduite en Suisse allemande. La société « Pro Radio » reçoit une somme importante pour la propagande.

A l'*Union internationale de radiodiffusion*, les délégués de la radio suisse s'efforcent d'obtenir pour notre pays une longueur d'onde qui améliorerait les conditions de réception dans certaines régions où la structure géologique est particulièrement défavorable. Ils essayent aussi de faire attribuer une longueur d'onde exclusive à l'émetteur de *Monte Ceneri*, alors en construction.

Zurich, dont l'orchestre compte 35 musiciens, entreprend la construction des bâtiments qui abriteront ses studios et qui seront sa propriété.

Le studio de *Genève* établit un contact étroit avec la Société des Nations et la Conférence du désarmement. De nouveau, les locaux deviennent trop étroits et il faut un troisième étage. Le studio organise un concours littéraire et musical qui doit fournir des œuvres de qualité se prêtant particulièrement bien à la radio-diffusion.

Berne aussi s'adresse aux artistes et aux écrivains et charge sept d'entre eux d'écrire chacun une pièce radiophonique. Le rapport annuel de Berne déplore le manque de personnel pour la préparation des émissions.

Le 7 février, *Bâle* occupe ses nouveaux studios, installés dans une ancienne villa du Margarethenpark. La Société de la Suisse orientale travaille avec succès conformément à son programme, tandis que *Lugano* décide de faire construire un bâtiment pour ses studios. Cependant, l'émetteur de Monte Ceneri fait des essais avec une installation provisoire.

1933

La SSR étend son champ d'activité dans certains domaines particuliers. C'est ainsi qu'elle s'occupe activement de la *propagande touristique* dans l'intérêt du pays tout entier et diffuse régulièrement des émissions spéciales.

Le 28 octobre, l'émetteur de Monte Ceneri est inauguré. La réorganisation, qui donna lieu naguère à de si vifs débats, est ainsi accomplie. Les Tessinois disposent de

leur propre émetteur. La radiodiffusion suisse a rempli, envers les Confédérés de langue et de culture italiennes un haut devoir national. Les émissions se font tout d'abord à une puissance de 15 kw., qui suffit à peine pour faire entendre la voix du studio de Lugano dans toutes les vallées du Tessin.

L'*Union internationale de radiodiffusion* qui siège à Lucerne au milieu de mai met au point, après de longues discussions, un nouveau plan de répartition des ondes, qui doit entrer en vigueur le 15 janvier 1934. Beromunster et Sottens obtiennent une place favorable.

La *Société romande de radiodiffusion*, la plus ancienne société d'émissions en Suisse, fête son dixième anniversaire.

Le 10 avril, *Zurich* inaugure ses *nouveaux studios* de la Brunnenhofstrasse par une émission qui est la première effectuée d'un bâtiment spécialement construit pour la radio.

Genève constitue son orchestre radiophonique, qui, de temps à autre, collabore avec l'Orchestre romand. Le studio fait les premiers essais d'*émissions radio-scolaires* pour la Suisse romande.

Le rapport annuel de *Berne* constate que les programmes de la radio suisse se sont sensiblement améliorés, non seulement parce que les studios disposent de moyens financiers plus considérables, mais parce que directeurs et collaborateurs ont acquis une plus vaste expérience. Le manque de personnel, les installations réduites au minimum, empêchent souvent les studios de réaliser toutes leurs intentions. *Berne* organise, cette année, un cours de reportage radiophonique.

La radio scolaire s'est si bien développée en Suisse que l'association qui s'en occupait se dissout pour faire place à un organisme suisse, la *Commission centrale des émissions radio-scolaires*, sous la présidence de M. K. Schenker, directeur du studio de Berne.

Le studio de *Bâle* développe régulièrement ses programmes, et avec succès. Il voue un soin particulier aux reportages d'actualité. Malheureusement, les appareils de transmission ne donnent pas toujours satisfaction.

Comme le poste de Beromunster n'est pas toujours entendu de façon satisfaisante en Suisse orientale, la société de cette région procède à une enquête sur les conditions de réception. Elle compte ainsi obtenir les renseignements qui permettront de prendre les mesures nécessaires.

La société du *Tessin* peut enfin commencer ses *émissions sur Monte Ceneri*. Elle fait aussi des essais d'émissions pour les écoles. La radio scolaire sera introduite définitivement en 1934. A titre de propagande, le studio de Lugano organise un concours cycliste, la *Coppa pro Radio* qui obtient un plein succès.

L'automne apporte les premières *émissions communes*. Les émetteurs diffusent périodiquement un programme unique, destiné à faire apprécier aux auditeurs de l'ensemble du pays les ressources intellectuelles et artistiques d'une des régions linguistiques.

1934

Pour la première fois, la SSR invite à son assemblée générale les représentants des associations qui, directe-

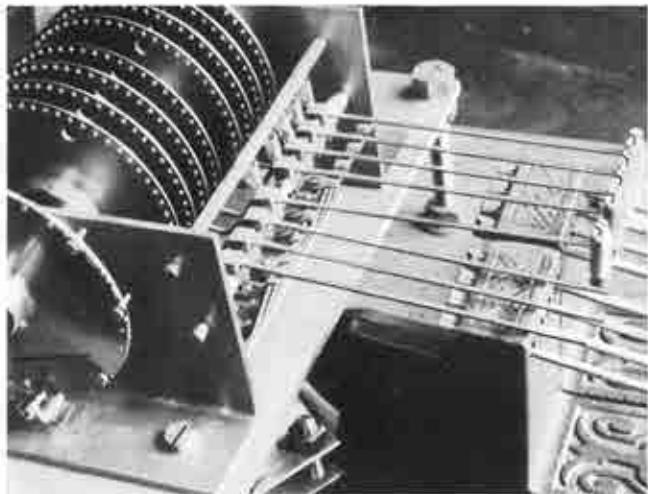


Le nouveau bâtiment inauguré en 1940

L'ancien studio de la Rue du Jeu de l'Arc



Studio de Genève



Signal de pause

Salle de bruitage





Studio de Genève

FÉLIX POMMIER, directeur



ERNEST ANSERMET et RENÉ-LOUIS PIACHAUD (†)



M. BERTHET
chef des émissions parlées



FRED POULIN, chef du service de reportage



EDMOND APPIA
2^e chef d'orchestre



F. ZUBER
chef du service technique



H. RAMSEYER
régisseur général et chef du
service d'annonces



J. M. PASCHE
chef des émissions musicales



L'heure des enfants au studio de Bâle avec Werner Hausmann

ment ou indirectement s'intéressent à la radio, en particulier les représentants du *monde littéraire et musical* qui désirent collaborer à l'amélioration des programmes.

L'industrie du *disque* intente une action à la SSR pour obtenir une indemnité forfaitaire à titre de droits d'auteurs.

La puissance d'émission de *Beromunster* est portée à 100 kw. Les studios de Zurich, auxquels on apporte sans cesse de nouvelles améliorations, se révèlent à peine assez vastes. Il apparaît déjà qu'il faudra les agrandir. L'orchestre compte 45 pupitres.

Genève et Lausanne se répartissent le travail pour l'élaboration des *programmes de Sottens* selon certains principes qui doivent être appliqués toutefois avec une souplesse suffisante.

Radio-Genève procède à ses premiers enregistrements.

Le studio de *Berne* prévoit diverses extensions et s'assure le terrain nécessaire.

Bâle se fait une spécialité de l'« heure des enfants ».

La *Société de la Suisse orientale* examine les résultats de son enquête sur les conditions de réception. L'attribution d'une nouvelle longueur d'onde et le renforcement de l'émetteur n'ont pas apporté les améliorations désirables. En revanche, diverses modifications au système d'antennes ont donné des résultats favorables, pour certaines régions tout au moins.

Le *studio de Lugano* a porté de 1071 à 1896 le nombre de ses émissions. Ses efforts ne restent pas vains, car le nombre des auditeurs augmente rapidement en Suisse italienne.

En Suisse française, certaines sections de la *Société romande de radiodiffusion* poussent à la construction de

studios secondaires ou tout au moins de *salles aménagées* dans les principales localités, pour épargner aux conférenciers ou artistes d'une région déterminée la peine de se rendre chaque fois à Lausanne. Mais, ces vœux ne peuvent être pris en considération, dans l'intérêt même de la bonne qualité technique des émissions. D'ailleurs, Lausanne doit obtenir l'année suivante, grâce à l'appui financier des cantons de Vaud, du Valais, de Neuchâtel et de Fribourg, ainsi que de l'administration des PTT et de la SSR un bâtiment moderne à l'usage des studios qui offrira des avantages beaucoup plus considérables que des studios secondaires. La question des *enregistrements* se pose pour tous les studios avec une acuité croissante. Il est prévu d'équiper le plus tôt possible chaque studio des appareils pour l'enregistrement sur disques. Pour l'enregistrement sur bande d'acier, on a loué un appareil avec lequel on fait de bonnes expériences.

1935

Une des tâches les plus urgentes de la SSR est la *coordination des programmes*. Le service technique de la SSR est mis à forte contribution par tous les studios pour les enregistrements en particulier. Le besoin de *voitures de reportage* se fait de plus en plus sentir. Le bilan des *échanges internationaux de programmes* indique 71 émissions relayées de l'étranger et 41 émissions destinées à l'étranger. Pour un petit pays comme la Suisse qui dispose de moyens limités pour ses programmes radiophoniques, c'est là un résultat des plus réjouissants. On

tente également d'organiser des échanges d'artistes, dans le cadre de l'UIR.

En collaboration avec des groupements d'amateurs, on donne, sur des émetteurs d'ondes courtes appartenant à des particuliers, les premières *émissions pour les Suisses à l'étranger*. Le poste HB9B du Radio-Club de Bâle se distingue particulièrement dans ce domaine. A titre d'essai, on loue l'émetteur de la SDN à *Prangins*. Le résultat est des plus encourageants et l'on envisage des émissions régulières, peut-être en utilisant un poste installé sur le Gurten et appartenant à des amateurs de Berne, car la location de Prangins imposerait à la SSR des dépenses trop lourdes. Le procès des disques se poursuit. D'ailleurs, la question des droits d'auteur dans son ensemble donne beaucoup de travail à la SSR.

Le gouvernement *neuchâtelois* ayant projeté de percevoir un impôt sur les récepteurs de radio, le Grand Conseil s'y est opposé.

L'année 1935 fut, pour l'émetteur de *Sottens*, une année de transformation. La puissance de l'antenne a été portée à 100 kw. En outre, on a procédé à des mesures journalières du coefficient de distorsion non linéaire, des bruits et des caractéristiques de fréquence. Les nouveaux moyens de contrôle ayant donné de bons résultats, l'administration des PTT envisage leur application aux postes de Beromunster et du Monte Ceneri.

Grand événement pour le *studio de Lausanne* qui prend possession de ses magnifiques bâtiments de *La Sallaz*. Le 2 mars, les nouveaux studios sont solennellement inaugurés. Au début d'avril, l'*Orchestre Radio Suisse romande*

est constitué. Il compte alors 36 musiciens, sous la direction de Hans Haug.

La création d'un orchestre radiophonique à Lausanne ne reste pas sans influence sur l'activité musicale du studio de Genève. Hermann Scherchen réunit tout d'abord quelques solistes de l'Orchestre de la Suisse romande. Genève continue, du reste, à diffuser les concerts symphoniques de cet ensemble et l'aide ainsi à se maintenir sous la direction d'Ernest Ansermet.

Genève et Berne fêtent leurs dix ans d'activité. Berne a agrandi ses studios et dispose maintenant d'une voiture de reportage, la première en Suisse.

Le studio de Bâle retransmet de nombreux concerts donnés en ville. Le studio est directement relié, par une ligne fixe, aux salles de concert, dont l'acoustique est excellente.

A la différence des autres studios, celui de Lugano doit alimenter seul l'émetteur de Monte Ceneri. En outre, ses ressources intellectuelles et artistiques sont limitées par l'exiguïté même du territoire de langue italienne. Aussi, est-il obligé de retransmettre une partie des programmes de Sottens et de Beromunster, tout en maintenant l'autonomie spirituelle et l'italianité du Tessin.

1936

La concession accordée à la SSR subit quelques modifications qui doivent porter effet dès le 1er janvier 1937. La réorganisation porte sur trois points principaux: extension du comité central, création de *commissions régionales de programmes*; plus nette délimitation des

compétences. M. Rambert, administrateur-délégué qui se retire, ayant atteint la limite d'âge, est remplacé par un directeur général dont les rapports avec les directeurs de studios et les sociétés membres sont exactement définis. Le Département des postes et des chemins de fer désigne au poste de directeur général M. A.-W. Glogg, l'un des pionniers de la radio. M. Maurice Rambert qui est, entre temps, devenu président de l'Union internationale de radiodiffusion, continuera à se vouer à cette institution.

Le *procès des disques* trouve enfin sa solution. Le Tribunal fédéral est d'avis que la SSR doit chercher à établir avec l'industrie du disque un arrangement contractuel.

En automne, le studio de *Zurich* est doté d'une *voiture de reportage* montée selon les plans des techniciens eux-mêmes.

A *Genève*, le besoin de locaux mieux adaptés aux exigences techniques se fait de plus en plus sentir. Ce studio voue un soin particulier aux émissions parlées et introduit le *Micro-Magazine*. La *voiture de reportage* facilite les enregistrements hors du studio.

La société de *Berne* élit pour la première fois deux dames à son comité, rendant ainsi manifeste que la femme mérite aussi d'exercer son influence dans le domaine de la radio. Le studio fait une grande place aux questions nationales dans ses programmes et s'emploie activement en faveur de la défense économique, intellectuelle et militaire du pays.

Cette année, *Bâle* fête à son tour ses dix ans d'existence. Comme cadeau d'anniversaire, le studio reçoit une *voiture de reportage*, obtenue grâce à une loterie organisée

par le Radio-Club. Une exposition à la Foire d'échantillons rappelle le passé et laisse entrevoir l'avenir de la radiodiffusion.

L'orchestre de *Lugano* compte maintenant 26 exécutants. Les programmes deviennent plus riches et font une plus grande place aux retransmissions hors-studio.

1937

Le 1er janvier 1937, la nouvelle concession entre en vigueur. L'office central de la SSR assume un service hebdomadaire d'émissions sur ondes courtes destinées aux Suisses d'outre-mer, et qui sont diffusées par le poste de Prangins. L'Assemblée fédérale reconnaît l'importance de cette tâche et accorde les crédits pour la construction d'un émetteur national d'ondes courtes au service de la « cinquième Suisse » et de la défense de l'esprit national.

A la fin de l'année, le nombre des concessionnaires atteint le *demi-million*.

Zurich s'efforce d'obtenir de son orchestre le meilleur rendement possible. Le studio engage un régisseur du son et un chef d'écoute.

A *Lugano*, on transforme et on agrandit les studios.

En Suisse orientale, on se préoccupe activement du « déparasitage », d'autant plus nécessaire que, dans cette région, la réception laisse toujours à désirer et que les travaux de construction d'une nouvelle antenne, sur le Blosenbergr, à Beromunster, ont été retardés par le mauvais temps et des difficultés dans la livraison du matériel.

Le problème de la coordination des programmes continue à préoccuper la SSR. On établit un nouveau système de répartition des responsabilités. Pour le travail préparatoire, la matière des programmes est divisée en groupes, selon les genres et chaque directeur de studio est responsable d'un certain nombre de ces groupes pour l'ensemble de la région linguistique. La collaboration se fait plus étroite entre Sottens et Beromunster. L'Office de la SSR développe les émissions sur ondes courtes pour les Suisses à l'étranger.

A Sottens se pose la question de l'orchestre radiophonique. On trouve une solution en réunissant l'Orchestre romand de Genève et l'ensemble du studio de Lausanne en un nouvel *Orchestre de la Suisse romande*, fort de 84 musiciens, sous la direction d'Ernest Ansermet. Cet orchestre sera mis à la disposition de la radio, tout en continuant à jouer un rôle important dans la vie musicale de la Suisse romande. Hans Haug, qui dirigeait l'ensemble du studio de Lausanne, est appelé à Zurich comme premier chef d'orchestre.

La *Société tessinoise de radiodiffusion* est réorganisée et prend le nom de *Cooperativa per la radiodiffusione nella Svizzera italiana* (CORSI). Lugano apporte des changements à son orchestre et met au concours le poste de directeur et divers pupitres vacants. C'est Otmar Nussio qui est nommé premier chef d'orchestre.

La société de la Suisse orientale demande instamment l'introduction de nouveaux services d'informations.

Il faut mentionner aussi le projet d'une société anglaise de construire un *poste pour émissions publicitaires* dans le canton de Neuchâtel. La SSR et la DGT s'opposent catégoriquement à de tels plans.

1939

L'*Exposition nationale de Zurich* offre à la radio un vaste champ d'activité. Un *studio* est installé dans l'enceinte de l'exposition, pour des démonstrations et pour des émissions spéciales. La manifestation elle-même fournit de nombreux thèmes radiophoniques qui étoffent agréablement les programmes. Les émissions effectuées de l'exposition sont confiées en premier lieu au personnel du studio de Zurich. Mais, les employés et les collaborateurs d'autres studios viennent y travailler, ainsi que des reporters étrangers. Trois fois par jour, le public peut, à travers une grande baie vitrée, assister à un spectacle de cabaret auquel il prend un vif plaisir. Le studio effectue aussi la plupart des émissions données sur le petit *émetteur spécial* exploité en commun par la direction de l'exposition et la SSR. Malgré sa faible puissance — 100 watt — et le caractère improvisé de ses programmes, ce poste temporaire acquiert une certaine popularité. Le directeur du studio de l'exposition, *Arthur Willi*, est chargé en outre

de programmes de *télévision*. Un laboratoire d'essais, installé par l'École polytechnique fédérale, transmet des images aux visiteurs de l'exposition. Les acteurs du radio-cabaret se mettent à disposition pour ces démonstrations.



A tour de rôle, les collaborateurs principaux des studios suisses se font entendre au micro de l'Exposition.

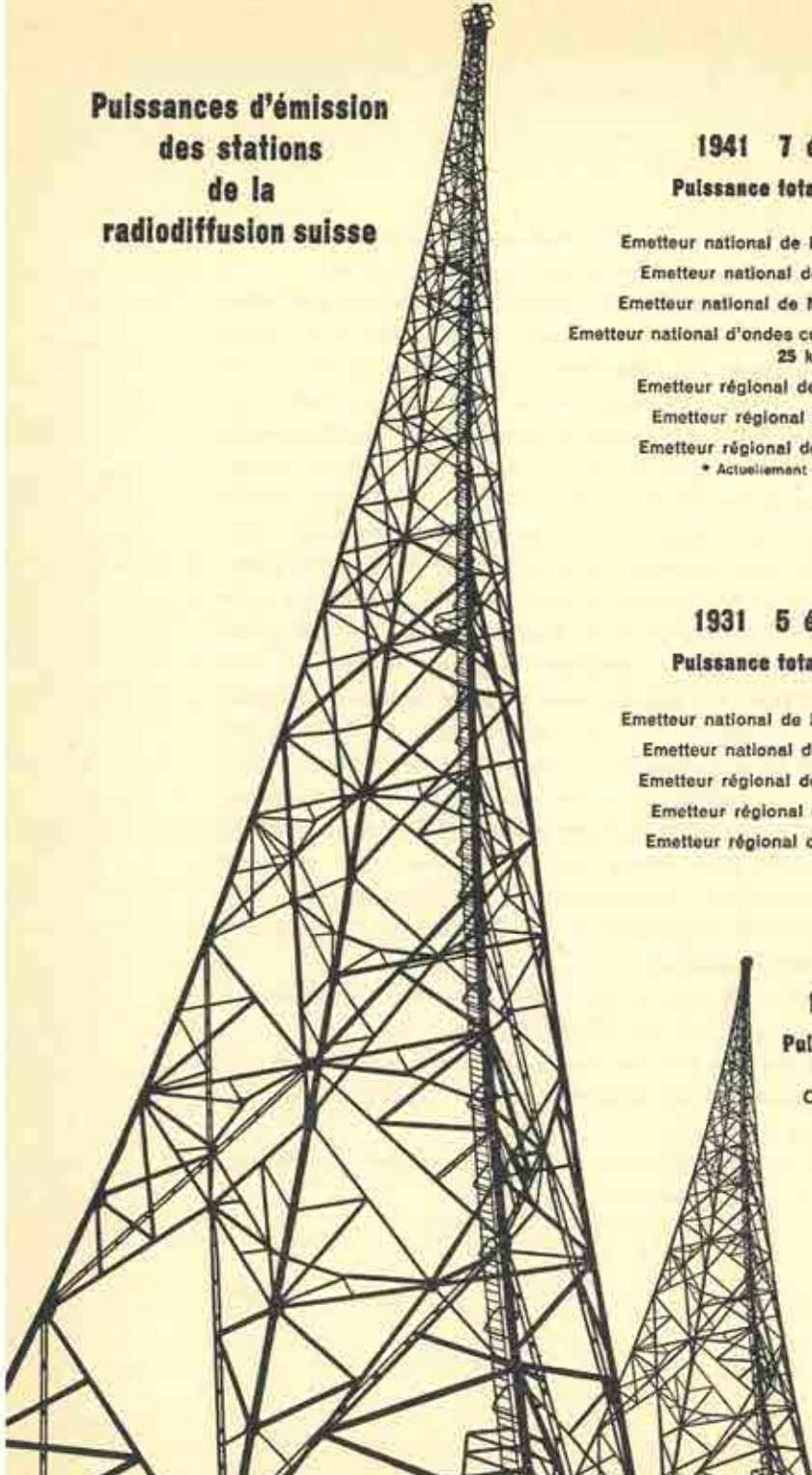
Le 2 septembre, jour de la *mobilisation générale*, un arrêté du Conseil fédéral place toute la radiodiffusion suisse sous l'autorité du *Département des postes et des chemins de fer*. Le service des programmes est temporairement modifié. La SSR, qui conserve tous ses droits patrimoniaux, est remplacée par le *Service de la radiodiffusion suisse*, rattaché à la direction générale des PTT. Le comité central et les commissions de programmes suspendent leur activité. Les organes et le personnel de la SSR poursuivent leur tâche dans le cadre du SR. Le service actif prive l'office central et les studios de plusieurs employés et collaborateurs et complique ainsi leur tâche.

L'émetteur de *Schwarzenbourg* qui se trouvait en construction a été détruit par un incendie. On entreprend aussitôt de le reconstruire. Le service des ondes courtes continue à utiliser le poste de Prangins. Un troisième service d'*informations* est introduit en juillet, un quatrième à la fin de l'été. Etant donné la tournure que prennent les événements internationaux, il apparaît, en effet, nécessaire de renseigner la population plus fréquemment qu'en temps ordinaire.

La radiodiffusion suisse et tous les émetteurs nationaux sont au service de la *défense du pays*.

A Berne, on fait des essais de *télédiffusion à haute fréquence*, système qui présente certains avantages sur les procédés antérieurs.

Vers la fin de l'année, la nouvelle antenne du *Blosen-berg* est mise en service.



**Puissances d'émission
des stations
de la
radiodiffusion suisse**

1941 7 émetteurs

Puissance totale 242,3 kw

Emetteur national de Beromunster 100 kw

Emetteur national de Sottens 100 kw

Emetteur national de Monte Ceneri 15 kw

Emetteur national d'ondes courtes de Schwarzenbourg
25 kw

Emetteur régional de Genève * 1,3 kw

Emetteur régional de Bâle 0,5 kw

Emetteur régional de Berne * 0,5 kw

* Actuellement hors service

1931 5 émetteurs

Puissance totale 87,2 kw

Emetteur national de Beromunster 60 kw

Emetteur national de Sottens 25 kw

Emetteur régional de Genève 1,2 kw

Emetteur régional de Bâle 0,5 kw

Emetteur régional de Berne 0,5 kw

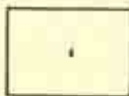
1924 3 émetteurs

Puissance totale 1,215 kw

Champ-de-l'Air Lausanne
0,5 kw

Cointrin 0,215 kw

Höngg 0,5 kw



DU POSTE D'ÉMISSION A L'AUDITEUR

LES SOCIÉTÉS D'AUDITEURS

Lorsque les premiers postes récepteurs firent leur apparition, la grande majorité des auditeurs cherchèrent à s'affilier à une société. Le domaine était nouveau, les appareils étaient compliqués et l'on ne pouvait se tirer d'affaire qu'en se communiquant mutuellement les résultats obtenus et en demandant conseil à ses amis. Les sociétés ont joué un rôle important dans l'installation des émetteurs : par des démonstrations, des conférences et des expositions, elles ont fait comprendre au public ce qu'était la radio.

Ce serait donc une erreur que de leur attribuer un rôle strictement historique et de leur dénier toute valeur d'actualité. Il semble certain que les constructeurs amateurs sont moins nombreux qu'ils ne l'étaient dans les débuts de la radio. Mais ne surgit-il pas toujours de nouveaux problèmes sur lesquels grand nombre d'auditeurs désirent être éclairés ? Où pourrait-on se renseigner si ce n'est au sein de sociétés et de clubs dont beaucoup se livrent eux-mêmes à des expériences, tandis que d'autres répondent par des conférences à ce besoin de savoir ?

Outre cela, les sociétés ont d'autres tâches et d'autres champs d'activité : à son origine, la Société des amis de

Radio-Genève s'était donnée pour mission de rechercher et de combattre les parasites. La part qu'elle prit au développement du studio de Genève alla sans cesse grandissant,



à telle enseigne que cette société collabora de façon très efficace à la construction des nouveaux bâtiments de la radio genevoise. Le « Radio-klub » de Bâle, lui, organisa une loterie qui permit l'acquisition d'une voiture de reportage dont le besoin se faisait sentir depuis longtemps.

La collaboration des sociétés avec les organes officiels de la radio est aussi importante. On ne saurait se contenter de diffuser des programmes, il faut encore connaître les réactions des auditeurs. Ce sont justement les sociétés d'auditeurs qui assurent cette liaison.

La mesure des lampes, les rapports sur les conditions de réception, la lutte contre les parasites sont encore du domaine des associations d'auditeurs.

De petits groupes d'amateurs se formèrent déjà avant la guerre de 1914-18, spécialement en Suisse romande. Le développement rapide que subit la radiodiffusion après la guerre entraîna la fondation de nombreux clubs et sociétés qui se réunirent en une fédération : le « Schweizerischer Radioklub » (Radio-club de Suisse). Un autre groupe constitua le « Radiobauverein der Schweiz » (Association suisse des constructeurs amateurs) et ses sections, qui concentra son activité sur les constructions des amateurs et leurs expériences. Plus tard, lors de la dissolution du « Schweiz. Radioklub », on fonda une nouvelle organisation centrale : le « Schweizerischer Radio-Verband ».

(Association suisse pour la radiodiffusion) qui porte aujourd'hui le titre d'Association des auditeurs de la radio. L'Association suisse des constructeurs amateurs s'y rattache également. Cette Association suisse pour la radiodiffusion prit une grande part à l'Action pour la radio aux aveugles et aux invalides nécessiteux. Ce nom indique déjà de façon suffisamment claire le but de cette action qui, depuis le jour où elle fut lancée sur l'initiative du « Radio-klub » de Bâle, a pu distribuer gratuitement des postes récepteurs à de nombreux nécessiteux. Depuis la mobilisation générale, des établissements militaires et des Foyers du soldat ont également reçu des appareils.

A côté de l'Association des auditeurs de la radio, se trouve l'« Arbeiter-Radio-Bund der Schweiz » (Union des radios-clubs ouvriers). Dès ses débuts, la radio a suscité un grand intérêt dans la classe ouvrière suisse. On manifesta bientôt le désir de se livrer à une activité pratique dans le cercle de ses collègues de travail. Des radio-clubs ouvriers furent fondés ici et là. Comme les autres sociétés, ces clubs se réunirent en une organisation suisse qui existe depuis une douzaine d'années. L'Union des radio-clubs ouvriers ne se rattache à aucun parti politique et reste neutre sur le terrain confessionnel. Elle collabore en toute loyauté avec les autres organisations de la radio et s'intéresse spécialement à la composition des programmes dans laquelle elle s'efforce de faire valoir les besoins culturels de ses membres. Les amateurs des ondes courtes constituent un troisième groupe. Ils sont groupés en une Union suisse des amateurs sur ondes courtes — USKA — et sont les pionniers des communications sur ondes courtes. Plus d'un « Old Man » suisse,

comme ils s'appellent volontiers, conquit des lauriers dans ce domaine international, jusqu'au jour où la guerre entraîna l'interdiction générale des émissions privées.

Disons encore un mot des organisations indépendantes. Il est facile, surtout en Suisse, de trouver des mécontents et de susciter une opposition. Partant de ce principe, certaines gens créèrent des groupements et des organisations d'auditeurs qui tous avaient pour but d'obtenir ce que l'auditeur désire le plus : une amélioration des programmes, une réduction du prix de la concession, la réparation gratuite de son appareil, etc. Mais le but véritable que poursuivaient les fondateurs de ces groupements était d'amener de l'eau à leur propre moulin. Ils réussirent pendant un certain temps, mais, peu à peu, le silence se fit autour d'eux.

ACTION DE DÉPARASITAGE

Un chapitre peu réjouissant du problème de la réception radio-électrique est celui des parasites. Dans notre pays si richement doté en électricité, il n'y a presque pas de ménage et, en tous cas, aucune maison qui ne possède pas de sources de parasites gênant la réception. Chaque étincelle, chaque décharge, chaque mauvais contact provoque dans notre récepteur, ou dans celui de notre voisin, un désagréable crépitement, craquement ou grincement. Si l'on veut supprimer ces perturbations, il faut tout d'abord trouver la source du parasite puis rendre celui-ci inoffensif.

Une telle action fut réclamée fortement en Suisse de divers côtés et fut même entreprise par plusieurs groupements. Au début, certains adressèrent des réclamations aux studios et réclamèrent de l'aide. Puis, les associations d'auditeurs et autres radio-clubs s'attaquèrent à ce problème. Aujourd'hui, les offices téléphoniques possèdent le personnel et les appareils qui leur permettent de déterminer la plupart des sources de brouillages. Celles-ci étant connues, il est facile d'appliquer un dispositif anti-parasite à l'appareil perturbateur.

Le déparasitage préventif des appareils n'est par contre pas aussi facile à réaliser car il y a lieu de tenir compte de

facteurs peu stables. Pourtant, une prescription du Département des postes et chemins de fer, datant de 1933, prévoit que les installations à courant fort doivent être effectuées « de façon que les perturbations créées soient aussi faibles que possible ». Les mots « aussi faibles que possible » ne représentent pas une valeur bien précise pour les techniciens. Comme le coût d'un déparasitage efficace peut être passablement élevé, — pensons par exemple aux perturbations provoquées par les trolleys ou aux étincelles des CFF — il est toujours nécessaire de faire un arrangement préliminaire pour préciser à qui incomberont les frais de l'opération. Les prescriptions précitées n'étant pas très claires sur ce point, il se produit souvent des difficultés. En général, on rencontre de la bonne volonté et, dans la plupart des cas, les auditeurs, délivrés des parasites, participent également aux frais.

Là encore, prévenir vaut mieux que guérir. Sur demande, l'*Association suisse des électriciens* contrôle les appareils électriques au point de vue des possibilités de perturbations qu'ils pourraient offrir et délivre aux constructeurs dont les appareils ne gênent pas la réception l'autorisation de placer un signe distinctif sur leurs produits. L'acheteur a ainsi la garantie que l'appareil acquis ne causera pas de brouillages.

L'association « Pro Radio » a entrepris le déparasitage systématique de localités tout entières. Elle s'est ainsi acquise la sympathie des auditeurs et marchands d'appareils radio-électriques et, naturellement, celle des services d'électricité intéressés. Lors d'une réunion pour l'examen des moyens de propagande en faveur de la radiodiffusion, elle a décidé de se consacrer maintenant, avant tout, à des



La sede della Radio della Svizzera Italiana al Campo Marzio

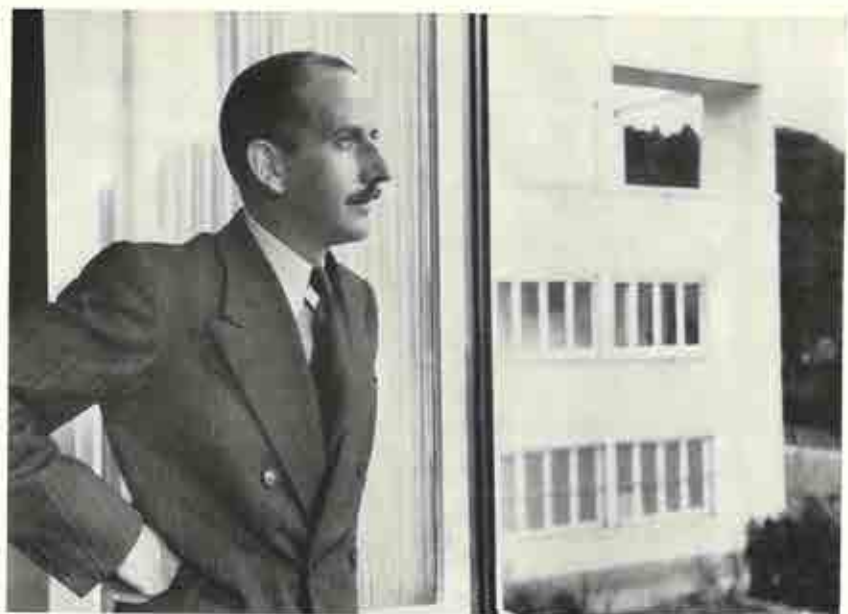
Studio di Lugano



La grande aula dei concerti

a destra: L'entrata e la torre con la bandiera





F. A. VITALI, direttore

**Radio della Svizzera Italiana
Studio di Lugano**



OTMAR NUSSIO, primo Maestro



ARNOLDO BERNASCONI, amministratore



Dott. EDWIN LÖHRER, Maestro del Coro



Ing. AUSILIO SCERRI, capotecnico



BRUNO PAGNAMENTA
segretario e cassiere



FABIO JEGHER, servizio attualità



CARLO CASTELLI, primo annunciatore



Dott. RENATO REGLI, regista



Bambini ticinesi

travaux systématiques de déparasitage et a choisi en particulier, comme terrain d'action, les régions dans lesquelles la réception des émetteurs nationaux est difficile, telle la Suisse orientale, par exemple. A côté de la Direction générale des PTT, l'association « Pro Radio » comprend encore le Service suisse de radiodiffusion, les associations des fabricants, des grossistes et des marchands d'appareils radio-électriques, les maisons et personnes intéressées ainsi que les représentants des centrales électriques. Les moyens financiers qui permettent d'entreprendre les campagnes systématiques de déparasitage signalées dans chacun des rapports annuels de l'association « Pro Radio » proviennent de la taxe de cinq francs que payent les marchands à la Direction générale des PTT pour chaque appareil installé.

L'administration des PTT a fait savoir que 6505 cas de perturbations radio-électriques ont été traités en 1940. Dans 3455 de ces cas, il fut possible de supprimer le brouillage. Par son action systématique, « Pro Radio » a déparasité 4456 appareils et installations au cours de cette même année.

DIFFUSION PAR FIL

La réception au moyen d'une antenne est exposée à être brouillée par les parasites atmosphériques. Pour exclure ces perturbations, on transmet également les programmes par fil. En plus de cette amélioration, ce système présente l'avantage d'utiliser des récepteurs plus simples et, partant, meilleur marché que les appareils reliés à une antenne. Un inconvénient réside dans la limitation nécessaire à un choix de programmes relativement petit.

Des installations de cette nature furent déjà réalisées autrefois. Ainsi, un collaborateur d'Edison, l'ingénieur hongrois Puska, créa à Budapest, en 1930, le premier réseau européen de diffusion par fil. A Copenhague, le journal *Berlingske Tidende* établit pendant la guerre mondiale une sorte de diffusion par fil et donna à heures fixes les dernières nouvelles qui pouvaient être écoutées par tous les abonnés au téléphone. On tenta également de transmettre des concerts au moyen de disques de gramophone. De même, les abonnés au téléphone de Munich purent être reliés à l'opéra, sur leur désir.

TÉLÉDIFFUSION DE L'ADMINISTRATION DES P. T. T.

L'Administration suisse des téléphones a établi sur son réseau la « télédiffusion ». Chaque abonné au téléphone a la faculté de brancher sur son raccordement un amplificateur spécial avec haut-parleur, ce qui lui permet de recevoir les émissions de radiodiffusion. Lors de l'introduction de ce système, en 1951, on se contenta tout d'abord du programme transmis par l'émetteur national de la région. Plus tard, au fur et à mesure que se transformaient les centraux téléphoniques, un choix de programmes fut introduit, l'auditeur ayant alors la possibilité, en agissant sur un commutateur, d'extraire entre plusieurs programmes celui qui lui plaisait. Actuellement, cinq lignes de programmes transmettent les émissions des trois postes nationaux et de deux stations étrangères. Au cours de ces dernières années, il arriva qu'aucun programme étranger convenable n'était disponible et les studios de la SSR se chargèrent alors de combler les vides.

Le choix des cinq programmes étrangers et nationaux retransmis par le réseau suisse de télédiffusion n'est pas effectué, comme on pourrait s'y attendre par un organe du Service suisse de radiodiffusion, mais par des fonctionnaires de l'administration des téléphones, donc par une instance officielle au sens le plus strict. Celle-ci endosse donc aussi la responsabilité des programmes étrangers qu'elle transmet.

L'emploi des câbles téléphoniques normaux ne permet pas d'obtenir une qualité musicale irréprochable de la

retransmission sur de grandes distances et c'est pourquoi les studios, les stations d'amplification et les centraux téléphoniques furent reliés par un réseau spécial de circuits musicaux. Les productions de l'étranger sont également transmises par câbles lorsqu'elles proviennent de pays voisins. Depuis le début de la guerre, même lorsqu'elles parviennent à l'auditeur par télédiffusion, ces retransmissions présentent souvent les caractéristiques d'une réception radio-électrique ordinaire et certains bruits parasites n'en sont pas toujours exclus.

Selon la construction du réseau téléphonique local, les abonnés ont différents choix de programmes. Une statistique officielle montre qu'au 31 décembre 1940 ces choix se répartissaient ainsi qu'il suit entre les 63.136 abonnés à la télédiffusion :

- 40.115 abonnés avaient le choix entre 5 programmes (63,4 %).
- 15.513 abonnés avaient le choix entre 4 programmes (24,6 %).
- 2.308 abonnés avaient le choix entre 3 programmes (3,7 %).
- 4.799 abonnés avaient le choix entre 2 programmes (7,6 %).
- 401 abonnés ne pouvaient écouter qu'un programme (0,7 %).

Le réseau téléphonique suisse comporte 377 centraux pour la télédiffusion. Ces centraux desservent ensemble le 87,6 % de tous les abonnés au téléphone.

Lors de l'introduction de la télédiffusion, l'administration des PTT exigea que seuls des appareils de provenance

suisse, dûment acceptés par elle, soient connectés à ce nouveau réseau, ceci afin de créer des occasions de travail dans l'industrie suisse qui souffrait alors de la crise. Dès lors, ces prescriptions se sont un peu relâchées ; il existe depuis 1939 des petites boîtes de connexion intermédiaires qui permettent de relier n'importe quel récepteur ordinaire au réseau de télédiffusion. Ces boîtes renferment les organes de liaison nécessaires ainsi que le dispositif pour choisir les programmes ; elles sont d'un prix peu élevé. A côté de cela, il existe depuis plusieurs années des appareils combinés pour la réception des programmes de télédiffusion et la réception des émissions de radiodiffusion habituelles. Ces appareils ont rencontré un accueil de plus en plus favorable auprès du public.

SOCIÉTÉS PRIVÉES POUR LA DIFFUSION PAR FIL

En même temps que l'administration des téléphones, des entreprises privées eurent aussi l'idée d'exploiter la diffusion des programmes par fil, d'autant plus qu'à l'étranger, notamment en Hollande, ce système avait donné de bons résultats. En Amérique, un propriétaire ami du progrès avait installé dans un bloc de maisons, en 1924 déjà, un central qui distribuait les programmes de radiodiffusion.

La société « Rediffusion S. A. »

fut fondée en 1931 et reçut des autorités téléphoniques la permission de distribuer les programmes des émetteurs nationaux et des stations étrangères en utilisant pour cela

son propre réseau de câbles. Les programmes suisses furent captés sur le réseau téléphonique de télédiffusion, tandis que les émetteurs étrangers étaient reçus par de puissantes stations puis retransmis sur les câbles de la société. Pendant la guerre, l'organisation est quelque peu modifiée et la société prend maintenant au réseau de l'administration tous les programmes, y compris ceux de l'étranger, qu'elle retransmet à ses abonnés. Les intervalles entre les émissions des stations de radiodiffusion sont remplis à l'aide de concerts par disques que la société transmet dans ses propres studios.

La Rediffusion S.A. commença son exploitation à Zurich en 1932 et construisit dès lors quatre centraux de quartier. Les centraux de Lausanne et de Saint-Gall furent installés l'année suivante et, dès 1934, Bienne possède aussi un réseau de rediffusion avec un central.

Pour recevoir ces transmissions, l'abonné possède simplement un haut-parleur et un dispositif avec réglage du volume sonore permettant aussi de choisir un programme. Ces installations sont alors très bon marché. Là encore, il s'agit d'un matériel exclusivement suisse ; il en est de même des 1500 kilomètres de câbles qui ont été posés.

En mesurant la charge de son réseau, la société est à même de déterminer combien d'abonnés écoutent ses programmes. Il est ainsi possible de tirer certaines conclusions sur l'intérêt soulevé par une émission donnée. En estimant la valeur de ces conclusions, on doit considérer que de nombreux facteurs peuvent intervenir et que les déductions obtenues ne sont pas nécessairement exactes.

Les circonstances ont permis à la société de se développer d'une façon continue. A la fin de 1940, les chiffres

officiels signalaient un total de 16.918 abonnés à Rediffusion S.A. Il faut souligner que cette société voue tous ses soins à maintenir le contact avec sa clientèle.

La société « Allgemeine Radibus A. G. » à Bâle

a déjà dix années de service à son actif. Au début, cette société avait son siège à Zurich et, en 1932, elle le transféra à Bâle. Des sociétés sœurs furent créées à Bâle et à Berne — Radibus Basel A.G. et Radibus Bern A.G. — qui exploitèrent dans ces deux villes leur propre réseau de diffusion par fil. La construction de ce réseau commença en 1933 et l'on établit dans chaque ville un central avec différents sous-centraux commandés automatiquement. Là encore, la concession accordée par les autorités téléphoniques précisait que deux programmes d'émetteurs nationaux et un programme étranger pouvaient être retransmis, de sorte que des stations de réception furent installées afin de capter les émissions européennes. A Berne, la station fut construite sur le Gurten et, pour la ville de Bâle, sur la hauteur de Chrishona. La guerre a valu à cette société les mêmes restrictions qu'à Rediffusion S.A. ; actuellement, les trois programmes sont captés sur le réseau de télédiffusion de l'administration. En l'absence de programme, la société peut transmettre des disques passés dans ses studios.

L'entreprise a construit systématiquement son réseau de distribution et, dans les grands quartiers d'habitants, tous les appartements sont pourvus de prises pour connexion au réseau de la Radibus. Les nouveaux auditeurs ne supportent ainsi aucun frais d'installation et ne

doivent payer que la taxe d'abonnement puis faire l'acquisition d'un haut-parleur. La société signale qu'à Bâle, en particulier, un très fort déplacement des abonnés se manifeste. Lorsqu'un abonné s'installe dans un quartier sans dispositif de Radibus, il est naturellement perdu. Il est donc nécessaire de se livrer à une intense action de recrutement pour maintenir constant le nombre des abonnés et même l'augmenter. A la fin de 1940, la société Radibus A.G. comptait 9504 auditeurs.



TAXE DE CONCESSION



1.70

P E R S O N N E L

3.50

I N T É R Ê T S
A M O R T I S S E M E N T S

1.80

F R A I S D'EXPLOITATION

1.75

P E R S O N N E L

4.25

P R O G R A M M E S

1.30

A D M I N I S T R A T I O N

- .70

A M O R T I S S E M E N T S
R É S E R V E S



A quoi sert la taxe de concession

LES JOURNAUX DE RADIO

Nous ne devons pas oublier de parler des journaux de radio, dans notre revue du passé de la radiodiffusion suisse. Ils furent les premiers agents de propagande en faveur des émetteurs et des auditeurs; dans leurs collections se reflètent aussi toute l'histoire de notre « broadcasting ». *Le Radio*, le vétéran des journaux radiophoniques suisses, parut pour la première fois au printemps 1923, à Lausanne, c'est-à-dire lors des tout premiers débuts de la radiodiffusion suisse.

En automne 1923 parurent à Berne-Bümpliz deux journaux de radio, à savoir le bilingue *Radio* et l'hebdomadaire *Radio-Bulletin*. Ils traitaient des divers problèmes que soulevait la radiophonie naissante et servaient aussi de « tribune libre » aux premiers groupements et clubs de sans-filistes.

A Zurich parurent ensuite deux journaux de radio, qui se firent une sérieuse concurrence; l'un, l'officiel *Radio-programm* était de couleur bleue; l'autre, de couleur jaune, était l'organe du « Radio-Bauverein ».

Par la suite, la *Radio-Bau-Zeitung* changea son titre contre celui de *Radio-Zeitung* et devint, en 1927, l'organe officiel de « Radio Bâle » et de « Radio Genève », en publiant, à l'intention de ce dernier studio, un supplément

contenant des articles en langue française. A Zurich, d'autre part, le journal « jaune » et le journal « bleu » fusionnèrent, sous le titre de *Schweizerische Radio-Zeitung*. Bâle ne possédant plus son propre journal se rallia alors à celui de Berne, qui prit le titre de *Schweizerische Radio-Zeitung Radio-Bern*. L'édition destinée à Bâle portait la suscription « Radio-BaseL ».

En 1927 existaient donc deux journaux de radio en langue allemande, qui se faisaient une redoutable concurrence, corrolaire de la rivalité de Zurich et de Berne sur le terrain radiophonique. En 1930, le journal de Berne disparut au profit de celui de Zurich et M. le Dr Notz, directeur de « Radio-Bâle » entra dans la rédaction de l'organe zurichois. C'est alors que Berne décida d'innover en matière de presse radiophonique et d'éditer un organe illustré, au lieu d'un simple bulletin de programmes. Il s'ensuivit la fondation de l'« Agrap » (Aktien gesellschaft für Radiopublikationen) qui fit paraître le *SRI* (*Schweizerische Radio-Grammo-Tonfilm-Illustrierte*).

A sa fondation, la Société suisse de radiodiffusion se trouva de la sorte en possession de deux organes officiels en langue allemande, ce qui d'emblée fut naturellement reconnu comme une absurdité. La fusion, cependant, s'avéra difficile et ne fut réalisée qu'en 1935, lorsque le *SRI* et le *SIRZ* formèrent la *Schweizer Radio-Zeitung*, appartenant à l'« Agrap », à laquelle sont intéressées aujourd'hui toutes les sociétés suisses alémaniques de radio.

En 1933 parut un nouveau journal radiophonique suisse à bon marché, le *Radiobörer*, organe non officiel, qui dans l'intérêt même de la radiodiffusion suisse a passé lui

aussi dans les mains de l'« Agrap » ; ce journal n'insère que les programmes, à l'exclusion de tout texte de caractère divertissant.

Il faut signaler aussi qu'en Suisse allemande tout comme en Suisse romande, la radio scolaire édite son propre journal. Il s'intitule *Schulfunk* et paraît depuis 1936 cinq fois par an, pour donner au personnel du corps enseignant les instructions concernant l'écoute des émissions faites à l'intention des écoles. Le tirage global des différents journaux que nous venons de citer s'élève à plus de 100.000 exemplaires.

Enfin, toujours en ce qui concerne la Suisse alémanique, nous devons mentionner qu'a paru pendant un certain temps, à Bâle, une revue mensuelle de radio-technique, intitulée *Radio-Fortschrift*. Fort bien rédigée par M. le Dr Dürrwang, elle a malheureusement dû interrompre sa parution à cause de la guerre. Quant à l'organe *Schweizer Musikbandel und Industrie*, qui en est à sa quatorzième année d'existence, il accorde de façon régulière l'hospitalité de ses colonnes aux marchands de radio, qui depuis le printemps 1941 ont cependant eux aussi leur propre journal, paraissant sous le titre *Radio-Service*.

Enfin, les amateurs suisses d'ondes courtes membres de l'USKA ont également leur organe officiel. C'est l'*Old Man*, dans lequel ne sont traitées que les questions relatives à l'émission d'amateurs sur ondes courtes.

Mise à part une brève allusion au doyen des journaux de TSF suisses, *Le Radio*, de Lausanne, nous n'avons rien dit encore de la presse radiophonique suisse romande. Son « histoire », à dire vrai, est moins compliquée que celle des journaux de radio d'outre-Sarine. De fait,

Le Radio, organe officiel des studios de Lausanne et de Genève et de la Société suisse de radiodiffusion, offre un bel exemple de persévérance dans l'effort et d'harmonieux développement. Il entrera prochainement dans sa vingtième année, après avoir suivi pour ainsi dire depuis les débuts toute l'évolution de la radiophonie. Journal exclusivement technique dans ses premières années d'existence, lu à l'époque avec un intérêt passionné par un petit nombre d'amateurs et de « bricoleurs » du « bon vieux temps de la TSF », *Le Radio*, suivant en cela tous les stades de l'expansion sans cesse accrue de la radiophonie, s'est progressivement transformé en un véritable magazine, qui semaine après semaine se fait aujourd'hui le vivant écho, le miroir fidèle de l'actualité sous toutes ses formes. De là, son titre actuel de *Radio-Actualités*.

A l'instar de celle de la Suisse alémanique, l'organisation romande de la radio scolaire possède elle aussi son propre organe. Il s'agit du journal *La radio à l'école*, dont les feuillets de documentation sont l'indispensable et précieux complément des émissions scolaires diffusées par les studios de Genève et de Lausanne.

Et la Suisse italienne, dites-vous ? Elle aussi, bien sûr, a son journal de radio. Il a nom *Radioprogramma*, paraît depuis neuf ans chaque semaine à Lugano, et sert d'organe officiel à la « Radio Svizzera Italiana ».

INDUSTRIE ET COMMERCE RADIO-ÉLECTRIQUES

Toutes les branches de la radio-électricité ont présenté un développement semblable : débuts enthousiastes et agités, progrès et erreurs, tendances à la simplification et, finalement, une stabilisation certaine jusqu'en 1939 où la guerre, en ce domaine aussi, exerça son action perturbatrice et retardatrice.

Le commerce et l'industrie radio-électriques suisses ont passé par toutes ces phases. Dans leur cas cependant, les développements techniques n'ont pas été seuls à exercer une influence ; les facteurs économiques jouèrent aussi leur rôle. Un aperçu général sur l'histoire de la radio-électricité en Suisse nous permettra de revenir sur ce point.

Au début, les récepteurs introduits dans notre pays étaient destinés aux besoins de l'armée et ne permettaient de capter que des signaux morses, les seules émissions qui existaient alors. Le premier récepteur apparut à Zurich vers 1920 ; il était prévu pour la réception des ondes comprises entre 3000 et 25.000 mètres et fit sensation. Lorsqu'en 1921, les stations de Koenigswusterhausen et de la Tour Eiffel commencèrent leurs émissions de nouvelles et de musique, l'on vit apparaître des récepteurs accordés

en permanence sur ces deux stations. La France vint en tête de la construction ; mais, d'Angleterre et d'Allemagne, des modèles de récepteurs furent aussi lancés sur le marché. La plupart des récepteurs furent construits par des amateurs en Suisse même. Il n'était pas question à cette époque de commerce radio-électrique proprement dit. Seules, quelques maisons d'électricité s'occupèrent de la vente d'appareils et de pièces détachées pour le montage des récepteurs.

Une année après déjà, dans l'hiver 1922-1923, les fabricants suisses d'appareils radio-électriques présentèrent leurs produits dans des expositions qui retiennent fortement l'attention. Presque toutes les maisons qui construisirent alors des récepteurs ont abandonné cette branche de leur activité ; rappelons ici les noms de ces pionniers : Télévox et Favarger à Neuchâtel, Maxim à Aarau (cette maison construisit aussi l'émetteur du Radio-Club de Zurich), Schneider à La Chaux-de-Fonds, Xaver Schuler à Brunnen et Zellweger à Uster.

Une partie très importante de chaque installation de réception était la *batterie de tension anodique* et, là encore, des fabriques suisses, dont Leclanché à Yverdon, furent bientôt à même de remplir toutes les exigences. La qualité du *haut-parleur* revêtait alors une grande importance. Cet accessoire n'était évidemment pas construit en Suisse ; par contre, les anciens journaux de radio nous révèlent que des lampes électroniques furent aussi fabriquées dans notre pays. Elles provenaient de la fabrique de lampes à incandescence de Zoug ; un journal spécialisé parle aussi de lampes construites dans une fabrique bâloise. Cette fabrication de lampes était en tous cas très modeste et fut

bientôt abandonnée lorsque la concurrence étrangère devint trop forte. Il semble aussi que c'est à ce moment qu'apparurent des mercantis qui mirent en vente une marchandise de mauvaise qualité. L'ignorance du public fut parfois scandaleusement exploitée.

L'année 1924 est marquée par la fondation de la première organisation commerciale radio-électrique suisse; *l'Union suisse des marchands de radio* (Verband Schweiz. Radiohändler) se constitua alors pour conduire le commerce radio-électrique selon des voies sérieuses. Il fallut attendre encore quelques années avant d'atteindre ce but. Cette année là, la littérature spécialisée, encore passablement sceptique, estimait que l'emploi du courant de lumière pour fournir la tension anodique à l'aide d'appareils redresseurs spéciaux n'était pas encore notablement répandu; cependant, en 1925 déjà, l'intérêt qu'éveillent les appareils de tension anodique était grand, bien qu'il n'en soit pas fait encore un large usage. En dépit de cela, l'auteur du catalogue de l'exposition zurichoise de radio se risquait, en 1925, à faire froidement les affirmations suivantes: « Les produits exposés ont été examinés par la commission technique de l'exposition et peuvent être recommandés au public, d'autant plus qu'aujourd'hui le développement de la construction des appareils a heureusement atteint son terme et que l'on ne doit plus craindre, comme c'était le cas l'année dernière, qu'il apparaisse sur le marché radio-électrique des nouveautés surpassant rapidement les appareils actuellement en service ». Ces phrases prophétiques, mais fausses hélas, furent écrites en 1925. Depuis lors, les prophètes sont devenus un peu plus prudents et l'on estime plutôt qu'au-



Le bâtiment inauguré en 1940



Studio de Bâle

Le „cœur“ du service technique:
Pupitre de contrôle dans la salle
des amplificateurs



Le grand studio de musique

Besondere Nummer zur Eröffnung der Zürcher Exposition.

1924, 24. August 1924, No. 7

RADIO PROGRAMM

OFFIZIELLES ORGAN DER RADIOGENOSSENSCHAFT IN ZÜRICH



No. 1

Dezember 20 1924

13. November 1924

Radiobau Zeitung

Das ist die Zeit für alle Radioamateure...
Herausgegeben von...
No. 12

RADIO

Schweizerische Zeitschrift für drahtlose Telegraphie
BULLETIN SUISSE DE TELEGRAPHIE SANS FIL



17, Allmend, Basel



Autrefois . . .

LE RADIO

LA MAISON DE LA RADIO A LAUSANNE





Studio de Berne: Appareil Philips-Miller pour l'enregistrement et la reproduction sur film

Studio de Zurich: Grand studio pour orchestre dans le nouveau bâtiment



jourd'hui encore, nous ne vivons que les débuts de la technique de la haute fréquence.

En cette année 1925, citons encore : le premier récepteur avec un cadran portant les noms des stations, un haut-parleur avec une chambre de résonance semblable au violon dont elle possédait les ouïes ; les lampes furent alors « régénérées », c'est-à-dire que leur filament fut remplacé lorsqu'il était brûlé. Ceci se produisait assez fréquemment et les exigences concernant la construction des lampes n'étaient pas si précises que la régénération des filaments en soit rendue difficile. A cette époque déjà, des illustrations américaines montrèrent que la radio pouvait aussi prendre place dans l'auto ; on s'intéressait à la réception des émissions d'Amérique et l'on payait les récepteurs par acomptes. Le prix d'un bon récepteur atteignait alors 1728 francs, sans haut-parleur, lorsqu'il s'agissait d'un appareil de bonne qualité ! Bien entendu, les appareils détecteurs prédominaient bien qu'ils fussent relativement chers. Les journaux de radio donnaient des indications pour construire soi-même des récepteurs dans lesquels des boîtes de cigares, des dés à coudre, des boutons-pressions, des lames de rasoir et des pièces de cuir formaient les principaux éléments. On trouve, par exemple la description d'une telle réalisation dans le *Radio-Bau-Zeitung* des 15 et 31 décembre 1924.

L'année 1926 démentit les prévisions faites un an auparavant, D'Angleterre arrivèrent les premiers appareils destinés à être reliés au réseau électrique d'éclairage, ce qui représentait un progrès notable. Les accumulateurs et les batteries de tension anodique devenaient inutiles. L'année suivante apporte également de nouvelles con-

quêtes. La construction de nouveaux émetteurs fit s'accroître fortement le nombre des auditeurs. Des fabriques importantes livrèrent les récepteurs en grandes séries et l'industrie suisse ne put plus soutenir la concurrence étrangère, car il n'existait pratiquement pas de protection douanière. Les droits d'entrée s'élevaient à 60 centimes par kilogramme, ce qui ne jouait aucun rôle pour des appareils de prix élevé. Les fabriques du pays abandonnèrent la lutte de sorte que, pendant quelques années, les récepteurs étrangers dominèrent complètement le marché suisse. De nombreuses maisons se consacrèrent alors à l'importation d'appareils provenant, en particulier, des États-Unis et d'Allemagne et beaucoup, par trop même, s'adonnèrent au séduisant commerce radio-électrique. Comme aucune restriction n'existait, chacun pouvait ouvrir un commerce de récepteurs. On vit apparaître des brocanteurs qui ménagèrent des heures amères à leur clientèle et aux spécialistes vraiment sérieux et, par leur ignorance souvent effrontée, causèrent fréquemment des dommages. Les associations de marchands et grossistes furent en quelque sorte impuissantes à réprimer cet état de choses car l'importation était possible à chacun; tous les efforts tentés restèrent vains et furent toujours contrecarrés par des influences externes. On put compter à cette époque cent vingt marques importées.

Une phase du développement de la radio en Suisse fut sérieusement influencée par des conflits de brevets. La forte importation des appareils américains compromettait le mouvement d'affaires des marques européennes dont les prix étaient moins avantageux. Les possesseurs des brevets américains en Suisse ainsi que les maisons étran-

gères cherchèrent alors à protéger leurs produits en réclamant des droits de licence aux importateurs, essayèrent de faire dépendre l'importation de leur bon vouloir et menacèrent de procès pénaux, de procès en contrefaçon et de saisies. Il n'est pas question de rechercher ici si ces manœuvres étaient justifiées. Ces conflits de brevets troublèrent considérablement le marché; ils durèrent de nombreuses années et certains sont peut-être encore pendants devant les dernières instances judiciaires.

Vers 1930, le problème de la *sélectivité* joua un rôle de plus en plus important. Seuls, quelques appareils permettaient d'extraire la station désirée du chaos des émissions à forte puissance. Les récepteurs superhétérodynes fêtèrent un glorieux retour après qu'il fut possible de supprimer leur principal inconvénient: la réception de la même station en plusieurs points du cadran. A cette époque apparurent les premiers récepteurs pour automobile. On parlait déjà de transmission d'images et de télévision; les ondes très courtes sont aussi signalées pour la première fois.

La construction des *émetteurs nationaux* stimula notablement le commerce radio-électrique. Le nombre des concessionnaires s'accrût cette année-là de plus de 80.000! Dès lors, cette branche de notre activité nationale n'a plus connu d'année aussi favorable.

Le Département de l'économie publique observait avec intérêt et inquiétude le chiffre croissant des importations. Alors que nous possédions en Suisse une industrie électro-technique et de petite mécanique incomplètement occupée, bien que très développée, nous achetions pour des millions de francs d'appareils récepteurs à l'étranger.

STUTTGART
ROM
BERLIN
LONDRES
MINSTER
PARIS
WIEN
MILAN
SOTTENS

Comme une industrie radio-électrique suisse ne pouvait être viable sans protection douanière, les droits de douane furent augmentés de deux francs par kilogramme et, en même temps, l'importation fut strictement contingentée. Ainsi, des possibilités de développement s'offraient de nouveau à l'industrie radio-électrique suisse qui devenait même indispensable. Le marché intérieur réclamait de 60.000 à 80.000 appareils par an. Il était impossible d'en importer un tel nombre dans le cadre d'un contingentement restreint. Toute une série de fabriques d'appareils radio-électriques s'établirent alors dans notre pays. Certaines d'entre elles ont déjà disparu, car elles s'étaient lancées dans la construction sans disposer de moyens suffisants; la plupart cependant se développèrent d'une façon réjouissante. Des maisons, d'entente avec une marque étrangère, se limitèrent au montage de pièces détachées importées. D'autres entreprises ne se basèrent que sur la construction étrangère; un troisième groupe se risqua à suivre entièrement sa propre voie en matière de construction. Au cours des ans, l'industrie radio-électrique suisse a prouvé ses capacités et put même entreprendre l'exportation de ses produits vers divers pays. Là encore, la guerre a interrompu ce développement plein de promesses.

Certaines pièces détachées, les lampes par exemple, ne sont pas construites en Suisse. Dans ce cas, nous sommes toujours dépendants des produits étrangers. Une maison de Bienne présenta un projet, étudié dans ses moindres détails, prévoyant l'installation d'une fabrique de lampes en Suisse; mais cette intention ne put pas être réalisée.

La jeune industrie suisse subit aussi les préjudices des

conflits de brevets, sauf dans les cas des maisons qui possédaient déjà leurs propres licences. Il se déclina une guerre violente entre les deux partis représentant les pools de brevets et les fabricants suisses, ce qui donna pas mal d'ouvrage aux agences de brevets et aux tribunaux. On peut dire que les procès et la propagande ont coûté davantage aux fabriques suisses que ce qu'aurait demandé un arrangement selon les exigences des licences. Ceci aussi ne saurait d'ailleurs être discuté ici.

En même temps que des restrictions d'importation réglementaient le commerce de gros, de nouvelles prescriptions étaient établies pour le commerce de détail. En 1932, les associations de spécialistes entamèrent avec la SSR et les PTT des pourparlers dont le résultat fut la mise en vigueur, le 1er juillet 1933, d'une nouvelle concession pour vendeurs. Cette concession est basée sur le principe suivant : chaque maison de commerce doit avoir un dirigeant responsable possédant une formation technique et ayant subi un examen ; le propriétaire de l'entreprise doit être inscrit au registre du commerce et la vente d'appareils radio-électriques doit être son activité principale ; de plus, il doit posséder un magasin adapté aux conditions locales. Le marchand paye une finance de cinq francs pour tout appareil installé ; cette somme est destinée à couvrir les frais de la propagande en faveur de la radio-diffusion et à subventionner la lutte active contre les perturbations. L'introduction de cette concession a causé passablement d'émotion chez les marchands, surtout chez ceux qui craignaient ne pas pouvoir l'obtenir. Toutes les protestations et les appels aux tribunaux ne portèrent aucun fruit et, depuis lors, la concession a révélé de nombreux

avantages tant pour les commerçants que pour le public.

Le nombre des concessions pour la vente des appareils varie constamment mais oscille toujours autour de mille. On estime actuellement à 60.000 le mouvement annuel des récepteurs. Sur 40.000 nouveaux auditeurs, 10.000 environ louent des récepteurs ou achètent des appareils d'occasion. Aux 30.000 récepteurs vendus à de nouveaux concessionnaires, il faut ajouter un nombre presque égal d'appareils destinés à remplacer les vieux modèles des anciens auditeurs. Ceci représente une vente annuelle de 60 récepteurs par vendeur concessionné, ce qui est décidément peu. Ce chiffre presque invraisemblable s'explique par le fait que de nombreuses maisons, bien qu'en possession d'une concession, ne se consacrent pas entièrement au commerce radio-électrique.

Deux formes particulières de ce commerce sont la *location* et l'*abonnement*. Toutes deux sont fort estimées des couches peu aisées de la population par suite des petites sommes qu'elles exigent mensuellement. Mais, il est évident que les maisons qui livrent des appareils dans de telles conditions supportent de gros risques et des frais élevés, ce que le public oublie la plupart du temps.

Si le nombre des marchands de récepteurs paraît relativement fort, il ne le cède en rien cependant à celui des maisons qui construisent ces postes. Economiquement parlant, il est faux et insensé que le faible marché suisse soit alimenté actuellement par quinze fabriques. La concurrence est naturellement assez forte et ne peut être quelque peu atténuée que par des arrangements pour la vente et les prix.

Un aperçu sur le commerce et l'industrie radio-élec-

triques suisses serait incomplet si l'on ne citait pas brièvement l'histoire du *récepteur populaire*, un problème qui revient constamment sur le tapis. L'Administration des télégraphes et, naturellement aussi, le Service de radiodiffusion, ont grand intérêt à ce qu'il existe le plus possible de concessionnaires. Le prix d'achat des récepteurs est trop élevé pour que, en dépit de toutes les facilités de paiement, il reste à la portée des petites bourses. Pour populariser la radiodiffusion dans les milieux à faibles revenus, on envisagea la création d'un récepteur populaire. Dans d'autres États, la tendance d'accroître le nombre des auditeurs est liée à des fins politiques. Les actions en faveur des récepteurs populaires sont alors soutenues par le gouvernement. En Suisse, cette question fut abandonnée à l'initiative privée. Jusqu'à ce jour, on a tenté par trois fois de mettre en vente un appareil simple et bon marché. Il semble cependant que le Suisse, qui possède pour tout ce qui touche à la technique un sens d'appréciation bien développé, ait refusé de lui accorder son attention.

Lorsqu'en 1932 le nombre des auditeurs s'accrût partout à l'exception de l'arrondissement téléphonique de Lucerne, pourtant voisin de l'émetteur de Beromunster, une maison de cette ville construisit un petit appareil accordé une fois pour toutes sur cet émetteur national et qui pouvait être vendu à un prix modeste. On n'a plus guère entendu parler de ce récepteur.

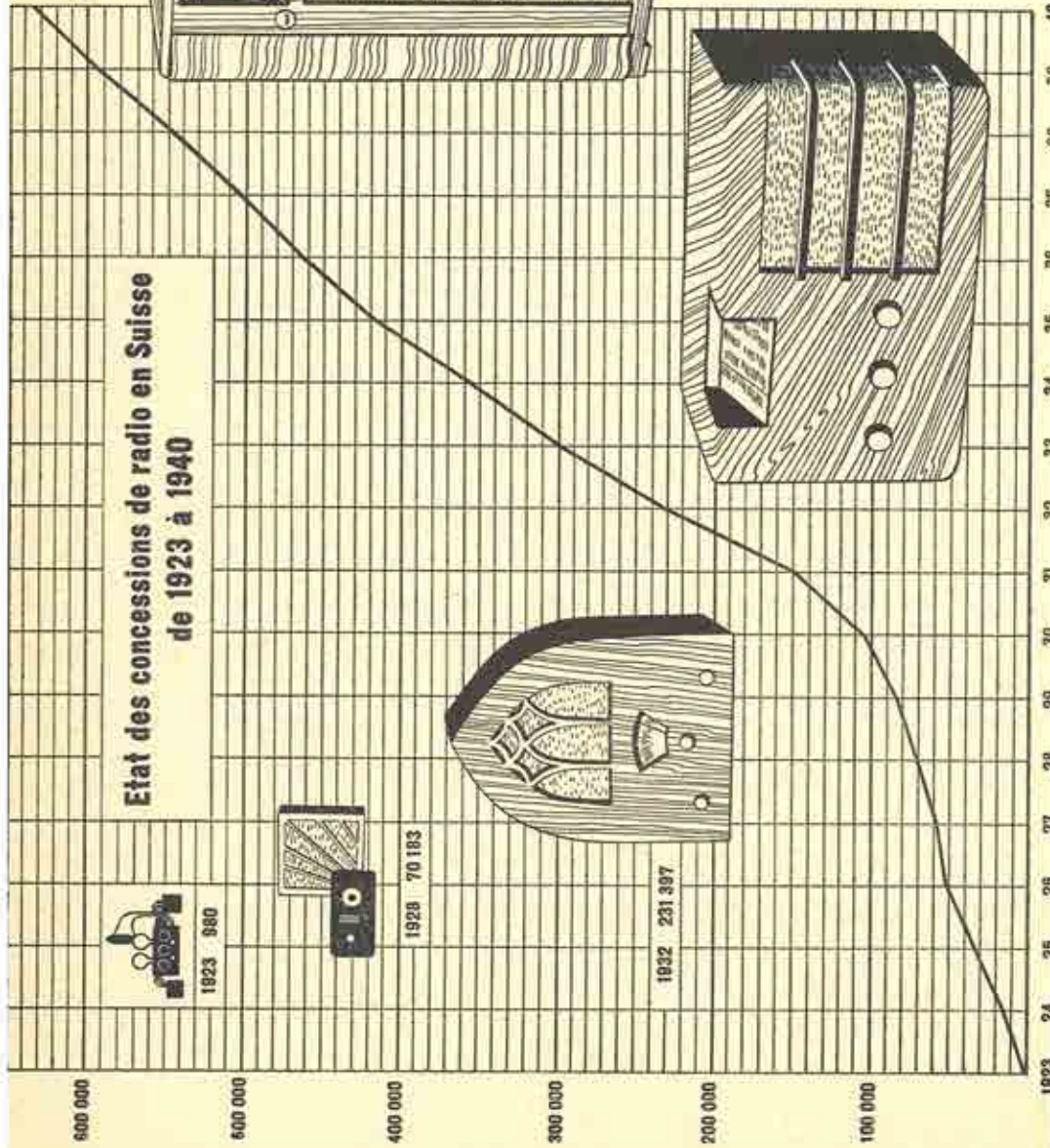
Un peu plus tard, une fabrique lança sur le marché — cette fois à grand renfort de réclame — un récepteur dit « populaire » qui coûtait 195 francs et était réellement de bonne qualité. Mais, comme il ne possédait pas de

dispositif compensant l'évanouissement, et que sa sélectivité se révéla peu satisfaisante, il disparut presque complètement. Quoi qu'il en soit, de nombreuses familles — on parle de 25.000 — se laissèrent ainsi gagner à la radio-diffusion. Un récepteur populaire suisse dénommé « Tell », construit à titre de concurrence, eut un sort semblable. De nombreux auditeurs s'étaient trop aventurés financièrement en achetant ces récepteurs populaires ; ils ne purent plus payer les mensualités ainsi que la concession, si bien que, finalement, personne ne fut satisfait des résultats de cette vente. Le silence se rétablit autour du récepteur populaire.

Au cours de la saison 1940-1941, une maison construisit un petit « récepteur suisse » — on voulait éviter alors l'expression fatale de « récepteur populaire » — qui répondait mieux que ses prédécesseurs à ce que l'on attendait d'un appareil populaire. Il possédait une puissance suffisante, était bon marché et fut recommandé par l'Administration des PTT. Les commerçants évitèrent de plusieurs manières de vendre cet appareil qui ne leur laissait qu'un maigre bénéfice. La guerre amena l'augmentation du coût de ce « petit récepteur », réduisant la marge de prix entre ce produit et un appareil normal, de sorte que l'émoi qu'il avait suscité s'est maintenant calmé. Le fait qu'une seule maison put s'assurer le monopole de construction d'un appareil recommandé par les autorités fut fortement critiqué et amena la concurrence à réaliser sur ce même plan des petits récepteurs de meilleure qualité, bien qu'un peu plus chers. Les milieux du commerce radio-électrique rapportent que tous ces modèles sont relativement difficiles à vendre.

Le commerçant et le fabricant n'éprouvent que peu de satisfaction en s'intéressant à un appareil bon marché. Les frais de vente sont aussi élevés que pour un récepteur cher, ce qui fait comprendre facilement pourquoi le récepteur populaire ne rencontre guère de sympathie de ce côté-là.

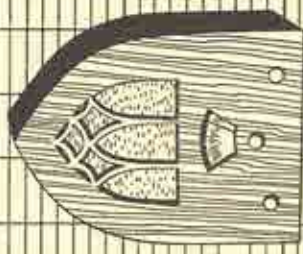
Etat des concessions de radio en Suisse de 1923 à 1940



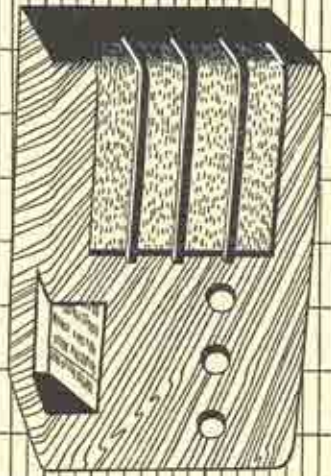
1923 980



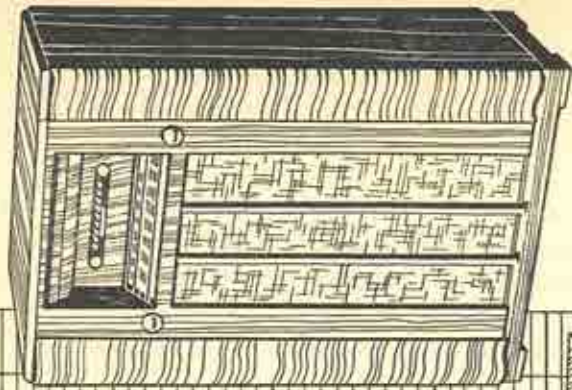
1928 70 183



1932 231 397



1937 504 132



1940 634 248

600 000

600 000

600 000

400 000

300 000

200 000

100 000

1923 24 25 26 27 28 29 30 31 32 33 34 35 36 37 38 39 40

LA RADIO AGENT DE LIAISON ENTRE LES AUTORITÉS ET LE PEUPLE

Comparée à la radio américaine, la radio européenne compte, proportionnellement, moins d'émetteurs, mais ils sont en général plus puissants. En outre, sur notre continent, le pouvoir politique, dans les différents pays, exerce une influence plus ou moins marquée sur l'organisation des services de radiodiffusion. On ne peut imaginer en Suisse, par exemple, des postes privés, tirant leurs ressources de la seule réclame. Dans notre pays, les autorités fédérales se sont préoccupées assez tôt de la radiodiffusion dont elles reconnurent les riches possibilités. Les caractères mêmes de la diffusion radio-électrique, qui ne connaît aucune frontière politique, excluèrent que les autorités cantonales prissent une influence prépondérante. Elles se bornèrent à prendre sous leur garde les installations techniques, tandis que les directeurs des programmes s'assuraient une remarquable indépendance.

Mais il est apparu très tôt que la radio, par la rapidité des transmissions, en mettant l'auditeur en contact direct avec la personne dont elle entend la voix, est un instrument unique lorsqu'il s'agit de renseigner l'opinion publique ou même de la diriger. Elle constitue tout naturellement un lien entre l'autorité qui désire s'adresser au peuple et

le peuple lui-même. En 1925, on avait reconnu cet avantage de la radio, puisqu'une voix s'éleva à Bâle, lorsque fut inauguré l'émetteur de la place d'aviation, pour demander que le microphone devînt le « porte-voix » du gouvernement. Le Conseil fédéral qui, en définitive, assume la haute surveillance sur le service de la radiodiffusion, n'a fait usage jusqu'à présent que dans des cas exceptionnels du plus moderne des moyens d'information pour renseigner le peuple. On se rappelle l'allocution du Conseil fédéral la veille de la mobilisation générale, le 28 août 1939. La rareté de ces interventions contribue précisément à en maintenir vivace le souvenir.



Cependant, la radio joue un rôle important dans notre pays aussi, lorsqu'il s'agit simplement d'informer le public des mesures prises par les autorités, en particulier dans le domaine de l'économie de guerre. Les pouvoirs publics ont un grand intérêt que la plus grande partie de la population apprenne, au même moment, quelles sont les dispositions édictées en vertu des pleins pouvoirs pour assurer le ravitaillement du pays. Pour les arrêtés et les ordonnances applicables dans tout le pays, les autorités se servent de plus en plus de la radio. En cas de guerre aussi, les ondes fourniraient le moyen le plus sûr et le plus direct de maintenir le contact entre le gouvernement ou le commandement de l'armée et le peuple.

Depuis des années, les programmes font une large place à la propagande économique et touristique. On entend régulièrement des émissions destinées à faire mieux connaître l'industrie nationale ou les avantages et les agré-

ments que notre pays offre aux étrangers. Les premiers essais de propagande économique remontent à l'année 1925, lorsque l'émetteur de Bâle diffusa des informations relatives à la Foire d'échantillons. Mais, c'est surtout depuis la réorganisation de 1931 que la radio a développé systématiquement la propagande touristique. Les premières émissions passèrent, en français, en anglais, en allemand et en hollandais, pendant l'hiver de 1931 à 1932. L'Office central suisse du tourisme a régulièrement collaboré à ces émissions de propagande.

En outre, la radio fut très tôt mise à contribution pour les recherches de police. Parfois, à la fin du service d'informations, le speaker de l'un ou l'autre de nos studios lit un communiqué de la police concernant une disparition et priant le public de collaborer, par les renseignements qu'il pourrait fournir, aux recherches entreprises. On a renoncé à diffuser les avis relatifs aux vols d'automobiles. Ils se répétaient trop souvent et la publicité qu'on leur donnait pouvait éveiller à l'étranger l'impression que de tels délits étaient commis journellement en Suisse. En outre, les délinquants eux-mêmes étaient avertis qu'on était à leur poursuite, de sorte que la police a préféré recourir à ses moyens ordinaires. A l'occasion, la radio a participé à d'importantes enquêtes, la première fois le 1er février 1928, lorsqu'un automobiliste avait renversé et tué un cycliste et s'était enfui sans s'occuper de sa victime. Grâce aux indications diffusées par la radio, la voiture fut reconnue et le conducteur fautive arrêté quelques jours plus tard. Le 1er juillet 1928, la police bernoise, en collaboration avec la radio et l'Automobile-Club organisa, à titre d'exercice, une vé-

ritable « chasse à l'homme », à laquelle participèrent les auditeurs.

On se rappelle enfin qu'en 1936, des criminels attaquèrent une banque de Bâle, tuèrent le caissier, puis trois agents lancés à leur poursuite et en blessèrent un quatrième. La police utilisa la radio pour mettre le public en garde contre les deux forcenés qui, traqués, finirent par se donner la mort dans un jardin public de Bâle.

Les organes de la police se plaisent à reconnaître les services que la radio peut rendre dans la recherche des délinquants ou les enquêtes criminelles, en particulier pour renseigner le public, faire appel à des témoins et obtenir des moyens de preuve.

CE QUE L'AUDITEUR NE SAIT PAS... OU TROP PEU

L'élaboration des programmes est une des tâches des directeurs de studios et de leurs chefs de service. C'est un travail ingrat et difficile.

Les directeurs de studios doivent tenir compte, en effet, d'intérêts nationaux, parfois même cantonaux, qui échappent en général aux auditeurs. Ils doivent se soucier de l'expression radiophonique, car la radio ne s'exprime pas comme le livre, le journaliste ou le conférencier. Ils doivent renouveler sans cesse les programmes, car les chroniques, rubriques, méthodes ou plans de présentation s'usent beaucoup plus vite au micro que dans le journal. En un mot, ils doivent avoir des « idées », beaucoup d'idées, car les auditeurs sont insatiables, critiques, et n'admettent pas la routine.

En quoi ils ont peut-être raison.

Mais s'imaginent-ils l'effort constant, sans répit, qui est nécessaire dans un studio ?

Presque jamais.

La tâche de directeur de studio est ingrate, parce que le directeur, sur cent offres de collaboration qu'il reçoit, doit en écarter 90. En effet, la plupart des propositions

qui sont faites aux studios ne sont que causeries interminables ou compositions qui ne tiennent pas compte des possibilités d'expression de la radio.

Car écrire pour le micro est un métier. Dans cet art comme dans tout autre, l'improvisation et l'amateurisme ne sont que dangers.

Nous ne pouvons ici énumérer les divers principes qui sont à la base de la composition des programmes. Quantité d'éléments psychologiques interviennent, se combinant aux missions que reçoivent les studios et aux possibilités artistiques des régions dans lesquelles ces derniers se trouvent.

En vérité, un studio ne peut progresser qu'en créant sans cesse. En créant, une troupe d'acteurs de grand métier, en créant le théâtre radiophonique, en faisant créer des œuvres radiophoniques, des ensembles musicaux ou vocaux, etc.

Car il n'existe que fort peu de choses que l'on peut émettre sans retouches. Des causeries tout au plus. Et encore, point trop n'en faut, car le studio voit aussitôt partir ses auditeurs qui s'en vont chercher divertissement sur des postes étrangers. Cas particulièrement grave en temps de guerre européenne et d'idéologies nombreuses, contradictoires, souvent contraires à notre vie nationale.

Deux dangers doivent être évités : la vulgarité et le ton trop lourd, « prêchi-prêcha ». Pour la radio comme pour la littérature, on peut affirmer, sans crainte de se tromper, que « tous les genres sont bons, hormis le genre ennuyeux ».

Mais que d'efforts et d'ingéniosité ne faut-il pas pour instruire en intéressant, pour toucher sans glisser dans la sensiblerie, pour plaire et divertir sans choquer !

D'autant plus que la plus grande partie du répertoire



„Il était une fois . . .“

Appareils de l'émetteur de l'aérodrome de Bâle

Dr. M. SCHLAGETER, premier directeur et premier speaker de Radio-Bâle, au microphone

Le bâtiment du studio au Margarethenpark



Un vétéran des postes récepteurs, modèle 1922



Un des premiers postes récepteurs datant de 1923

12 lampes, antenne sur cadres, poste à batterie



Studio provisoire à la Foire d'échantillons de Bâle en 1925



M. HAAB, conseiller fédéral, devant le microphone, lors de l'inauguration du studio de Zurich en 1924

Samedi soir. Le microphone retransmet la sonnerie des cloches de Zurich



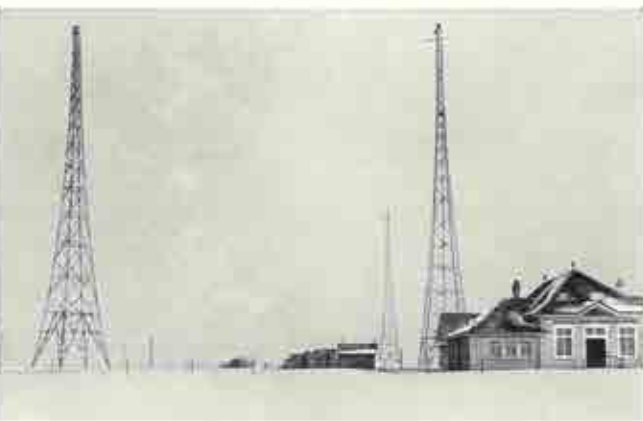


Zürich-Höngg

Les premiers émetteurs



Genève-Cointrin



Bern-Münchenbuchsee

théâtral est fondée sur des conflits que la radio, soucieuse de moralité, ne peut exposer. Le choix est donc très limité. Aussi un directeur de studio — en compagnie de ses collaborateurs immédiats — doit-il sans cesse explorer le théâtre, la littérature, la musique, l'actualité, être à l'affût du nouveau, proposer, imaginer, faire créer... tout en repoussant d'autre part le « facile » qu'on lui offre.

Sait-on, par exemple, que le programme de nos studios ne serait qu'une monotone ribambelle de causeries et de récitals, si les directeurs n'avaient pas le courage de refuser dans l'intérêt seul de l'auditeur ?

Et encore le nombre d'heures d'émission ne suffirait pas à caser dans les programmes tous ceux qui prétendent avoir le droit de faire entendre leur voix !

Certes, dans notre « ménage fédéral », c'est le peuple qui donne les directives générales, comme ce fut le cas, par exemple, pour l'introduction de l'instruction scolaire obligatoire. Mais ce n'est pas lui qui décide au cours de quelle année scolaire doivent être enseignés l'alphabet et l'arithmétique. C'est l'affaire des pédagogues, des gens du métier. La même autorité devrait être reconnue à nos directeurs de programmes. Les émissions ne s'amélioreront pas, tant que n'importe qui se croira autorisé à s'en mêler et à dicter à la légère des directives aux directeurs des studios.

Dans son ouvrage *Les possibilités de l'éducation par la radio et leurs limites*, M. le Dr Job, directeur du studio de Zurich, exprime, sur le problème du niveau culturel des émissions par rapport aux auditeurs, une série d'idées qui sans nul doute garderont leur valeur pendant longtemps encore.

Voici, entre autres, ce que nous lisons :

Le grand danger pour l'auditeur, c'est de trop vouloir écouter. Il faut combattre cette véritable rage d'écouter sans trêve ni répit. Elle n'est pas seulement un danger pour la radio, mais pour la culture elle-même. L'auditeur qui veut tout écouter doit être évincé sans pitié, car automatiquement, et infailliblement, il deviendra celui qui sait tout, qui franchit de tout, bref un de ces individus tel qu'il en existe déjà plus qu'il ne faudrait.



L'auditeur, bien souvent, voudrait déterminer le moment où il lui plairait d'entendre une émission récréative ou instructive. Il s'identifie pour ainsi dire à l'institution ; il en fait une sorte d'instrument domestique, dont il voudrait pouvoir user à sa guise. Et le voici désappointé et fâché, si au lieu du délassément demandé à la radio, il entend un grand opéra ou si, inversement, il entend chanter « Viens Poupoule » à l'instant où il est disposé à écouter un concert sérieux.

On est enclin, aujourd'hui, à juger un peuple d'après ses émissions radiophoniques aussi bien que d'après sa culture et ses réalisations dans l'ordre technique. N'oublions jamais que les émissions radiophoniques franchissent les frontières, qu'elles sont souvent, pour l'auditeur étranger, le seul moyen de se faire une idée du niveau intellectuel d'un pays ou d'un peuple voisin. Cela a son importance, surtout dans les temps actuels, alors que sont interdits nombre de journaux et de livres.

Pour l'Etat, et pour ceux qui sont chargés de la direction de la radio, le problème est tout autre. Ce n'est pas l'in-

dividu qui doit compter, mais le peuple dans son ensemble. Il ne saurait y avoir ni droits de la majorité, ni droits de la minorité. Les quelques centaines fervents de la musique sérieuse doivent compter pour les directeurs de studio autant que les milliers d'auditeurs qui réclament de la musique récréative. Ce n'est pas le nombre qui décide, mais uniquement le bien-fondé de la demande. Cela doit être vrai surtout dans un pays comme le nôtre, où l'égalité entre les parties linguistiques et culturelles a été érigée en dogme, sans tenir compte du pourcentage des habitants dans les différentes régions. Aucune votation, ni aucune consultation des auditeurs, n'y changeront rien. Ce n'est point parce qu'une majorité désire de la musique récréative qu'une minorité doit être frustrée de ses droits. Il en est de même pour les émissions diffusées en commun par nos trois émetteurs nationaux. Elles ne seront pas abandonnées, bien qu'un certain nombre d'auditeurs refusent de prêter l'oreille à ces démonstrations de l'unité nationale. Ce qui s'est avéré juste et utile le demeurera, malgré toutes les réactions de la foule.

Nous aimons à faire état de la valeur de nos écoles, de nos institutions d'éducation et de nos résultats en matière sociale et pédagogique. Nous sommes le « Pays de Pestalozzi », la province européenne de la pédagogie. Dans notre petit Etat, nous comptons sept universités et une quantité d'autres institutions culturelles de moindre importance. Nous possédons des universités populaires protestantes et catholiques; nous avons des cours et des conférences s'adressant aux partis de gauche et de droite, une centrale d'éducation ouvrière et de nombreuses commissions pour l'enseignement civique. Nous sommes très fiers de ce que

chaque jeune garçon reçoive une bonne instruction scolaire, qui lui donne de solides bases pour sa vocation et son existence. Nous sommes très fiers aussi de notre travail culturel et de celui des Suisses à l'étranger.

N'est-ce donc pas le devoir de la radio, précisément, qui, elle, s'adresse à la plus grande partie de la population, de lui transmettre les fruits de notre labeur, de notre vie intellectuelle, de notre culture ? N'est-ce point à elle à être la messagère de la culture, et de la révéler au peuple ?

En vérité, la question « La radio a-t-elle une importance culturelle » se trouve résolue de manière non équivoque. La radio est devenue un facteur de culture, qui ne pourrait plus être supprimé ni retranché de l'existence de nombreux auditeurs. La radio diffuse aujourd'hui de la bonne musique jusque dans le plus petit village de montagne ; elle embellit les heures mornes des malades et des solitaires, et les leur rend supportables. La radio pénètre dans la chambre du pauvre et en allège l'atmosphère. Elle est devenue, d'autre part, un moyen d'instruction dans de nombreuses écoles, où elle complète et illustre l'enseignement du personnel pédagogique ; elle soutient les travaux des universités populaires et d'autres institutions d'instruction, les élargit et les diffuse.

Les possibilités culturelles de la radio sont mises à profit par des centaines de milliers d'auditeurs, qui cherchent à développer leurs connaissances dans les différentes disciplines de la science. La radio enseigne la connaissance de mondes étrangers. La radio fait pénétrer dans le silence du foyer la musique légère et solennelle. La radio vivifie, console, aide et encourage !

LA MISSION CULTURELLE DE LA RADIO

Le problème de la mission culturelle de la radio offre deux aspects.

Les programmes radiophoniques sont un peu le reflet des peuples auxquels ils s'adressent. Ils permettent, en quelque sorte, et jusqu'à un certain point, de déterminer leurs aspirations et leurs possibilités dans le domaine culturel. Il est manifeste aussi que les dirigeants de la radio élaborent les programmes en tenant compte non seulement du goût du public, mais de leurs propres conceptions sur le rôle culturel de la radio.

D'autre part, pour élaborer leurs programmes, les directeurs de studios disposent de collaborateurs nombreux. Pour se rattacher à des disciplines souvent diverses, leur labeur n'en reflète pas moins, pour la plupart du temps, les tendances de l'heure et les préoccupations de la vie nationale.

Mais la radio en est réduite aux seuls moyens d'expression auditive. Et ceux-ci font appel, avant tout, aux œuvres musicales, littéraires et poétiques, grâce auxquelles s'établit une étroite liaison entre l'activité culturelle et le public. Il n'y a de culture que dans la mesure où existent des forces pour la servir.

En Suisse, compte tenu de l'étendue du territoire et de la densité de la population, ces forces ne manquent pas ; elles pourraient être plus agissantes pourtant à l'endroit de la radio, si les studios disposaient de moyens financiers accrus, qui leur permettraient de faire davantage appel aux ressources artistiques et intellectuelles susceptibles de les servir.

En se plaçant au seul point de vue économique, il ne faut pas oublier non plus que si les programmes coûtent très cher, l'activité de la radio suisse, d'autre part, offre à quantité de personnes leurs moyens de subsistance. Sait-on, par exemple, que pour ses orchestres seulement, elle verse chaque année une somme de plus de 800.000 francs, qu'elle fait vivre, avec leurs familles, de nombreux musiciens ? Il faut ajouter les cachets versés aux compositeurs auxquels la radio fait appel pour la préparation des concerts, opéras, partitions musicales de jeux radiophoniques, créations, mélodies nouvelles, etc.



La radio fait également œuvre de mécénat agissant au profit des hommes de lettres et des poètes. Le montant des sommes qui leur ont été versées a été considérablement accru en 1940, si bien que, pour de nombreux artistes suisses, la radio est une source de revenus primordiale.

Supposons qu'un jour la radio vienne à disparaître... Il y aurait alors des centaines de musiciens et de littérateurs qui se verraient privés, du jour au lendemain, du plus clair de leurs revenus et de la possibilité d'exercer leur talent.

D'ailleurs, les directeurs des studios se sont trouvés en face de tâches nouvelles. Ne pouvant puiser indéfini-

ment dans le répertoire des œuvres musicales, poétiques et théâtrales existantes, ils commandent aujourd'hui des œuvres originales aux auteurs et aux compositeurs. Plus : ils les ont orientés vers des formes de création nouvelles, adaptées le mieux possible aux exigences particulières du micro et à la psychologie des auditeurs.

C'est ainsi qu'un effort proprement créateur a été accompli plus spécialement dans le domaine du radio-théâtre. Des œuvres nouvelles ont surgi, des auteurs se sont révélés, qui ont apporté leur contribution à l'avènement d'un art proprement radiophonique, aux productions de grande valeur souvent.

Tels sont, esquissés, quelques faits à prendre en considération lorsqu'on parle de la mission culturelle de la radio. Cette mission ne peut s'exercer que s'il existe des valeurs pour la servir et, d'autre part, une instance permettant à celles-ci de se révéler et d'accomplir un travail convenablement rémunéré.

Le développement de la radio, le travail constructif et consciencieux de nos directeurs de studios ont pour premier résultat de conférer à la culture et à l'art une importance essentielle dans la vie spirituelle de notre pays. C'est sur le public que s'appuie l'activité de l'artiste ; c'est la radio qui lui offre le moyen de servir sa patrie.

LA RADIO SCOLAIRE

Dès les premières émissions, on a reconnu que la radio était un excellent moyen d'enseignement. En Angleterre et en Allemagne on fit, en 1923 et 1924, les premiers essais méthodiques d'utiliser le « broadcasting » à des fins pédagogiques. En 1924 également, le journal radiophonique paraissant à Zurich laissait entrevoir la diffusion régulière de programmes spécialement destinés aux élèves des écoles.

Il appartient à Berne toutefois de réaliser ce projet. Dans la plupart des pays européens, les émissions radio-scolaires furent introduites par un arrêté du ministère de l'éducation nationale. On ne pouvait procéder ainsi en Suisse, où l'instruction publique est du domaine des cantons. Aussi, Radio-Berne, de sa propre initiative,

organisa-t-elle une série d'émissions d'essais que l'on écouta dans les écoles bernoises et soleuroises. Le résultat fut satisfaisant, encore que la puissance réduite de l'émetteur local et l'insuffisance des appareils de réception n'aient pas permis d'obtenir partout l'effet désiré. On décida de répéter l'expérience dans de meilleures conditions techni-



ques — après la construction de l'émetteur national — pour décider si l'on introduirait définitivement les émissions radio-scolaires.

Pour la seconde tentative, les trois studios fournirent les ressources financières nécessaires et obtinrent la collaboration de pédagogues des différents cantons de la Suisse allemande. De son côté, l'administration des PTT accorda des concessions gratuites, lorsque c'était nécessaire.

Les émissions, que les studios préparèrent avec un soin particulier, reçurent généralement un accueil très favorable. La radio scolaire avait fait ses preuves et conquis son droit de cité. *L'Association suisse pour la radio scolaire* (Schweizerischer Schulfunkverein), qui avait présidé à ces seconds essais, resta en fonction, établit des directives, fixa les heures d'émission et veilla à la qualité des programmes, qui s'améliora sans cesse. La SSR accorda une modeste subvention.

En même temps, la Suisse romande faisait ses premières expériences, qui obtenaient le même succès. D'ailleurs, en 1929 déjà, le Conseil d'État vaudois avait décidé d'introduire dans les écoles publiques l'enseignement au moyen de la radio. Ces premières émissions n'avaient, il est vrai, rien de commun avec la « radio scolaire », car elles se bornaient à des conférences. En revanche, les premiers essais du studio de Lugano, au printemps de 1933, furent si appréciés que le Département cantonal de l'instruction publique — dirigé alors par M. Celio, aujourd'hui conseiller fédéral — décréta la radio scolaire obligatoire et prit à sa charge l'entretien des postes récepteurs, dans les écoles.

A la fin de 1933, l'Association suisse pour la radio

scolaire discuta, avec la SSR, la possibilité de réorganiser cette institution sur une base plus large. Bientôt, l'association décida de se dissoudre et la radio scolaire reçut un nouveau statut qui créa trois commissions régionales et six commissions locales auxquelles la SSR confia le soin de préparer et d'exécuter les émissions, les faire connaître aussi. Ces commissions s'étaient assuré la collaboration des autorités scolaires. En même temps, la SSR fournit au nouvel organisme les ressources financières nécessaires.

Dès lors, la radio scolaire est devenue un précieux auxiliaire de l'enseignement, auquel les maîtres et les élèves, qui en ont fait une fois l'expérience, ne peuvent plus renoncer. Au début, les autorités scolaires de certaines communes ne voyaient, dans la radio à l'école, qu'une distraction, un agréable intermède dans le programme des leçons. Elles refusaient donc les crédits pour l'achat des récepteurs. Aujourd'hui, heureusement, on a reconnu la valeur éducative de la radio, presque partout. Il existe naturellement des communes qui ne sont pas en mesure de se procurer les appareils indispensables. C'est le cas, en particulier, des petits villages de montagne, où la



radio scolaire rendrait de très grands services et serait spécialement bien accueillie. De nouveau, ce fut le directeur de Radio-Berne, M. Kurt Schenker, qui prit l'initiative d'organiser, en 1935 et en 1936, les collectes qui permirent de procurer 250 appareils de radio destinés aux écoles de communes montagnardes dans la gène.

Il ressort du rapport annuel de 1940 que la commission de Beromunster pour la radio-scolaire a organisé 45 émissions ordinaires, 3 émissions intercalaires et 3 émissions d'actualités. Sottens diffusa 22 émissions qui furent écoutées par 951 classes. Il y eut 17 émissions à Monte Ceneri.

La valeur de nos émissions radio-scolaires est reconnue à l'étranger et, dans divers pays, les spécialistes de la radio à l'école, se sont référés maintes fois aux expériences de la Suisse. Chez nous, la radio scolaire n'entend pas suppléer à l'enseignement du maître, nos programmes ne visent pas à remplacer la leçon directe, comme c'est le cas en Angleterre par exemple. Elle n'a d'autre prétention que d'apporter les compléments intéressants que le maître ne peut fournir lui-même; elle veut enrichir son enseignement.

Pour que les émissions radio-scolaires puissent être judicieusement préparées, il faut que le corps enseignant soit informé assez tôt des programmes qui sont diffusés. A cette fin, la Société anonyme pour les publications radiophoniques en Suisse allemande et la Commission des émissions radio-scolaires publie un périodique *Schweizer Schulfunk* qui donne les renseignements nécessaires. En Suisse romande paraît, sous le titre *La radio à l'école*, un bulletin richement illustré qui est un précieux auxiliaire pour l'instituteur. Au Tessin, le journal radiophonique réserve une place spéciale aux programmes scolaires.

Il n'est pas possible d'établir avec précision combien d'élèves écoutent régulièrement ces émissions. Des évaluations prudentes donnent le chiffre de 1500 classes avec un total de 200.000 écoliers environ.

On a constaté que les émissions radio-scolaires sont écoutées aussi par un bon nombre d'adultes. La Rediffusion SA qui peut déterminer, grâce à des mesures de courant, combien d'appareils sont branchés sur son réseau, a constaté que le dix pour-cent de ses abonnés s'intéresse aux programmes diffusés à l'intention des élèves. Cet intérêt évident a engagé les directeurs des programmes à répéter parfois, dans la soirée, les émissions radio-scolaires les plus attrayantes.



LA GUERRE ET LA PAIX ENTRE LA PRESSE ET LA RADIO

Comme la presse, la radio s'adresse au grand public, elle se met à son service. Tout d'abord, ainsi que nous l'avons exposé dans notre chronique, la radio se donna pour tâche de divertir, de délasser. Puis, il apparut qu'elle était aussi un excellent moyen d'information dont la qualité principale est la rapidité. Et précisément le rythme de la vie moderne fit que, de plus en plus, on lui demanda des nouvelles. En outre, la radio s'est révélée un moyen de propagande des plus efficaces et des peuples entiers subissent son influence.

En Suisse, c'était la presse qui, depuis plus d'un siècle, formait et reflétait l'opinion publique. Aussi, lorsque le service d'informations radiodiffusées se développa, elle s'efforça de faire valoir ses intérêts. Elle invoqua non seulement son droit d'ancienneté, mais aussi l'abondance et la diversité des journaux qui répond si bien à la struc-

ture politique de la Suisse. En effet, il y a peu de pays qui connaissent un aussi grand nombre de journaux. Cela tient au fait que la vie politique est décentralisée, que le citoyen s'intéresse plus directement aux affaires de sa commune et de son canton. Or, la radio, avec ses possibilités techniques, apparaît comme un agent de centralisation, bien qu'il soit possible de tenir largement compte, dans les programmes, des différences régionales. De plus, les éditeurs voyaient dans la radiodiffusion des nouvelles une concurrence dargereuse pour le journal imprimé. A maintes reprises, ils reprochèrent à la radio de mettre en danger l'existence même de la presse. Il conviendrait d'examiner de plus près ce reproche dans chaque cas particulier et de voir si c'est la radio qui est vraiment responsable de l'échec de telle ou telle maison d'édition. Le développement des moyens de transports et de communications n'est-il pas, en lui-même, un obstacle à une trop grande multiplication des journaux ? Si l'on songe que les grands quotidiens, imprimés dans la nuit, peuvent être vendus à des centaines de kilomètres le lendemain matin, on constatera qu'ils font, eux aussi, une sérieuse concurrence aux petites feuilles locales.

Les autorités fédérales ne sont pas restées indifférentes au problème que posait l'apparition d'un nouveau moyen d'informations. Dès les premiers temps de la radio, M. Furrer, alors directeur général des PTT, écrivait dans les *Instructions pour le service d'information* : « La radio, comme le journal, doit être au service des abonnés. L'un et l'autre renseignent l'opinion publique, chacun à sa manière et par les moyens qui lui sont propres ; ils se complètent l'un l'autre. Il n'y a guère lieu de craindre

que la sœur aînée n'arrive pas, par ses propres forces, à conserver sa situation. C'est au journal qu'il appartient de former l'opinion des citoyens sur les affaires publiques. Elle confirme et complète ce que l'on a simplement entendu à la radio. Elle intéresse en outre le lecteur à quantité d'autres sujets qu'il ne trouvera pas à la radio et qui ne se prêteraient d'ailleurs pas à une émission. La radio, elle, dont le rayon d'action est très étendu, est tenue à une sélection d'autant plus sévère qu'elle est une institution nationale et que, dans une certaine mesure, elle représente l'Etat, même si ce n'est pas officiellement. »

L'expérience a montré que la radio ne pourra jamais remplacer le journal. Le mot du haut-parleur ne se grave pas dans l'esprit. En outre, l'auditeur n'est pas toujours de loisir. Il ne peut pas être continuellement à heure fixe devant son poste récepteur. C'est là un des grands inconvénients de la radio, tandis qu'il est toujours possible de reprendre son journal, de relire un article, de méditer sur le sens de ce qui est écrit. Mais, la différence fondamentale n'est pas encore là. Il faut la chercher dans les tâches assignées à la radio, d'une part, à la presse d'autre part.

La presse quotidienne accomplit, dans notre vie publique, une fonction politique, civique, que la radio ne peut pas assumer. C'est au journal qu'il appartient de former l'opinion, de défendre des principes, un programme, de discuter les principes, les programmes des autres. Ce n'est pas le rôle de la radio de se faire le porte-parole des différents groupes politiques, de faire valoir des idées contradictoires. Il serait d'ailleurs très difficile d'accorder à chacun la part qu'il estime lui revenir dans un tel débat.

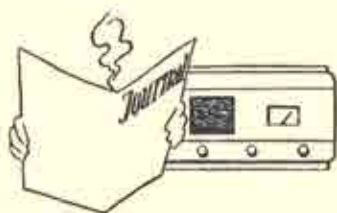
Si la radio diffuse des informations, c'est que cela répond à un incontestable besoin qui se manifeste dans le peuple tout entier. En outre, les autorités ont un grand intérêt au maintien d'un bon service de radiodiffusion. Il importe — et maintenant plus que jamais — de pouvoir opposer nos programmes à la propagande étrangère. Nos émetteurs nationaux contribuent donc à faire mieux connaître notre pays. Ils remplissent là une tâche que la presse, dans les circonstances actuelles, serait dans l'impossibilité d'accomplir, puisqu'avec la rapidité de la lumière, ils font connaître, jusque dans les contrées les plus lointaines, l'existence de la Suisse et la volonté de son peuple.

La concurrence entre la presse et la radio n'intéresse guère le grand public, qui est client de toutes les deux. Il s'agit uniquement de délimiter la tâche de l'une et l'autre institution, comme l'ont reconnu les intéressés eux-mêmes, à la lumière de l'expérience.

C'est pourquoi, le 9 juillet 1939, le Département fédéral des postes et des chemins de fer a établi des « lignes directrices pour le service d'informations de la radiodiffusion suisse », qu'il a complétées le 8 juillet 1940. Ces prescriptions apportent quelques compléments au principe fixé dans la concession, selon lequel il est interdit de faire de la réclame au micro, et précisent à quelles occasions et dans quelles circonstances il est permis de radiodiffuser des communiqués.

Depuis un certain temps déjà, la presse et la radio sont entrées dans la voie de la collaboration. Les journaux font une notable place aux programmes de la radio et à la chronique radiophonique. La radio, de son côté, ne peut

se départir d'une certaine responsabilité morale vis-à-vis de la presse et elle s'est efforcée, non sans succès, d'établir un contact plus étroit avec les journaux.



LES DIRIGEANTS DE LA RADIODIFFUSION SUISSE

jusqu'en 1941

SOCIÉTÉ SUISSE DE RADIODIFFUSION

- 1951-1956: Maurice Rambert, administrateur-délégué († 1941).
Dès le 1er septembre 1956: A.W. Glogg, directeur général
Le 1er septembre 1959: nommé directeur du Service de la radiodiffusion suisse par le Département fédéral des postes et des chemins de fer.

CHEFS DES PROGRAMMES ET DIRECTEURS DE STUDIOS

LAUSANNE

- 1923 Chef des programmes: M. Boiceau, ingénieur, conseiller communal, Lausanne.
Chef du service technique: P.L. Mercanton, professeur à l'Université de Lausanne.
Chef de l'émetteur: Roland Pièce.
1925 (fin) Directeur administratif: M. Blanc.
Directeur artistique et speaker: Albert Gottraux.
1928 (26 mai) Entrée en fonctions de M. Edouard Muller, directeur du studio de Lausanne.
1959 (1er avril) Départ de M. Muller. Entrée en fonctions de M. Marcel Bezençon comme directeur du studio de Lausanne.

GENÈVE

- 1925 Entrée en fonctions de M. Félix Pommier comme directeur du studio de Genève.

LUGANO

- 1951 Entrée en fonctions de M. F. A. Vitali comme directeur du studio de Lugano.

ZURICH

- 1924 A. Spörri, ingénieur, secrétaire de la « Radiogenossenschaft », chef d'exploitation.
Paul Altheer, speaker et chef des programmes (fonction non permanente).
Erwin Gilbert, chef de l'orchestre.
- 1926 A. C. Hunold remplace M. Paul Altheer.
F. Luchsinger, ingénieur, remplace M. A. Spörri, ingénieur.
- 1927 Création d'un poste de directeur. M. E. Günther est nommé directeur.
Chef des émissions littéraires : M. Bert Herzog.
Chef des émissions musicales : M. Hermann Hofmann.
- 1951 Le Dr Jakob Job est nommé directeur du studio de Zurich.

BERNE

- 1925 Chef des programmes ad int. : M. Franz Degen.
- 1926 (1er août) Entrée en fonctions du Dr Kurt Schenker comme directeur du studio de Berne.

BALE

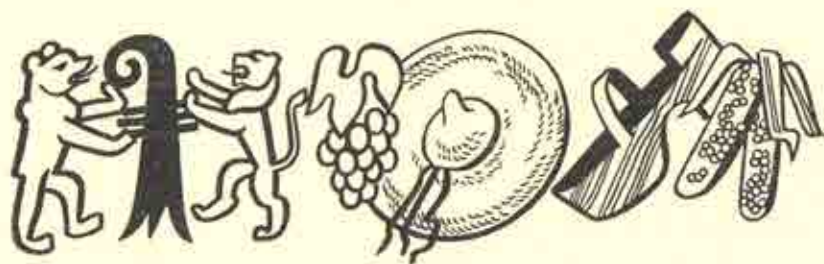
- 1926 Chef des programmes (fonction non permanente) : Dr Max Schlageter.
- 1926 (15 décembre) Entrée en fonctions du Dr Emil Notz comme directeur du studio de Bâle.

DIRECTION TECHNIQUE DES ÉMETTEURS

- Sottens*: Roland Pièce, technicien.
Monte Ceneri: Carlo Riva, ingénieur.
Beromünster: Hans Allolter, technicien.

L'ANNÉE RADIOPHONIQUE

1940 - 41



RAPPORT ANNUEL DE SOTTENS

INTRODUCTION

Si les émissions de nos deux studios romands ont été marquées dans l'exercice 1939-40 par l'Exposition nationale de Zurich, la saison 1940-41 s'est déroulée en partie dans l'atmosphère de la célébration du 65^{ème} anniversaire de la Confédération suisse. En effet, l'année jubilaire a influencé la tenue générale des programmes et leur a donné le ton. De causerie en évocation, de dialogue en fresques radiophoniques, les auditeurs ont été peu à peu acheminés vers la date la plus émouvante de notre histoire.

Il apparaît, à l'examen des programmes de l'émetteur de Sottens, que nos studios s'efforcent à une qualité de style (dans la forme comme dans le fond) et que leur souci constant réside non seulement dans l'originalité de la présentation, mais encore dans la substance même des émissions. Tels programmes qui, il y a trois ou quatre ans, eussent satisfait l'auditeur, ne sauraient aujourd'hui lui convenir. La radio romande s'est donc employée à s'adapter au goût du public tout en sauvegardant —

ce qui est l'essentiel — la valeur intrinsèque de la « matière diffusée ». Radio-Lausanne et Radio-Genève, travaillant dans un esprit de continuelle émulation, ont multiplié les émissions nouvelles, ne craignant pas, parfois, d'abandonner en plein succès des rubriques pour renouveler leurs programmes et éviter, de la sorte, toute lassitude chez l'auditeur.

Ainsi qu'en témoigne l'abondant courrier reçu par nos studios, les efforts de Radio-Genève et de Radio-Lausanne ont été suivis avec sympathie en Suisse et à l'étranger. Les pièces jouées au Studio de la Sallaz et les grands concerts donnés à Radio-Genève par l'Orchestre de la Suisse romande, constituent en quelque sorte les sommets de nos programmes où s'insèrent, brèves et dynamiques, de nombreuses émissions dans les genres les plus divers, aptes à tenir en haleine l'auditeur et à l'attacher toujours plus à l'écoute de nos programmes.

Mais on ne résume pas en quelques lignes l'activité d'un studio pendant toute une année. Tout au plus peut-on donner les principales idées directrices dont les programmes s'inspirèrent, ainsi que quelques exemples illustratifs.

Les émissions des studios romands furent gouvernées — si l'on peut dire — par les exigences des temps exceptionnels que nous vivons.

Nous parlerons plus loin des nombreuses créations présentées par nos studios. Mais qu'il nous soit permis, en ce chapitre liminaire, de mettre l'accent sur l'opportunité qui nous est apparue de placer en vedette, cette année comme la précédente, les œuvres musicales et théâtrales de nos auteurs suisses. Sans renoncer au répertoire étranger indispensable à l'alimentation régulière des program-

mes, nous avons donc fait la place très large à nos compatriotes.

Les studios romands ont compris également toute l'importance que revêtait, pour le pays, la bataille agricole selon le plan Wahlen. Ils ont inscrit à leurs programmes nombre de causeries utilitaires sur ce sujet, ainsi que des reportages, les unes et les autres dans le souple cadre des « Echos d'ici et d'ailleurs » et du « Micro-Magazine ».

D'une manière générale, ce dernier exercice a permis de jauger, à fois nouvelle, toutes les ressources intellectuelles et artistiques de la Suisse romande.

Mais les bons programmes coûtent cher, surtout s'ils sont, comme c'est le cas actuellement, exécutés par des auteurs et des artistes professionnels. Malgré les gros sacrifices consentis par ceux-ci pour collaborer à la radio à des conditions sensiblement inférieures à celles des théâtres, le budget actuel des programmes a obligé nos deux studios à limiter leurs projets. Quelques-uns d'entre eux, même, ne purent être réalisés faute de moyens financiers suffisants.

Avril 1940-mars 1941 fut une année de guerre, de restrictions, d'inquiétudes, de nervosité, de soucis nationaux. Comme on le pense, le rôle de la radio en fut transformé : ses missions augmentèrent, ses devoirs s'accrurent, sa responsabilité se fit plus lourde... Charges nouvelles dont il fallut s'acquitter alors que la cherté croissante de l'existence, la rareté des disques et de l'essence, la mobilisation d'une partie du personnel diminuaient les moyens habituels des studios dont les budgets avaient été établis en un temps moins sombre. Ne craignons pas de le dire :

le problème financier se pose aujourd'hui d'une manière plus pressante que jamais. C'est de la solution qu'on lui donnera le plus tôt possible que dépendront désormais la valeur des programmes de la radio suisse, et, par conséquent, la force de notre propagande, la mise en vedette, devant l'étranger, de l'« être » suisse.

EMISSIONS PARLÉES

Nous ne saurions ici exposer en détail les émissions parlées de Radio-Lausanne et Radio-Genève. Elles sont abondantes et diverses.

Dans le domaine du reportage, les « Echos d'ici et d'ailleurs » et le « Micro-Magazine » n'ont négligé aucune occasion d'intéresser leurs auditeurs, en les faisant participer aux manifestations qui se sont déroulées en pays romand. De nombreux hommes de lettres de Suisse et de l'étranger, des conférenciers célèbres ont fait entendre leur voix à nos micros. Il n'est pas une œuvre suisse de quelque importance qui n'ait fait l'objet d'une interview ou d'un reportage. Puisque nous en sommes au chapitre des émissions courtes, énumérons quelques-unes des rubriques les plus écoutées du « Micro-Magazine » : « Le Guichet de renseignements », « Les découvertes du hasard », « Ce qu'ils n'ont pas dit », « Les pêcheurs de perles », « Les mystifications célèbres », « Connaissez-vous la Suisse ? », « Chiffons de papier », « Le Message du poète », « Les pointes sèches » de Jean Marteau, « Les jeux rimés », « Le mot croisé radiophonique », « Le musée parlant », « Le tréteau musical », « L'album de romances », etc.,

et la fameuse « Recette d'Ali-Babali » qui a obligé Radio-Genève à créer un service de réponses directes aux ménagères.

Nous citerons également les diverses rubriques des « Echos d'ici et d'ailleurs ». Cette dernière émission n'a cessé de s'améliorer. Citons, parmi les « cinq minutes » qui eurent le plus de succès : « La chanson en ballade », « Les propos du caviste », « Le plat du jour », « Les compagnons de la chanson », « Les feuillets du vieux calendrier », « La chanson express », « La chanson de Gilles », « La chronique de Gustave Doret », « Vu par son valet de chambre », « Sur trois notes », « Le chant du fleuve », « Connaissez-vous cet artiste ? », « Images d'Épinal », « D'où vient votre nom ? ».

C'est sous cette rubrique que le service de reportages et M. Suès mirent quotidiennement les auditeurs au courant des actualités suisses et des grands problèmes du jour.

Quant aux causeries, elles ont été faites et sont faites actuellement par des personnalités dont le mérite et les compétences sont incontestables. Pour Lausanne, écrivons ici les noms de MM. Gustave Doret, Gonzague de Reynold, Camille Dudan, le professeur Piccard, Charly Clerc, Elie Gagnebin, Paul Budry, Albert Muret, le professeur Lasserre, le peintre A.-F. Duplain, Alfred Gehri, l'explorateur Jean Gabus, le Dr Blanchod, Stierlin-Vallon, Alfred Pochon, les professeurs des universités romandes, Mlle Merminod, MM. Simoncini, Igor Markevitch, Aloys Fornerod, Henri Jaton, Jean Nicollier, etc.

Pour Genève, notons les écrivains suivants : MM. Constant Bourquin, Charles Baudouin, Paul Chapon-

nière, François Fosca, Charles Fournet, Lucienne Florentin, Pierre Girard, Jean Marteau, Rodo Mahert, René-Louis Piachaud, Albert Rheinwald, Noëlle Roger, Robert de Traz, Henri de Ziegler. Nous ajouterons à cette liste MM. E. Jaques-Dalcroze, Roger Vuataz, dont les conférences autour de la musique et des musiciens ont été très vivement appréciées, et, dans le cycle des grandes conférences universitaires, MM. Eugène Pittard, Paul Collart, Emile Guyénot, Georges Tiercy, Victor Martin, Marcel Reymond.



Signalons enfin une audacieuse innovation dans la critique littéraire radiophonique : *Le Tribunal du livre*, institué par Radio-Genève et comportant un président, M. A. Rheinwald; un accusateur, M. R.-L. Piachaud, et un défenseur M. Henri de

Ziegler. Autre innovation : « La conversation-surprise », entre trois écrivains parlant à bâtons rompus.

Les problèmes de la famille et de l'enfance ont fait l'objet d'émissions particulièrement goûtées. Tandis que Radio-Genève créait sa « Boîte à moustique » et poursuivait les émissions unanimement appréciées de l'Oncle Henri, Radio-Lausanne s'est également beaucoup soucié des jeunes et a créé dans ses émissions de *Radio-Jeunesse* des « Colloques » et des « Débats » auxquels participent des jeunes gens de tous les métiers et de toutes les classes de la population.

Les mêmes principes ont guidé Radio-Genève dans l'organisation du « Quart d'heure familial », de la « Tribune

de la femme » et dans l'institution d'un entretien régulier de M. le professeur Tièche sur l'éducation des enfants.

A Lausanne, la « Demi-heure pour les petits enfants sages » rassemble souvent au grand studio plus de 600 jeunes auditeurs qui participent d'une manière très vive aux émissions et portent l'insigne du « Club des petits amis de Radio-Lausanne », à l'instar de leurs camarade genevois qui portent l'insigne de l'Oncle Henri. La « Demi-heure pour les petits enfants sages » fut fréquemment organisée, d'ailleurs, dans des villes de nos cantons voisins et trouvèrent un grand enthousiasme. Notons que le Théâtre-Guignol dont on donne une représentation par mois, radiodiffusée au grand studio de La Sallaz, attire chaque fois plus d'enfants que ce dernier n'en peut contenir.

Nous passerons rapidement sur les émissions communes du matin, le lundi à Lausanne et le mercredi à Genève. Elles sont, les unes comme les autres, formées le plus souvent d'évocations suisses, ou de causeries-auditions musicales.

Radio-Genève a, à plusieurs reprises, confié les émissions pour les Suisses à l'étranger à des écrivains de chez nous, tels que Robert de Traz, René-Louis Piachaud et Henri de Ziegler.

Abordons maintenant, pour n'en parler que succinctement, le domaine des pièces de théâtre et des jeux radiophoniques. Dans la répartition des programmes de nos studios, Lausanne dispose du répertoire dramatique et Genève se consacre aux jeux radiophoniques. Ce n'est là, évidemment, qu'une répartition de principe, car la bonne entente entre nos deux studios a permis à l'un

comme à l'autre de mettre quelque souplesse à ce partage. Il arrive donc que Genève donne, ici et là, — il est vrai peu souvent — des œuvres dites du répertoire et que Lausanne fasse jouer des jeux radiophoniques.

Dans le domaine *théâtral*, Radio-Lausanne a fait appel aux auteurs et aux hommes d'esprit les plus connus de la Suisse romande, qui, pour la plupart, ont travaillé et travaillent encore d'une manière régulière au bénéfice des émissions lausannoises. Citons les noms de MM. Paul Budry, Alfred Gehri, William Aguet, Maurice Kuës, J.-E. Chable, Samuel Chevallier, Jean Peitrequin, Benjamin Romieux, Jules Baillois, Mme Béart-Arosa, M. J.-P. Reymond, etc. Comme on le sait, Radio-Lausanne s'est soucé particulièrement de développer le théâtre radiophonique et possède maintenant une troupe d'acteurs professionnels de premier plan, dont le renom est passé au delà de nos frontières. C'est ainsi que le radiothéâtre du mardi soir vaut au studio de Lausanne une correspondance enthousiaste qui nous vient du pays, aussi bien que de l'étranger. C'est dans le désir également de faire créer et de permettre à de jeunes talents de se manifester que Radio-Lausanne a ouvert un vaste concours de pièces en un et trois actes, sous le nom de « Prix de Suisse romande », avec la collaboration de la Comédie de Genève, du Théâtre Municipal de Lausanne et de plusieurs revues d'art ou de théâtre. Ce concours eut un grand succès, puisque le jury examine actuellement plus de 40 pièces en trois actes et près de 80 en un acte.

Radio-Genève a inscrit à ses programmes les évocations suisses d'Edouard Martinet, de Marcel de Carlini,

Nesto Jacometti et les tableaux historiques de Rodo Mahert, Pierre Courtil et Seg.

De son côté, Radio-Lausanne s'est efforcé également de raviver aussi intensément que possible l'être et les valeurs suisses. Citons, entre autres, les séries d'émissions des « Images suisses », « Familles romandes », « Lieux de chez nous », « Promenades en Suisse romande », « La Suisse en trente minutes », « Promenades outre-Sarine », « Cantons suisses », qui se poursuivent actuellement encore.

Nous avons dit le succès des pièces du mardi à Radio-Lausanne. Pareil accueil est réservé aux créations de Radio-Genève qui commande à des auteurs suisses des œuvres inédites importantes, au rythme de trois à quatre par mois. Citons au hasard de la plume : *Stanley le briseur de rocs*, *Barnum, prince des mystificateurs*, *Scarron*, *Rachel*, *Le roi sans cœur*, *Le cristal magique*, *Elisabeth d'Autriche, impératrice de la Solitude*, de Georges Hoffmann; *Pionnier en Guyane* (un ancêtre du général Guisan), de F. Gigon; *Donnez-moi le la* et *Le portail de glace*, de Fred Marchal et Jean Nello; la suite d'estampes de MM. Gerval et Penay, auteurs du *Nouveau roman de Paul et Virginie*, *L'histoire du croisé Jean de Libourne*, *La Cape*, de Camille Hornung; *Le magicien des voix*, *La villa du bord de l'eau*, *Vacances*, *Bout de l'an*, de Marcel Rosset, sans oublier le roman policier à épisodes de M. François Fosca : *Silence... on tue!*

Parmi les grandes œuvres, nous soulignerons l'adaptation au micro des *Joyeuses commères de Windsor*, de Shakespeare, par R.-L. Piachaud et *Genève ouverte au ciel*, de R.-L. Piachaud également.

En ces temps d'inquiétude, la radio a une tâche évidente : celle de maintenir le moral, voire même de créer de l'optimisme. C'est à la radio que beaucoup d'auditeurs, en effet, demandent de satisfaire un besoin d'évasion et de distractions. De nombreuses émissions ont été créées l'an dernier par nos studios romands.

Citons, pour Lausanne, le « Club des treize », les fantaisies de MM. Gehri et Chevallier, telles que « Trente ans après », « Les meilleurs sketches des meilleurs humoristes », celles de M. Aguet, « L'air du temps », les « Métamorphoses d'Ovide », le « Globe sous le bras », par le Dr Blanchod, les « Climats musicaux », le « Livre d'or des légendes », de Benjamin Romieux et les nombreuses créations ou adaptations radiophoniques réalisées par divers auteurs tels que MM. Geo-H. Blanc, J. Baillods, Alfred Gehri, Samuel Chevallier. Là encore, on s'est soucié de faire mieux connaître aux Suisses romands et aux pays de langue française les chefs-d'œuvre de la littérature suisse alémanique. C'est ainsi que, sous le titre d'« Oeuvres en images » des nouvelles de Gottfried Keller, (*Le taureau d'Uri*, *Le fanion des sept braves*, *L'habit fait le moine*, *Roméo et Juliette au village*), des œuvres de Jérémias Gotthelf et d'autres écrivains suisses allemands ont été montés en jeux radiophoniques au Studio de Lausanne; émissions qui ont été très appréciées de nos auditeurs. Il faudrait citer encore dans le domaine de la fantaisie et les nombreux montages de Pauline Carton et de Jean Badès.

Pour sa part, Radio-Genève a lancé une série nouvelle d'évocations, sous les titres « Une maison vous parle », « Les énigmes du monde » (*L'Atlantide*, *Mayerling*, *Le*

masque de fer, William Shakespeare, Le vaisseau-fantôme, etc.), « La Galerie des erreurs », « L'antenne fantaisiste » (suite de parodies des émissions radiophoniques), les fantaisies de Henry Giquel, Seg, Fred Marchal, Ruy Blag, H. Tanner, Fred Poulin, M. de Carlini, H. Meyer de Stadelhofen, etc., « L'opérette de quat'sous », « La géographie en images », « Le théâtre d'aventures » (sorte d'adaptation au micro des pièces genre Châtelet), etc., etc.

Enfin, la participation du public à certaines émissions, comme le « Voulez-vous jouer avec nous ? », diffusé tour à tour par Radio-Genève et Radio-Lausanne, a suscité l'intérêt amusé des auditeurs.

La variété des émissions de Sottens et le soin qui est apporté à leur exécution sont tels que notre radio romande jouit, répétons-le, d'une large audience dans tous les pays de langue française dont Sottens est aujourd'hui l'un des postes les plus écoutés et les plus appréciés. Pourquoi ne le dirait-on pas, puisque des milliers de témoignages reçus par les studios romands permettent de l'affirmer ?

EMISSIONS MUSICALES

Nos studios romands ont, pendant l'exercice 1940-41, donné à la musique une part importante dans leurs programmes.

Le service musical de Radio-Genève, qui a le privilège de posséder l'Orchestre de la Suisse romande, s'est imposé dans la préparation des émissions trois tâches essentielles : en premier lieu la recherche d'œuvres réelle-



ment originales qui n'aient pas encore été diffusées; l'organisation de cycles musicaux qui ont apporté aux programmes des éléments d'ordre, de logique, de clarté et ont permis à l'auditeur de suivre l'évolution historique de tel ou tel genre de musique et de retrouver dans les programmes l'émission qui le séduit particulièrement. Enfin, Radio-Genève s'est donné pour mission de faire connaître au grand public de jeunes compositeurs suisses et de fournir à nos musiciens l'occasion de composer des œuvres pour le micro, domaine qui, pour beaucoup d'entre eux, est nouveau ou peu familier.

Parmi les œuvres qui n'avaient jamais été diffusées et que Radio-Genève inscrivit à ses programmes, il y a lieu de signaler *Le martyre de sainte Ursule*, d'Alessandro Scarlatti. Citons encore *Christ au mont des Oliviers*, de Beethoven, œuvre très rarement exécutée. Les chœurs et deux des solistes spécialisés dans l'oratorio, Violette Andréossi et Ernest Bauer, chantaient cet ouvrage pour la première fois.

En tirant de la poussière des bibliothèques des ouvrages d'une si grande valeur, la radio remplit un rôle émouvant. Souvent ces œuvres sont en sommeil depuis plusieurs siècles et elles le resteraient sans les initiatives d'une institution qui a la faculté de faire abstraction de certaines exigences commerciales. En effet, quel que soit leur intérêt, ces œuvres étant inconnues du grand public, aucun impresario, aucune société symphonique ou chorale ne pourrait les exécuter en concert public sans risquer de gros déficits. Actuellement le rôle de mécène est dévolu à la radio et ses ressources lui dictent le devoir de sup-

pléer à cette carence pour le plus grand profit des mélomanes.

Dans ce même ordre d'idées, il faut citer l'audition de certains ouvrages compris dans la série « Panorama de l'Opéra-Comique ». Comparée au répertoire habituel des théâtres subventionnés, cette suite d'émissions constitue une véritable « Jouvence » de l'art lyrique, un renouveau inappréciable. Plusieurs de ces auditions peuvent être taxées de « premières », tant les ouvrages sont inconnus ou oubliés. Ainsi, par exemple : *Robin et Marion*, *L'Opéra des mendiants* d'où maquit le film *L'Opéra de quat'sous*, *Isabelle et Gertrude*, charmant ouvrage composé à Genève par Grétry, *Les deux chasseurs et la laitière*, de Duni, etc., etc.

Ainsi que nous le disons plus haut — et l'on verra plus loin que cet effort a trouvé son corollaire à Lausanne — Radio-Genève a commandé à plusieurs de nos compositeurs suisses des œuvres inédites. Ce fut le cas pour la musique des *Joyeuses commères de Windsor* qui fut écrite par Jean Binet ; pour *Le Portail de glace*, séérie radiophonique dont la partition est due à M. Frank Martin. Ce fut le cas également pour *Genève ouverte au ciel*, dont la musique fut demandée à M. Roger Vuataz. Radio-Genève a, en outre, créé de nombreuses œuvres de nos compatriotes, qu'il s'agisse de Walter Lang, F. Martin, Obousier. Notons encore le fréquent engagement de chefs d'orchestre et de grands solistes suisses.

La musique suisse a donc été au premier plan, et cela dans tous les genres. Les noms des compositeurs suisses sont ceux qui, dans le domaine de la mélodie, reviennent le plus fréquemment dans les programmes. Le plus popu-

laire d'entre eux, M. Jaques-Dalcroze, a écrit à la demande de Radio-Genève, un grand nombre de chansons inédites.

Du point de vue instrumental, Radio-Genève a organisé notamment des émissions consacrées à l'alto, instrument peu joué en soliste. Ne manquons pas de souligner aussi la suite d'émissions de concerts pour piano, de Mozart. L'audition intégrale de ces concertos, qui a commencé en automne 1939, se poursuit à un rythme large qui ne peut donner aucune lassitude à l'auditeur. Dans l'ordre de la musique ancienne, nous pouvons mettre en évidence les *Partitas* de Bach jouées successivement au piano et au clavecin, ce qui permet à l'auditeur d'apprécier l'intérêt de ces exécutions comparées.

On ne saurait manquer d'indiquer, dans ce rapport, la série des concerts d'abonnement de l'Orchestre de la Suisse romande, concerts qui, à notre grand regret, ne purent être qu'en partie diffusés, cela en raison de l'interruption des émissions à 22 h. Cette mesure prise sur ordre de l'autorité supérieure a naturellement mécontenté de nombreux mélomanes, mais on ne saurait faire grief à la radio d'y avoir obéi.

Enfin, Radio-Genève a diffusé des sélections d'œuvres du théâtre lyrique, en particulier, *Pelléas et Mélisande*, de Debussy; *Faust*, de Gounod. A cela s'ajoutent des sélections d'opérettes comme *Chanson d'amour*, *Enlevez-moi*, *Valses de Vienne*, *Monsieur Beaucaire*, *Passionnément*, *Véronique*.

Les quelques exemples cités ne viennent qu'illustrer d'abondants programmes dont la richesse et la diversité ne peuvent être ici qu'esquissées.

Le studio de Lausanne, soucieux lui aussi de nos propres valeurs, a immédiatement participé au mouvement général

entretenu, d'autre part, sur les plans littéraires, artistiques et nationaux. Au lieu de se contenter de répéter les œuvres de nos compositeurs, le studio lausannois a voulu susciter des créations, afin de donner du travail à nos auteurs et à nos compositeurs et leur permettre de témoigner de la manière la plus efficace. C'est ainsi que, dans le domaine *musical*, des partitions furent commandées à MM. Honegger, Binet, Doret, Hemmerling, Boller, Moser, Daetwyler; des chansons inédites à MM. Haenni, père et fils, Bovet, Doret, Jaques-Dalcroze, Boller, Chenaux, Binet, Wissmer, Apothéloz, Gilles, Paul Piguët, Fornerod, etc. Ainsi naquirent, écrites par M. W. Aguet, plusieurs œuvres originales telles que *Christoph Colomb* (Honegger); la série « Au pays du merveilleux » : *Cendrillon* (Moser), *Le chat botté* (Moser), *La belle au bois dormant* (Moser), *Le petit poucet* (Moser), *Le chaperon rouge* (Boller), *Peau d'âne* (Hemmerling), *Riquet à la houppe* (Binet), *Premier août 1940* (Binet), *Roses de givre* (Moser), *La chèvre de Monsieur Seguin* (Pasquier-de Ribaupierre).

Disons, en outre, que le studio de Lausanne a fondé, au début de cette année, une section nouvelle dénommée « Arts et traditions populaires ». Ce service a fait toutes les démarches nécessaires pour rechercher les chansons populaires et le folklore de chacun de nos cantons romands et pour faire exécuter par des ensembles *ad hoc* la musique ainsi retrouvée — et harmonisée s'il y a lieu — par des musiciens de renom. Cette initiative a permis de retrouver des airs charmants et de monter des émissions faites devant public, à Sierre, Sion, Neuchâtel, La Chaux-de-Fonds et Fribourg, qui eurent un bon retentissement.

Pour ne pas allonger ce rapport voici, brièvement énumérées, quelques-uns des cycles ou émissions musicales qui furent les plus remarquables à Radio-Lausanne :

Créations ou concerts extraordinaires :

Christophe Colomb, Honegger-Aguet; *Orfeo*, Monteverdi; *Hommage à I. J. Paderewski* à l'occasion de son 80^{ème} anniversaire (concert au Théâtre Municipal); *Noël*, Gustave Doret (première audition); *Noël*, François Olivier; *Roses de givre*, Aguet-Moser; *L'enfant prodigue*, J. Baillods-B. Reichel; *Au pays du merveilleux* (sept contes de fées); *Israël en Egypte*, Haendel; *Le Laudi di S. Francesco d'Assisi*, Suter; *La Passion selon saint Jean*, J.-S. Bach.

Musique de chambre :

Trio Moÿse; *La sonate pour violon et piano* (M. André de Ribaupierre et divers pianistes); *La sonate pour violoncelle et piano* (Paul Burger et Charles Lassueur); concerts par le Petit ensemble Victor Desarzens; *Musique contemporaine italienne*, Casella; *Musique française moderne*, Piero Coppola.

Causeries-auditions :

L'œuvre de J.-S. Bach, par Igor Markevitch; *Les rapports de la musique française et de la musique italienne au XVIII^{ème} siècle*, Edmond Jaloux; *Causeries-auditions* de M. Jaques-Dalcroze; *Le folklore dans les pays nordiques*, Henri Jaton; *Histoire du quatuor à cordes*, Aloys Fornerod (Quatuor romand); *La chanson populaire de France, d'Espagne et d'Italie*, Aloys Fornerod; *Jeunes compositeurs*

romands; Compositeurs romands, Henri Jaton; *Le Trio pour violon, violoncelle et piano*, par Mlle Elise Faller (ou MM. Vuillemin, Moser) et M. Jean Décosterd; *L'art du violon et son enseignement*, par M. André de Ribaupierre; *L'art du piano hors des chemins battus*, par M. E.-R. Blanchet; *Vies et portraits de musiciens*, par M. Ed. Simoncini; *Causeries-auditions Stierlin-Vallon*; *L'histoire du quatuor à cordes*, par M. Aloys Fornerod; *La musique italienne contemporaine*, par Casella; *La musique contemporaine française*, Piero Coppola.

Cabarets, revues, opéras-comiques, opérettes :

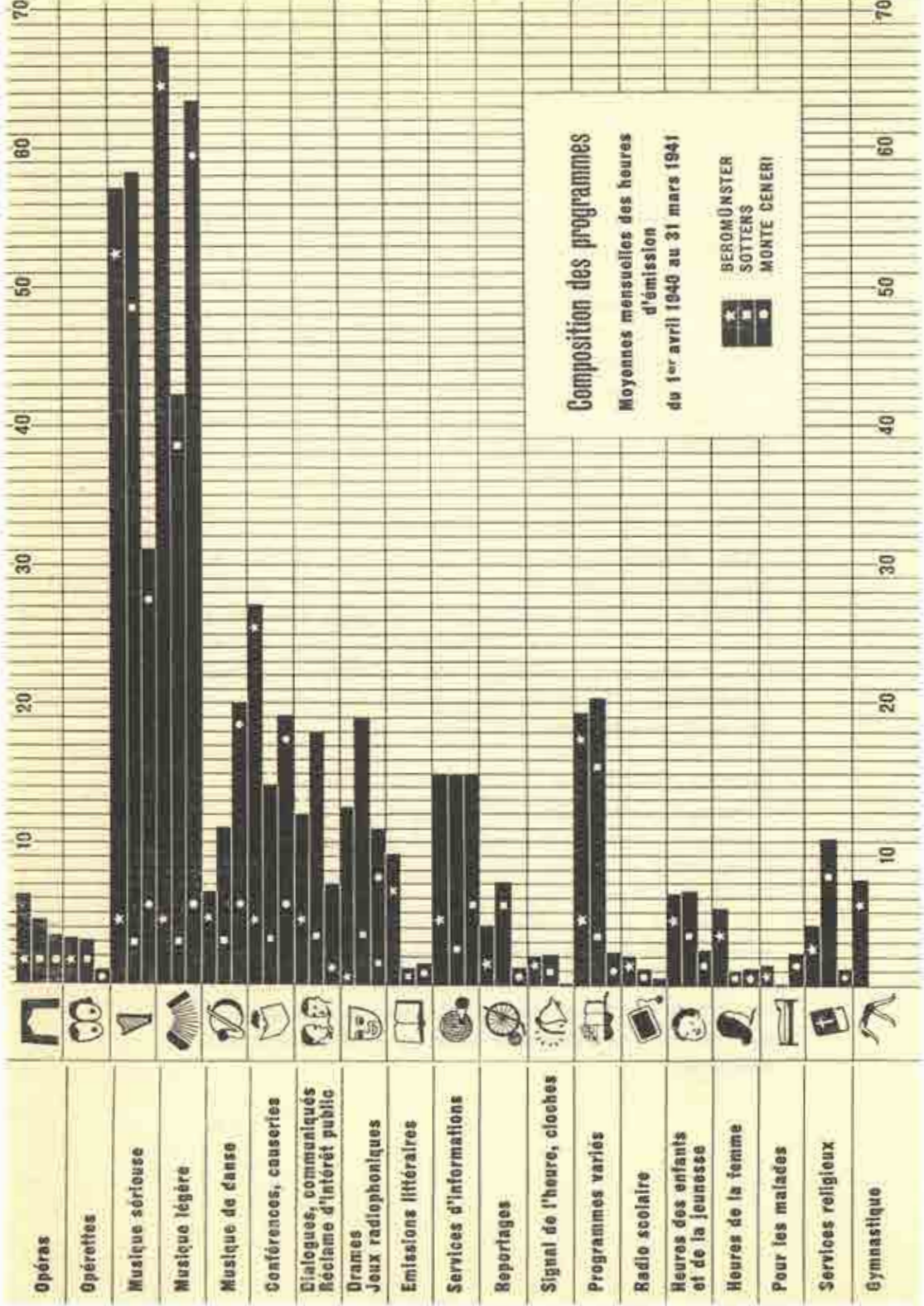
Les cabarets au coin du feu; Les cabarets au clair de lune; Soirées populaires; Revue militaire de M. L. Schmid et Alf. Gehri (*Quelque part en Suisse*); Revue sans fil ni ficelle, W. Aguet-P. Carton; *L'air du temps*, Aguet-Carton, Hayward; *L'amant jaloux*, Grétry; *Les deux avarés*, Grétry; *Le nouveau seigneur du village*, Boieldieu; *Les rendez-vous bourgeois*, Nicolo, etc., etc.

Auditions consacrées aux jeunes artistes :

Jeunes musiciens; Prix de virtuosité.

Radio-Lausanne se borne à citer ces quelques émissions, prises au hasard dans les programmes de l'année écoulée, car il serait trop long d'en énumérer plus.

Si général et incomplet que soit ce rapport qui doit tenir dans les étroites limites de quelques pages, il atteste que la Radio romande n'a point failli à sa tâche. En dépit des obstacles créés par les circonstances, elle s'est adaptée, n'a cessé de faire preuve d'invention et d'améliorer ses émissions.



RAPPORTO ANNUO

della Radio della Svizzera Italiana

concernente il periodo 1. aprile 1940 -

31 marzo 1941.

Nonostante le notevoli difficoltà e complicazioni del momento, le trasmissioni della Radio della Svizzera Italiana hanno avuto nell'anno trascorso un significativo sviluppo, specie nel programma invernale, il quale ha indubbiamente segnato un passo avanti. Le ore di trasmissione settimanali sono state aumentate da 50 ore e 40 minuti a 60 ore e 30 minuti, e per la prima volta alla domenica la Stazione del Monte Ceneri ha svolto un programma senza pause dalle ore 11.30 alle ore 22.00. Nei giorni feriali si è tornati ad una innovazione che si era già affermata nell'inverno precedente: la trasmissione ininterrotta dalle ore 17 alle ore 22. La Radio della Svizzera italiana ha diffuso in dodici mesi per un totale di 2230 ore, in confronto di 2048 ore nel 1939 e di 1781 ore nel 1938. I primi due anni di guerra non hanno diminuita l'attività dello Studio di Lugano, ma l'hanno invece sensibilmente sviluppata. Gli abbonati nel solo Cantone Ticino erano al 1. aprile 1940 in nu-

mero di 15,469, e di 17,633 al 31 marzo 1941. L'aumento è quindi notevole : quasi 2100 concessioni in un anno (contro 1700 nell'anno precedente).

Una delle questioni che hanno occupato e preoccupato la Radio della Svizzera Italiana negli ultimi dodici mesi riguarda il rapporto che corre fra il programma del parlato e quello della musica. Bisogna dire che nel campo musicale la Stazione ticinese ha fatto buoni progressi, e ha avuto modo di affermarsi brillantemente. Accanto alla fervida e intelligente divulgazione che la nostra orchestra va facendo della musica classica e moderna e particolarmente di quella svizzera, occorre mettere in luce il valore del nostro coro ; il quale, dopo anni di tenace preparazione (accompagnati dal più scoraggiante scetticismo), va raccogliendo autorevoli consensi ed è ormai apprezzatissimo nel nostro paese. Ci sembra di poterci rallegrare dei risultati ottenuti : tanto più che le condizioni attuali sono tutt'altro che favorevoli, con la continua rotazione di chiamate in servizio militare, che ostacolano seriamente il raggiungimento di quella omogeneità necessaria a complessi artistici come l'orchestra e il coro. Ma non vogliamo farci soverchie illusioni : le grandi stazioni potranno sempre lasciarci in ombra, quanto a esecuzioni musicali, forti come sono di possibilità ben più ampie delle nostre. Diversamente stanno le cose per il parlato. Facendo udire la nostra voce al microfono, diamo il ritratto del nostro paese : il quale non vuol certo competere con altri assai più grandi, ma tuttavia ha un suo inconfondibile carattere, una sua peculiare fisionomia, un certo modo di pensare, di sentire, di agire e di reagire che è essenzialmente nostro, che

costituisce la nostra identità, la nostra individualità di popolo. Ora è nel nostro diretto interesse che questo ritratto riesca più che si possa completo e comprensivo ; in altre parole, che la nostra stazione abbia la massima definizione di tono, di carattere. E, d'altra parte, oggi più che mai bisogna attendere alacremente a cementare e a far più coerente il nostro spirito, a perfezionare quei caratteri di pensiero e di vita che costituiscono la nostra fisionomia ; e a quest'opera la Radio può cooperare in modo assai efficace. Il bilancio finanziario che ci suggerisce queste considerazioni, mostra invece una proporzione fra musica e parlato che non corrisponde ai bisogni esposti, soprattutto nei momenti attuali. Infatti la musica grava per quattro quinti sulle uscite del conto programmi, lasciando un solo quinto alla parte parlata... Il problema presenta grandi difficoltà di soluzione. Limitare la parte musicale significherebbe prendere delle misure che umanamente, oggi più che mai, riescono troppo dure. Sappiamo che la Direzione del Servizio della Radiodiffusione svizzera ha allestito un progetto di riorganizzazione che permetterebbe di fare certe economie a favore del parlato. I risparmi verrebbero raggiunti mediante un più razionale impiego delle orchestre. Naturalmente non può essere questione che la nostra Radio sacrifichi, anche solo in parte, la sua orchestra, che è l'unica grande formazione instrumentale che abbiamo nel Ticino.

La collaborazione con gli organi di censura — e passiamo a parlare di un altro problema importante e particolarmente delicato nell'ora che volge — è stata improntata a un senso di reciproca comprensione e fidu-

cia : comprensione da parte nostra delle ferree necessità del momento, rinunciando ad ogni manifestazione capace di offuscare la chiara e onesta posizione della Svizzera ; fiducia da parte della censura nel senso di responsabilità che anima i dirigenti della Radio, i quali altro non chiedono che di poter dare, nel limite delle loro forze, un contributo alla causa comune : la sicurezza del paese. D'altronde, se esercitata con intelligenza, la censura non può desiderare di restringere gli orizzonti, di mettere le briglie alla vita culturale, di condannare i programmi della Radio all'uniformità, di fare dello Studio di Lugano un freddo e anonimo servizio amministrativo. Sarebbe, diciamolo pure, la fine di una Radio degna di chiamarsi e di sentirsi svizzera italiana.

La linea di condotta della Radio della Svizzera Italiana si è sempre ispirata a concetti che hanno trovato incondizionata approvazione : difesa dei valori culturali e artistici, serena affermazione del nostro carattere politico, di quella sapiente misura di libertà e di autorità, di autonomia e di disciplina che costituisce la Svizzera. Tutela della nostra dignità, amore della verità spassionata, della serena equanimità di fronte all'estero ; fiducia nelle nostre autorità e nel nostro esercito all'interno. Coscienza dei doveri che sempre più vengono a gravare sulle spalle dei cittadini, accettazione virile delle necessità ineluttabili. Affermazione dei principi cristiani che stanno alla base della nostra secolare Confederazione e che oggi più che mai debbono essere operanti e presenti.

Tutti questi compiti costituiscono per la nostra Radio

una vasta e complessa serie di « attualità » : attualità in un senso più profondo, attualità che gioveranno a mantenere vivo e attivo quello spirito di compatta unione, di ferma e fattiva fratellanza che solo può permetterci di guardare serenamente verso l'avvenire.

LE TRASMISSIONI PARLATE

Fatti di eccezionale gravità sono avvenuti in Europa : noi non potevamo rimaner sordi alla loro eco senza correre il rischio di perdere il contatto con i nostri ascoltatori, e soprattutto senza limitare il compito che alla Radiodiffusione Svizzera tocca in questo periodo così difficile per il nostro paese.

Posto d'onore è stato dato naturalmente alla vita svizzera. Ricordiamo che al nostro microfono nel maggio 1940 il Consiglio di Stato ha rivolto per bocca del suo Presidente un appello alla cittadinanza ; i partiti ticinesi, riuniti in una comunità di lavoro costruttivo e di intesa comune, hanno dato vita ad una significativa trasmissione « dal Fronte interno » ; la commemorazione di Giuseppe Motta, nel primo anniversario della morte, è stata nello stesso tempo una chiara manifestazione di patriottismo e di devota riconoscenza al Grande Scomparso ; e nel segno del seicentocinquantesimo della Confederazione il nostro microfono ha sentito il Consigliere federale on. Etter annunciare l'inizio dell'anno commemorativo. Il nostro Studio ha cercato inoltre di tenere sempre aperta una finestra sul mondo, nella

convinzione che nulla sarebbe più sbagliato e pericoloso per noi Svizzeri che chiuderci nel nostro guscio, straniandoci dalle grandi culture europee vicine. La saldezza del nostro fronte interno non esclude l'intelligente umana comprensione per i destini dei popoli in guerra, non ci impedisce di soffrire con loro e di dividere con loro le speranze in un domani più felice. In questo spirito, nel settimanale « Giro d'orizzonte », autorevoli collaboratori del nostro Studio hanno trattato i problemi dell'ora o hanno raccolto quelle notizie anche minute dal vasto mondo che offrono materia di riflessione : evitando il « sensazionale » per dedicarsi piuttosto agli echi e ai riflessi che gli avvenimenti d'oltreconfine suscitano nella nostra vita quotidiana.

Un'altra rubrica che per la sua stessa natura ha rispecchiato le considerazioni del momento è quella dedicata alla truppa : queste nostre trasmissioni, che han cercato di mantenere la forma più variata e dilettevole, non hanno mai dimenticato il loro scopo e hanno ripetuto costantemente ai soldati quanto, in ogni circostanza, il fronte interno si senta legato all'esercito. Ma anche in altri campi, e guardando all'attualità da un punto di vista più ampio e più vasto, diversi cicli sono stati informati allo spirito e alle esigenze attuali : la « Svizzera Giovane » ha messo in rilievo la vitalità sempre nuova che viene alla Confederazione dai suoi sei secoli e mezzo di vita e di esperienza ; i « Problemi sociali » hanno toccato con misura ma con efficacia aspetti e questioni sociali ; « L'ora della terra » ha svolto un'intensa opera di propaganda a favore dell'incremento agricolo ; « Cultura sportiva » ha sottolineato

la necessità di una preparazione fisica adeguata ai tempi.

* * *

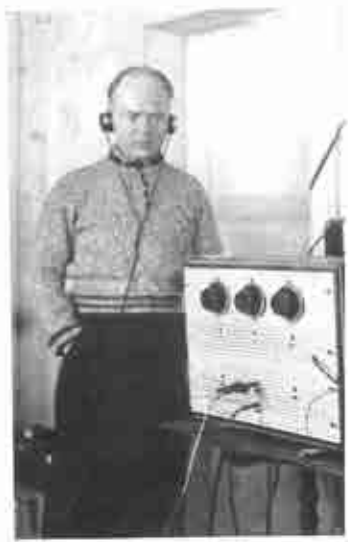
In campo essenzialmente letterario, è mancata la voce dei conferenzieri della vicina penisola che prima dello scoppio della guerra contribuivano in misura notevole a mantener alto il livello artistico delle trasmissioni letterarie. Il che non ha impedito al nostro Studio di validamente difendere i valori della cultura : facendo giustamente il maggior posto all'Italia, madre della lingua e della cultura che noi abbiamo la fortuna di rappresentare nel concerto sereno della Svizzera. Questo è stato il concetto informatore di una serie di trasmissioni raccolte sotto l'insegna di « Civiltà latina ». Ed è continuata la « Rassegna letteraria e artistica » : che anche quest'anno ha svolto fedelmente, settimana per settimana, il suo compito assiduo e modesto ; ogni giovedì sera il cronista ha presentato le pubblicazioni recenti, ha parlato degli avvenimenti d'arte : dalla Mostra italiana tenuta a Zurigo alla Mostra dei pittori e scultori ticinesi alla Fiera di Lugano e a quella recente di Locarno ; dalla rappresentazione del « Faust » goethiano a Zurigo alla conclusione del grandioso « Atlante linguistico d'Italia » di Jaberg e Jud. Ha commemorato i cento anni della edizione definitiva dei « Promessi Sposi », il centenario di Bodoni, quello di Rodin e così via ; presentando (e insieme leggendone brani o capitoli) i libri nuovi di maggior rilievo : dal grande romanzo ciclico « Il mulino del Po » di Riccardo Bacchelli accademico d'Italia ai romanzi americani di John Steinbeck.

Anche, presentandosi l'occasione, ha portato al microfono illustri artisti e scrittori : come il pittore Carlo Carrà, che parlò della magnifica collezione Reinhart di Winterthur, o il nostro Francesco Chiesa che lesse poesie sue in occasione del premio Novaro meritatamente conferitogli, o Diego Valeri che presentò con molta finezza « La voce di Lucia ».

* * *

Il risultato qualitativo dell'attività teatrale esplicita dalla R.S.I. durante l'anno passato può considerarsi soddisfacente. Da un certo punto di vista, anzi, le nuove e notevoli difficoltà incontrate lungo il cammino han reso possibile un generale miglioramento della recitazione : la continuità e l'intensità del lavoro hanno educato a una maggiore agilità mentale gli interpreti, liberandoli progressivamente da certi nostalgici residui di una vita sognata alle gloriose luci della ribalta. L'attore che recita davanti al microfono deve sacrificare e sacrifica gran parte della propria ambizione, deve rinunciare alla soddisfazione del proprio gesto visibile, all'importanza, se così possiamo dire, della propria persona fisica, e affidarsi, sorvegliatissimamente, all'unico mezzo vocale ; e quanto più il sacrificio è netto, tanto più ci si avvicina al temperamento ideale del radioattore.

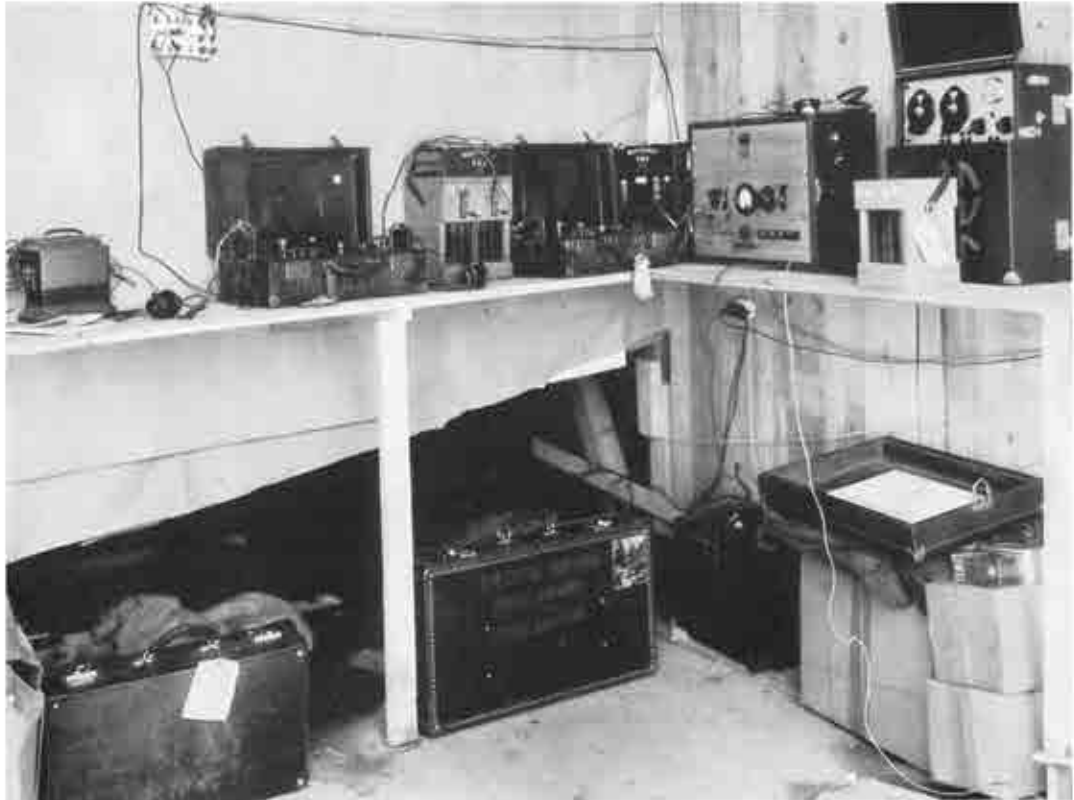
Nel complesso, il tono delle trasmissioni teatrali della passata stagione è stato dato da lavori di carattere spiccatamente letterario ; il che, diciamo pure, ha rischiato in un primo tempo di dividere la folla degli ascoltatori in due schiere : quella degli ascoltatori plaudenti al



Reportages



Voiture de reportage



Ancienne installation de retransmission pour reportages



Première retransmission d'un culte militaire



« coraggio » della nostra scelta, e quella degli imbronciati desiderosi di più facili distrazioni.

Accanto agli *Intermezzi* di Cervantes e alle commedie di Gogol, vogliamo ricordare qui, tra le più notevoli cose trasmesse, *Il gabbiano* di Antonio Cecov, due atti unici di Rosso di San Secondo, tre *Nô* del teatro classico giapponese, il *Misanthropo* di Molière. Durante il periodo invernale è pure continuata la trasmissione regolare delle scene celebri e delle novelle sceneggiate.

* * *

Volendo trarre una conclusione da questa sommaria esposizione dei nostri programmi parlati, osiamo dire che nel passato anno le nostre trasmissioni sono riuscite, almeno in parte, assai variate e vivaci, senza tuttavia trascurare la minuta documentazione.

Abbiamo cercato di migliorare quanto già possedevamo e di aumentare ancora il nostro patrimonio introducendo novità nel contenuto e nella forma: non abbiamo mai esitato quando si trattava di cercare vie nuove e particolarmente adatte al genere radiofonico; anche se, talvolta, queste innovazioni non potevano andare disgiunte dal rischio della formula sperimentale.

LE TRASMISSIONI MUSICALI

Abbiamo detto, nell'introduzione, dei buoni progressi e delle affermazioni nel campo musicale, rendendo un

meritato omaggio all'opera svolta dal primo maestro Otmar Nussio, che è stato efficacemente coadiuvato dai maestri Leopoldo Casella e Nino Herschel: particolarmente significativi i brillanti successi che Otmar Nussio ha avuto all'estero con le sue composizioni orchestrali di cui gli ascoltatori della Stazione del Monte Ceneri udirono la prima esecuzione. Notevoli e consolanti il crescente interesse e la calda simpatia suscitati dalle esecuzioni del Coro della nostra Radio, magistralmente diretto da Edwin Löhrer. L'orchestra ci ha offerto un ciclo di opere di Beethoven, di Schumann, di Ciaicowsky, di Bach, ha svolto un vasto programma di musica italiana antica e ha riservato un posto non trascurabile e giusto alle composizioni degli autori viventi svizzeri e stranieri. Dati i tempi, i solisti furono poco numerosi: sono stati nostri ospiti i pianisti Paul Baumgartner e Walter Frey, i soprano Adelaide La Roche e Anna Maria Guglielmetti, i violinisti André de Ribaupierre e Stefi Geyer — tutti nomi di chiara fama. Tra le più apprezzate manifestazioni artistiche dell'annata ricorderemo la serata consacrata a Schumann e a César Franck col concorso del Quartetto italiano Poltronieri e del pianista Franz Joseph Hirt. I giovani solisti ticinesi presentarono programmi di musica classica e moderna con particolare predilezione per le opere ardite del nostro Arturo Honegger. Fu cura costante del Servizio programmi di richiamare l'attenzione del pubblico sui concerti più importanti, facendo precedere le esecuzioni da brevi e opportune parole che ne dovevano facilitare la comprensione. Si sono prodotti regolarmente con accuratissime interpretazioni di musica da camera il Trio Ticinese (Leopoldo

Casella, Mario De Signori, Giocondo De Signori) e il Quartetto Monteceneri (Andor Dula, Corrado Baldini, Michele Corbellini, Hans Volkmar Andreac): le due formazioni, composte di alcuni tra i migliori elementi della Radioorchestra, sono state anche chiamate a dare apprezzati concerti pubblici. Furono pure eseguite alcune interessanti composizioni scritte dai nostri professori d'orchestra. Il Coro e i suoi solisti hanno dato un grande numero di produzioni e di prove: basti dire che, salvo rarissime eccezioni, i coristi consacrarono tutte le sere alla minuziosa preparazione dei loro programmi, che sono studiati con vera passione. Cinque i cicli principali svolti l'inverno scorso: un ciclo su Giovanni Pierluigi da Palestrina, di cui sono stati interpretati il Canticum dei Cantici, mottetti, madrigali, i Magnificat e gli Inni; un ciclo sui capolavori della musica vocale italiana (Monteverdi, Marcello, Pergolesi, ancora Palestrina, Verdi); un ciclo sulla musica religiosa di Wolfgang Amadeo Mozart, in occasione dell'anno commemorativo del grande salisburghese, ritrasmesso in collegamento con Bero-münster; un ciclo su opere scritte appositamente per il coro della Radio della Svizzera Italiana con composizioni degli svizzeri Müller (Berna), Hilber (Lucerna), Von Kulm (Basilea), David, Burckhard e Brunner (Zurigo); e infine un ciclo di canzonette, nelle trascrizioni di Veneziani, Malipiero, Pratella, Nussio, Jelmoli, Magioni, Niggli e altri. Degna di menzione la partecipazione del Coro alla commemorazione di Giuseppe Motta in Gran Consiglio.

Il contributo dato dalle Corali, dalle filarmoniche, dai gruppi di mandolinisti e di fisarmonicisti nostrani fu dei

più notevoli e i nostri rapporti con tutte queste società sono buoni e cordiali, grazie ai contatti personali che facilitano la collaborazione e lo spirito di comprensione. Dobbiamo anche una parola di plauso e di incoraggiamento ai giovani e volenterosi esecutori dell'Orchestra Radiosa, del Quartetto Giaz, del Trio Celeste, del Trio Rezzonico e a tutti gli altri che allietano di canti e di suoni allegri i programmi musicali della RSI.

* * *

Chiudiamo con un breve ma doveroso accenno al primo decennale della Radio della Svizzera italiana che si è compiuto verso la fine di quest'ultimo anno di attività, il 23 febbraio 1941. Infatti in quel giorno si compivano esattamente dieci anni da quando il Consiglio Direttivo dell'Ente Autonomo per la Radiodiffusione nella Svizzera italiana teneva la sua prima seduta a Bellinzona. Pareva allora impossibile che con le nostre sole risorse e senza ricorrere largamente alla Svizzera interna e all'estero, si potesse fare delle trasmissioni interessanti: ora il maggior contributo ai programmi, sotto le forme più varie, è proprio dato dagli abitanti del Ticino e del Grigioni italiano. « La nostra Radio — sono le parole del nostro Presidente, on. Canevascini — la nostra Radio ha suscitato e stimolato energie e iniziative intellettuali che altrimenti non si sarebbero manifestate e sviluppate in così larga misura: ha messo in maggior valore e rilievo ciò che di meglio esiste nel nostro paese; ha servito a meglio far conoscere e comprendere la Svizzera Italiana ai ticinesi, ai grigionesi e ai concittadini

d'oltre Alpe ; è stata un potente fattore di educazione e di elevazione, e ancora più lo sarà nell'avvenire, se, come speriamo, la fiamma della libertà tornerà a brillare di più viva luce. •



BEROMUNSTER

La guerre et ses répercussions ont imposé aux trois studios de Bâle, Berne et Zurich des tâches nouvelles et souvent ardues. Le conflit européen a mis en évidence l'efficacité de la radio comme arme nouvelle utilisée avec empressement par chaque état belligérant. Dans cette « guerre des ondes », le point de vue de la radiodiffusion suisse ne pouvait que s'inspirer de la doctrine intangible de notre neutralité absolue.

A la seconde mobilisation de guerre en mai 1940, de nombreux collaborateurs permanents et occasionnels de la radio ont dû endosser une fois de plus l'uniforme gris-vert ce qui n'a guère simplifié l'élaboration rationnelle des programmes. Cependant ces difficultés et les exigences

des temps nouveaux ont contribué à la collaboration active et loyale des trois studios entre eux, qui ont réalisé d'emblée un véritable « conseil de guerre » pour les programmes. Les séances de direction à Olten tous les dix à quinze jours, auxquelles prennent part les directeurs des studios suisse-alsaciens, se sont

concrétisées par une entente complète dans le sens d'une



direction collective des programmes de Beromunster. Les échanges de vues, d'idées et de conceptions ont consacré la collaboration féconde des trois studios. Souvent d'ailleurs, le directeur général de la radiodiffusion suisse ou son représentant ont assisté à ces séances, assurant ainsi la liaison indispensable avec les autres émetteurs nationaux et avec l'émetteur à ondes courtes de Schwarzenbourg. Le service de coordination s'est développé à son tour d'une façon fort satisfaisante.

Les nations belligérantes utilisent la radio comme une arme et comme un stimulant destiné à agir sur le moral de leurs auditeurs, nationaux ou étrangers. Les programmes de nos voisins se sont ressentis de ces préoccupations. La Suisse neutre avait, elle, le devoir de se souvenir de la mission culturelle et spirituelle de la radio. Elle n'a pas voulu imiter la tendance générale qui imprime aux programmes le souci évident de la propagande et de la distraction superficielle; elle risquait de déchoir et de trahir sa véritable mission. Nous croyons que les trois studios suisse-alsaciens ont été bien inspirés en maintenant le niveau enviable de leurs émissions. Beromunster n'a pas voulu sacrifier des valeurs artistiques et culturelles sur l'autel de la mode du jour.

Les tâches nouvelles imposées par les circonstances et le souci de tenir compte dans une plus large mesure des désirs exprimés par les auditeurs, ont amené la prolongation de la durée des émissions. Les samedis et les dimanches, Beromunster a émis sans interruption dès 11 h., resp. dès 9 h. jusqu'à 22 h. 30. De novembre à mars, c'est-à-dire au moment où la pénurie de combustibles oblige les administrations et un grand nombre d'entre-

prises à travailler cinq jours seulement par semaine, le service des émissions a commencé à 9 h. du matin tous les samedis. Maintes suggestions d'auditeurs ont pu être réalisées ainsi, et on a pu donner suite au désir des autorités, de commenter à la radio certains arrêtés et décisions fédéraux importants. Dès la mi-septembre, la fin des émissions a été avancée d'une demi-heure, c'est-à-dire à 22 h. afin de rendre plus difficile le repérage par radiogoniométrie sur nos émetteurs que seraient tentés d'effectuer les avions des pays belligérants.

LES RUBRIQUES

Le service des conférences et des causeries a été amélioré et enrichi. Il fallait orienter de plus en plus les auditeurs sur le sens et la portée des mesures édictées par les autorités fédérales. L'actualité suisse et mondiale — la guerre et ses commentaires y eut sa large part — a été complétée par des exposés de vulgarisation scientifique, artistique, historique et militaire. Le nombre des émissions agricoles s'est également accru, devant la nécessité de contribuer au succès de la campagne pour l'extension de nos cultures.

Les événements internationaux ont eu une répercussion profonde sur le *service des reportages* et en particulier sur les *émissions régionales et locales* destinées à évoquer l'atmosphère, l'ambiance et les particularités de maint bourg, ville ou région de notre pays, non pas dans un sens purement touristique, mais bien plutôt dans celui du folklore, de la « couleur locale » et des traditions populaires. Par mesure d'économie de carburant, le déplacement

des équipes de reporters et de techniciens, ainsi que des appareils d'enregistrement s'est de nouveau effectué par chemin de fer, comme au temps jadis et héroïque de la radiophonie suisse.

L'heure des auteurs, très goûtée par un grand nombre d'auditeurs, prouve l'attachement de la radio suisse à la cause de lettres, et le souci constant d'encourager nos écrivains, de soutenir leurs efforts et d'agir dans le sens d'une défense culturelle intégrale. *Les émissions pour les Suisses à l'étranger* sont devenues une tradition. Elles contribuent à former un lien spirituel puissant avec les lointaines colonies suisses, dont l'attachement fidèle à la mère patrie a besoin du contact périodique de la Radio. Parmi les nombreuses nouveautés introduites dans les rubriques parlées depuis la guerre, *les émissions pour nos soldats* ont été accueillies favorablement.

Les jeux et le théâtre radiophoniques ont puisé plus largement que par le passé dans les thèmes du pays. Les difficultés de s'approvisionner en manuscrits étrangers ont ainsi profité à nos auteurs suisses qui ont trouvé la possibilité de placer dans les programmes de Beromunster mainte œuvre de leur plume.



LA MUSIQUE

accapare une partie importante des émissions suisse-allemaniques. *L'orchestre de la Radio*, sous l'experte et combien active direction de Hans Haug (secondé dans sa

tâche par Hermann Hofmann) a semble-t-il encore amélioré sa facture. Son directeur a eu l'heureuse initiative d'introduire certains concerts de musique classique par de *courtes causeries*, innovation susceptible de développer dans un large public le goût pour les œuvres des grands maîtres. *Le petit chœur de la Radio*, sous la direction de Hans Haug, enrichit et agrémenté les émissions musicales.

Les concerts publics de l'orchestre de la Radio sont devenus une tradition dans la vie musicale alémanique. Seul ou en collaboration avec d'autres orchestres, sous la direction entre autres de Wilhelm Furtwängler et de Robert-F. Denzler, l'orchestre de la Radio a contribué par des manifestations de valeur à enrichir la saison musicale d'Outre-Sarine. Un cycle de concerts dédiés aux *jeunes chefs d'orchestre de chez nous* a permis de présenter aux auditeurs quelques-uns des maîtres contemporains de la baguette. Chaque studio a participé activement à la vie musicale radiophonique, en faisant appel aux excellents *orchestres symphoniques et aux meilleurs ensembles de musique vocale ou de chambre* dans les trois grandes villes musiciennes de Bâle, Berne et Zurich. Le studio de Berne a continué de donner des *opéras joués au studio* même, alors que Bâle et Zurich ont organisé la *retransmission d'opéras* dans les théâtres municipaux. Enfin, Beromunster s'est efforcé d'enrichir ses programmes avec des concerts de *musique populaire et légère*, en recherchant aussi dans ce domaine à garder à ses émissions une note suisse.

Soulignons pour terminer que le studio de Bâle a pu inaugurer au début de septembre 1940 ses nouveaux locaux dont la construction avait été retardée par suite de la guerre. Puissent la direction du studio bâlois et ses collaborateurs artistes et techniciens se trouver à l'aise dans leurs locaux tout neufs et puissent les vœux fervents exprimés par les différents délégués à l'occasion de la modeste cérémonie inaugurale se réaliser entièrement.

Concluons : Les circonstances exceptionnelles ont exigé de la part des trois studios, des directeurs des programmes et de leurs collaborateurs une somme peu commune d'efforts inlassables, d'énergie sans défaillance, et d'esprit de décision et d'adaptation clairvoyante. Les studios sont parfaitement conscients du fait que la radio est devenue un facteur important de notre vie nationale. Ils ne demandent qu'à mettre toutes leurs forces au service de la tâche qui leur a été confiée et à contribuer eux aussi dans la mesure de leurs moyens, à la défense véritablement nationale — la défense du pays, de la paix.



LE SERVICE DES ONDES COURTES

Dans son message du 9 décembre 1958, le Conseil fédéral a défini ainsi les *tâches* de la propagande culturelle à l'étranger : « Sans devenir importuns ou vaniteux, nous devons montrer que nous ne sommes pas seulement un pays d'industrie, de commerce et de tourisme ; que la Suisse est aussi et surtout un pays de haute et ancienne civilisation, que celle-ci est autochtone et, qu'à toutes les époques, nous avons fourni notre apport à la culture européenne et mondiale. »

Alors que la guerre isole presque complètement notre pays du reste du monde, les trois émetteurs nationaux sont aujourd'hui les instruments tout désignés du rayonnement intellectuel de la Suisse. Ce sont eux qui, dans les trois langues principales du continent, rendent témoignage auprès des pays voisins de l'activité des musiciens, des écrivains, des savants suisses. Mais, il est tout aussi important d'illustrer jusque dans les pays lointains, où les ondes de Sottens, de Beromunster ou de Monte Ceneri ne peuvent être captées, le rôle et l'aspect véritables de

la Suisse. Seul un service d'émissions sur ondes courtes peut combler cette lacune, par des programmes de haute qualité. Il a d'ailleurs une autre tâche encore. Près de quatre cent mille Suisses sont dispersés dans le monde entier. Ces compatriotes éprouvent le besoin de se re-tremper dans l'atmosphère du pays pour y puiser de nouvelles forces et rester les dignes ambassadeurs de cet esprit suisse qui vaut tant de considération à notre patrie.

Le service des ondes courtes est né, tout naturellement, des *émissions spéciales* destinées aux Suisses établis dans les pays européens, introduites par le studio de Bâle en 1934, sous la forme de chroniques hebdomadaires. M. Büchi, rédacteur aux *Basler Nachrichten* fut, tout d'abord, chargé seul de ces chroniques, puis il alterna avec M. Lätt, professeur à Zurich. Les Suisses de l'étranger les accueillirent avec une faveur marquée. Bientôt après, l'émission prit plus d'ampleur et on y introduisit un programme musical. Monte Ceneri suivit bientôt l'exemple de Beromunster et Sottens fit de même en 1936.

Mais, entre temps, durant l'été 1935, on avait fait le pas décisif. Sur la proposition de M. Maurice Rambert, alors administrateur-délégué de la SSR, les directeurs avaient décidé de préparer, à titre d'essai, pour chaque premier lundi du mois, un grand programme qui serait diffusé en *émission commune* pour les Suisses établis dans les pays d'Europe. L'Office central de la SSR devait enregistrer ce programme sur bande d'acier et le retransmettre, dans la nuit du lundi au mardi, par le poste émetteur de la SDN à Prangins, pour nos compatriotes des deux Amériques. Tour à tour, chaque studio se chargea de cette

émission qui connut bientôt une grande faveur, aussi bien en Suisse qu'à l'étranger.

Nos auditeurs lointains, en particulier ceux des pays d'outre-mer, ne nous ménagèrent pas les encouragements, si bien qu'en janvier 1937 déjà, ces émissions devenaient hebdomadaires. En même temps, les programmes des émissions sur ondes courtes se développaient. Ils conservaient la partie littéraire ou musicale des programmes diffusés pour l'Europe par les émetteurs nationaux et la complétaient par des annonces appropriées en trois langues (suisse allemand, français et italien) ainsi que par de courtes chroniques relatant les principaux événements de la vie nationale, par une brève causerie littéraire et enfin par la « correspondance parlée ».

Le service des ondes courtes avait ainsi atteint une ampleur qu'il n'était pas possible d'augmenter si l'on n'avait à disposition que le poste de Prangins. De fait, déjà nos émissions gênaient l'exploitation normale de cet émetteur. En outre, les nouvelles stations des pays voisins, plus puissantes, troublaient nos émissions. Au printemps de 1936, l'Office central s'était demandé s'il ne serait pas possible d'établir sur le Gurten, près de Berne, un nouveau poste émetteur, qui serait construit et exploité d'entente avec une de ces sociétés d'amateurs s'intéressant spécialement aux émissions sur ondes courtes. La station du Gurten aurait travaillé en collaboration avec Prangins. Ce projet incita la direction générale des PTT à examiner la construction d'un poste national, moderne et bien équipé. Les travaux préparatoires avancèrent si rapidement qu'en 1938, le Conseil fédéral put soumettre aux Chambres un projet détaillé et solliciter un crédit. Les

26 et 27 avril 1938, le Parlement votait l'arrêté. Les travaux commencèrent sans tarder, dans les environs immédiats de *Schwarzenbourg*.

Au printemps de 1939, on fit les premiers essais, avec une émission pour l'Amérique du Sud et une autre pour l'Amérique du Nord. Le résultat se révéla favorable et, au début de juillet, le nouveau poste national d'ondes courtes remplaçait l'émetteur de Prangins, mais avec deux émissions par semaine dans chaque direction. On espérait développer rapidement le service et arriver, dès l'automne 1939, aux émissions quotidiennes. La direction des programmes fut confiée, par décision du comité central, à M. Glogg, directeur général de la SSR, qui en chargea une section spéciale de l'Office central.

L'incendie du 6 juillet anéantit ces espoirs. Toutefois, la direction générale des PTT décida de reconstruire immédiatement l'émetteur, selon un plan plus vaste. En effet, on y ajoutait une antenne circulaire pour la diffusion dans les pays de la périphérie européenne. La direction des PTT voulait que la station de Schwarzenbourg entrât en activité pendant l'hiver 1939-1940. Cette volonté encouragea le comité central de la SSR à décider que le nombre des émissions resterait ce qu'il était au moment de l'incendie, si toutefois Prangins était en mesure d'assumer cette charge nouvelle. Grâce à l'intervention personnelle de M. Rothen, directeur de « Radio-Suisse S.A. », la SDN mit son émetteur à disposition à des conditions tout à fait favorables.

Quelques semaines plus tard, la guerre éclatait. A Schwarzenbourg les travaux ne furent pas interrompus, mais subirent du retard. Il était difficile, en effet, de se

procurer certains matériaux et aussi une main-d'œuvre qualifiée, un grand nombre d'ouvriers ayant dû répondre à l'ordre de mobilisation.

Toutefois, en été 1940, l'émetteur fut achevé. Il servit tout d'abord à la radiotéléphonie avec les pays d'outre-mer. On estimait, en haut lieu, que la situation née de la guerre commandait d'établir et de maintenir les communications téléphoniques plutôt que de faire de la « propagande culturelle à l'étranger ». Cependant, l'antenne circulaire était réservée aux émissions radiophoniques. En outre, l'administration poursuivait activement l'installation d'un second jeu d'antennes pour le service des ondes courtes. Dès le milieu de juin 1941, on put diffuser chaque jour un programme pour l'Amérique du Nord et, dès septembre, pour l'Amérique du Sud.

Le tableau *actuel* des émissions sur ondes courtes est le suivant :

A. *EUROPE* : sur *Schwarzenbourg*, 50 heures par semaine.

Pour l'*Europe*, l'*Afrique* et le *Proche-Orient* émissions quotidiennes de

6.40 - 7.40 h.
12.00 - 13.45 h.
14.00 - 14.30 h.
19.00 - 22.30 h.

En plus, le dimanche

9.00 - 12.00 h.

B. *OUTRE-MER* : sur *Schwarzenbourg*, 23 heures par semaine.

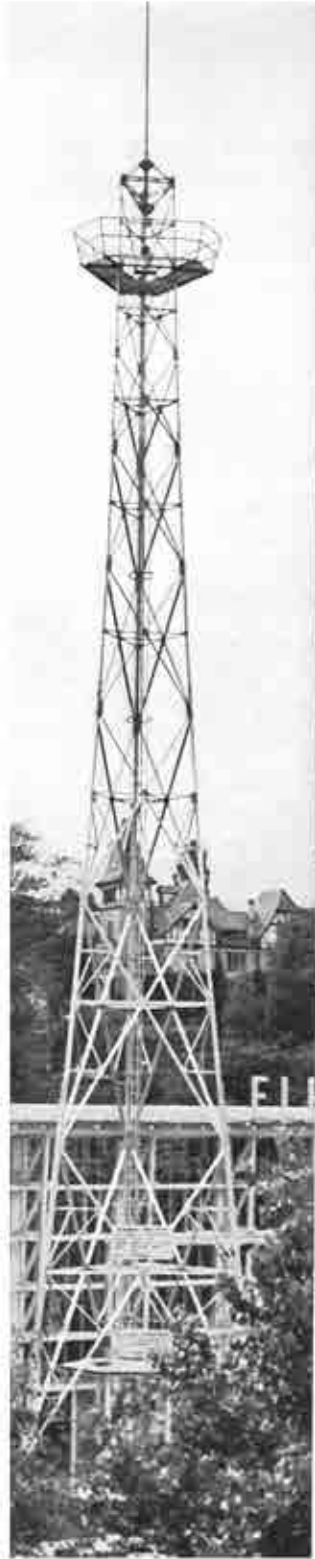
Pour l'*Amérique du Sud*, émissions quotidiennes, sauf le dimanche, de

0.45 - 2.15 h.



Service actif 1940

Les dernières nouvelles



L'antenne de l'émetteur de l'EN

Radio-théâtre et pupitre de contrôle



Exposition nationale
suisse de Zurich
1939



Appareils de télévision

Studio de Zurich

Pupitre de régie





Mai 1940, Les nouvelles de midi

No. de Censure VI Y 8502

Pour l'Amérique du Nord, émissions quotidiennes, sauf le dimanche, de 2.45 - 4.15 h.

Sur *Prangins* :

Pour l'Orient : Lundi et vendredi de . 14.45 - 16.15 h.

Pour l'Afrique : Mardi, de 18.45 - 20.15 h.

Pour l'Australie : Chaque premier dimanche du mois, de 6.45 - 8.15 h.

Le programme de ces émissions diffère selon les tâches que nous nous proposons.

EUROPE

Pour l'Europe, il n'y a pas de difficultés spéciales résultant des différences d'heure. En règle générale, l'émetteur d'ondes courtes se borne à retransmettre des programmes diffusés par l'un ou l'autre des émetteurs nationaux. Il doit cependant donner aux auditeurs de l'étranger l'image la plus avantageuse de notre pays et de son activité dans différents domaines. C'est pourquoi, on choisit soigneusement, dans l'ensemble des programmes suisses, ce qu'ils comportent de meilleur et de plus représentatif. Pour les émissions destinées à l'Europe, le service des ondes courtes n'utilise que les trois langues nationales. Il n'entend pas faire de la propagande, mais simplement montrer la Suisse telle qu'elle est. La plupart des Européens connaissent d'ailleurs l'une au moins de nos langues nationales. Il est possible ainsi de leur faire mieux connaître notre pays et d'augmenter la sympathie qu'ils lui portent. L'une

des tâches essentielles du service des ondes courtes est de donner une image objective des événements. Comme la plupart des auditeurs étrangers n'a pas l'occasion d'entendre régulièrement, dans de bonnes conditions, les quatre bulletins d'informations de l'Agence télégraphique suisse, nous donnons, à la fin de chaque programme destiné à l'Europe, une brève chronique quotidienne rappelant les faits principaux de la politique nationale et internationale. Ces chroniques ne sont diffusées que par l'émetteur d'ondes courtes et sont fort goûtées aujourd'hui.

Chaque semaine, un bulletin économique en allemand, en français et en italien, qui tient compte des intérêts économiques de la Suisse dans les régions auxquelles il s'adresse, en outre, la répétition de conférences particulièrement intéressantes qui n'ont pu être diffusées sur l'émetteur d'ondes courtes, complètent ces programmes spéciaux.

PAYS D'OUTRE-MER

Les émissions pour les pays d'outre-mer sont de deux sortes : celles qui sont destinées aux *Suisses émigrés* et celles qui servent la *propagande culturelle à l'étranger*. En principe, une émission par semaine est réservée aux Suisses de chaque continent. Elle est donnée dans les trois langues (français, italien et « Schwyzerdütsch ») et la partie musicale tient un large compte des vœux des auditeurs qui réclament beaucoup de mélodies populaires. Des chroniques, des comptes rendus d'ouvrages littéraires et la correspondance parlée complètent les programmes.

Les autres jours, les émissions s'adressent aux peuples

étrangers chez lesquels sont établis nos compatriotes. Aussi, les langues employées sont-elles l'anglais pour l'Amérique du Nord, l'Afrique, l'Orient; l'espagnol et le portugais pour l'Amérique du Sud. Il ne s'agit plus seulement de faire connaître la musique populaire suisse, bien qu'elle soit aussi très en faveur à l'étranger, mais de mettre en valeur les grandes œuvres des compositeurs suisses et le talent des interprètes, de montrer qu'elles sont dignes de figurer au répertoire du grand art international. De plus, au début de chaque programme, une chronique entretient les auditeurs des principaux événements du jour jugés du point de vue de la Suisse neutre. Ces émissions s'efforcent de donner une image vivante de la Suisse en signalant et commentant les grands problèmes qui retiennent l'attention de notre opinion publique, en traitant brièvement certains sujets de l'actualité économique, scientifique ou artistique.

LES CONDITIONS DE RÉCEPTION

Europe. L'onde principale de 48.66 m. utilisée pour le service des ondes courtes s'est révélée trop longue pour la périphérie européenne. Pendant la journée, seuls les auditeurs de Suisse ou des régions voisines de la frontière peuvent la capter. Dans les régions plus éloignées, la réception n'est favorable que la nuit. Si on l'utilise cependant, c'est pour répondre à un vœu de la direction des PTT qui désire ainsi donner aux auditeurs de certaines vallées grisonnes, valaisannes ou tessinoises — où l'on entend très mal les émetteurs nationaux — la possibilité d'écouter

le programme retransmis par Schwarzenbourg. Certaines émissions d'essais, sur l'onde de 25.28 m., effectuées entre 14 et 14.30 h., ont donné déjà de meilleurs résultats pour les pays de la périphérie européenne.

La réception de nos programmes en *Amérique du Nord* laisse encore à désirer du fait que nous ne disposons pas encore d'une antenne à faisceau dirigé vers New-York, qui est le centre d'audition le plus important. Ces émissions passent par l'antenne dirigée vers le Canada, car l'antenne de New-York est réservée à la téléphonie. Seule, la construction, actuellement en cours, d'une antenne spéciale à l'usage exclusif de la radiodiffusion améliorera les conditions de réception.

L'écoute en *Amérique du Sud* est plus favorable. Les rapports qui nous parviennent du Brésil sont, en général, très satisfaisants. Les autres pays, en revanche, se plaignent encore de nombreuses interférences provoquées par les émetteurs américains. On espère obtenir une amélioration par l'usage d'une deuxième onde, parallèle mais plus courte.

En *Afrique*, l'émetteur circulaire est entendu, dans de bonnes conditions, chaque soir, jusque dans les régions équatoriales. Les émissions hebdomadaires diffusées sur Prangins ne passent guère cette limite. Il ne sera possible d'atteindre l'Afrique du Sud qu'après la construction à Schwarzenbourg d'une antenne dirigée vers ces contrées.

L'*Orient*, jusqu'aux Indes britanniques, est desservi chaque jour par l'émetteur circulaire. Toutefois, la différence d'heure est très sensible, à partir de la Syrie.

En *Extrême-Orient*, sauf au Japon, les conditions d'écoute sont très favorables pour les deux émissions hebdomadaires

de Prangins. L'antenne de Schwarzenbourg qui n'est pas encore en service est dirigée vers le Japon, de sorte qu'elle pourrait compléter heureusement l'équipement technique pour les émissions destinées à cette partie de l'Asie.

En *Australie*, durant tout l'hiver — qui correspond à notre été — on a pu entendre assez régulièrement l'émetteur circulaire de Schwarzenbourg. Cette possibilité disparaît en été — c'est-à-dire durant notre hiver — et nos émissions mensuelles, dont la réception est généralement bonne, n'offrent guère une compensation suffisante. Seule la mise en service d'une antenne spéciale dirigée vers l'Australie assurera des conditions favorables.

Pour le *nombre des émissions*, le service des ondes courtes répond actuellement à tous les désirs, sauf en ce qui concerne l'Australie. Tous nos efforts doivent tendre donc à améliorer les programmes. La Suisse ne peut songer à marquer sa présence dans l'éther, à l'instar des grandes puissances, sur quatre ou cinq ondes différentes, parce qu'il lui faudrait quatre ou cinq installations complètes. Du point de vue technique, elle se trouvera donc toujours en état d'infériorité. Il est avéré, en effet, que les postes émetteurs les meilleurs ne peuvent vaincre les difficultés atmosphériques que s'ils disposent de plusieurs ondes. Aussi, n'aurons-nous jamais la chance de pouvoir être entendus dans de très bonnes conditions par la totalité de nos auditeurs. Néanmoins, la bonne qualité de nos installations actuelles et les améliorations prévues assureront une réception favorable dans la plupart des cas et vaudront à l'émetteur national d'ondes courtes une vaste audience. On n'échappera sans doute pas à la nécessité d'augmenter

de 25 à 50 kW la puissance de l'émetteur, pour tenir compte de la plupart des postes étrangers.

Pour les *programmes* destinés à l'Europe, il faudra, à l'avenir aussi, se borner à faire de l'émetteur d'ondes courtes un poste-relais des émetteurs nationaux. Pour les émissions destinées aux pays d'outre-mer, on se contentera encore d'enregistrements. Les moyens financiers mis à disposition, comparés à ceux de l'étranger et aux exigences d'un service en trois langues, sont si réduits qu'il faut obtenir le rendement maximum avec un minimum de dépenses. C'est pourquoi, le service des ondes courtes a été rattaché à la direction générale de la radiodiffusion. C'est pourquoi aussi il tire ses ressources artistiques du programme des émetteurs nationaux. Il importe donc, ici encore, de maintenir et d'élever si possible le niveau des émissions en vouant un soin particulier à la perfection du détail. C'est là une exigence que chacun se plaît à reconnaître justifiée. La volonté de la réaliser ne manque pas non plus. On est ainsi en droit d'espérer que le service des ondes courtes réussira toujours mieux à remplir la belle tâche qu'il a assumée dans l'intérêt du pays.



LA FÊTE NATIONALE DE 1941 A LA RADIO

La retransmission et les reportages des cérémonies organisées à l'occasion du 650^e anniversaire de la Confédération comptent certainement parmi les plus belles réussites de la radiodiffusion suisse. Le travail était considérable. Il fallait associer le peuple suisse tout entier, sans oublier nos compatriotes émigrés, aux fêtes commémoratives. Les émetteurs nationaux et l'émetteur d'ondes courtes portèrent dans toutes les parties du monde l'écho des manifestations patriotiques. Dans tous les chefs-lieux de cantons et dans plus de mille communes, des haut-parleurs transpirent le message du Conseil fédéral et l'invitation d'allumer le feu du Grutli. Ainsi, la radio créa un lien entre tous les Confédérés, qu'ils fussent réunis sur la place publique ou qu'ils aient passé, en famille, la soirée du Premier août.

Trois jours durant, les studios suisses s'étaient, pour ainsi dire, transportés à Schwyz où 42 techniciens et reporters furent jour et nuit au travail pour assurer la

diffusion normale des programmes qui se succédaient sans interruption.

Les préparatifs commencèrent très tôt. Le SR chargea son secrétaire, M. Rodolphe de Reding, de diriger l'ensemble des retransmissions. En mai déjà, il convoqua à Schwyz, en conférence, les directeurs des studios, les reporters, les techniciens et les membres du comité d'organisation. Le représentant de l'administration des PTT, M. Dupuis — qui a une grande part au succès de l'entreprise — se vit confier l'organisation et la direction du service technique. Il dut préparer de nombreuses commutations et le réseau compliqué des lignes de modulation en vue des 40 retransmissions prévues au programme pour les trois émetteurs nationaux. Il faut ajouter à ce travail 14 enregistrements et de nombreux montages sonores.

Presque constamment, il fallait assurer, en même temps, trois émissions en langues différentes. On avait installé, à quatre endroits différents, de véritables petits studios, tandis que trois autres studios ambulants — les cars de reportage — se déplaçaient sans cesse. Les techniciens et les reporters avaient à leur disposition 17 amplificateurs et générateurs, 20 microphones, de nombreux accessoires, des téléphones et des instruments de mesure. On posa 1500 mètres de câble pour microphone et on utilisa un réseau de 55 kilomètres de lignes locales, dont 20 km. durent être spécialement installés. Le réseau total pour les transmissions interurbaines et les lignes de service ne comptait pas moins de 2600 km. de lignes.

Grâce à ces préparatifs, il fut possible non seulement de diffuser trois programmes simultanément, mais encore

d'effectuer des enregistrements et des montages destinés aux émetteurs nationaux et à l'étranger.

Pendant ces journées, le service d'ondes courtes travaillait à plein rendement. Plusieurs mois auparavant déjà, on avait pris contact avec les représentants des Suisses à l'étranger dans toutes les parties du monde. De la sorte, aussi bien en Europe que dans les pays d'outre-mer, on put entendre les retransmissions des fêtes nationales suisses.

Trois jours et trois nuits, le chef du service des ondes courtes, M. Paul Borsinger, les techniciens et les chroniqueurs furent au travail pour préparer et diffuser un montage sonore à destination de chaque continent. Tandis que l'antenne circulaire de Schwarzenbourg transmettait les programmes pour les pays de la périphérie européenne et les régions les plus proches d'Asie et d'Afrique, deux émissions spéciales étaient données, sur les antennes à faisceau dirigé, pour l'Afrique, l'Asie, l'Amérique du Nord et l'Amérique du Sud, aux heures les plus favorables pour l'écoute dans ces régions lointaines. La durée totale de ces diverses émissions atteignit 40 heures.

Il y eut, en outre, des reportages destinés spécialement à la France et à l'Amérique. La radio française retransmit un montage sonore effectué sur place et donna encore, le Premier août, plusieurs programmes élaborés par ses studios en l'honneur de la fête nationale suisse. Le Columbia Broadcasting System diffusa un reportage de la première cérémonie du Grufli, le 31 juillet à minuit, émission qui passa sur plus de 60 postes des Etats-Unis. La National Broadcasting Company, de son côté, diffusa sur 70 de ses émetteurs un reportage organisé à son intention,

le Premier août à 2 heures du matin. En outre, elle consacra une de ses émissions, donnée en studio, au 650^e anniversaire de la Confédération. La radio suédoise, la radio australienne, celle de l'Equateur aussi s'associèrent à l'hommage rendu à la Suisse.

Ainsi, la radiodiffusion suisse avait atteint son but. Chaque Confédéré, qu'il fût au pays ou à l'étranger, se trouva, grâce à elle, uni à la grande communauté des Suisses et put vivre ces grandes journées en communion étroite avec tous ses compatriotes.

TRANSMISSIONS HORS DES STUDIOS : 791

Le tableau ci-après donne un aperçu des émissions qui ont été effectuées en 1940-41 hors des studios (concerts, chœurs, fêtes locales, Heimatabende, reportages, etc.):

STUDIO	Morat	3	STUDIO		
DE LAUSANNE	Morges	3	DE LUGANO		
Auvergnier	Môtiers	4	Ascona	3	
Bâle	Muraz	3	Bâle	1	
Berne	Neuchâtel	51	Bellinzone	22	
Brassus	Nyon	1	Berne	2	
En campagne	Oerlikon	1	Castello		
Chalet-à-Gobet	Petit Mont	1	S. Pietro	3	
Charmey	Pully	2	Chiasso	6	
Châtel-St-Denis	Riez	1	Locarno	20	
Château-d'Oex	Roche (Vaud)	1	Lugano	15	
Chaumont	Romont	3	Mendrisio	3	
Chaux-de-Fonds	Sentier	1	Zurich	3	
Cheseaux	Serrières	2			
Coffrane	Sierre	3	Total	76	
Cortaillod	Sion	3			
Cressier	Sorens	2	STUDIO		
Davos	Saint-Maurice	30	DE ZURICH		
Emmen	Tour-de-Peilz	1	Altstetten	1	
Estavayer	Ursins	1	Baden	3	
Fribourg	Vevey	6	Davos	1	
Fully	Vullyerens	1	Felsberg	1	
Genève	Wangen s.-Aar	1	Kappel s. Albis	1	
Grandvaux	Yverdon	3	Kemptthal	1	
Granges-	Zurich	5	Lucerne	2	
Marnand	Total	389	Muri (Arg.)	1	
Grindelwald			Pfaffikon (Zch)	1	
Huttwil	STUDIO		Pontresina	1	
Jongny	DE GENÈVE		Rheinau	1	
Küssnacht	Arosa	1	Sargans	1	
La Roche (Fbg)	Berne	2	Schaffhouse	2	
Lausanne	Château-d'Oex	1	Stein au Rhin	1	
Le Locle	Chaux-de-Fonds	1	Saint-Gall	5	
Lucerne	Genève	106	Saint-Moritz	3	
Marsens	Lausanne	2	Trogen	1	
Martigny	Saint-Moritz	1	Wettingen	1	
Mézières	Zurich	1	Winterthour	3	
Middes	Total	115	A reporter	31	
Monthey					
Montreux					

	Report	31
Zoug	1
Zurich	36
Total	<u>68</u>

STUDIO
DE BERNE

Aarberg	2
Bangerten	1
Belpmoos	1
Berne	35
Berthoud	1
Bienne	2
Bözingen	1
Chiètres	1
Colombier	1
Douanne	1
Dürrenast	1
Engelberg	1
Escholzmatt	1
A reporter		49

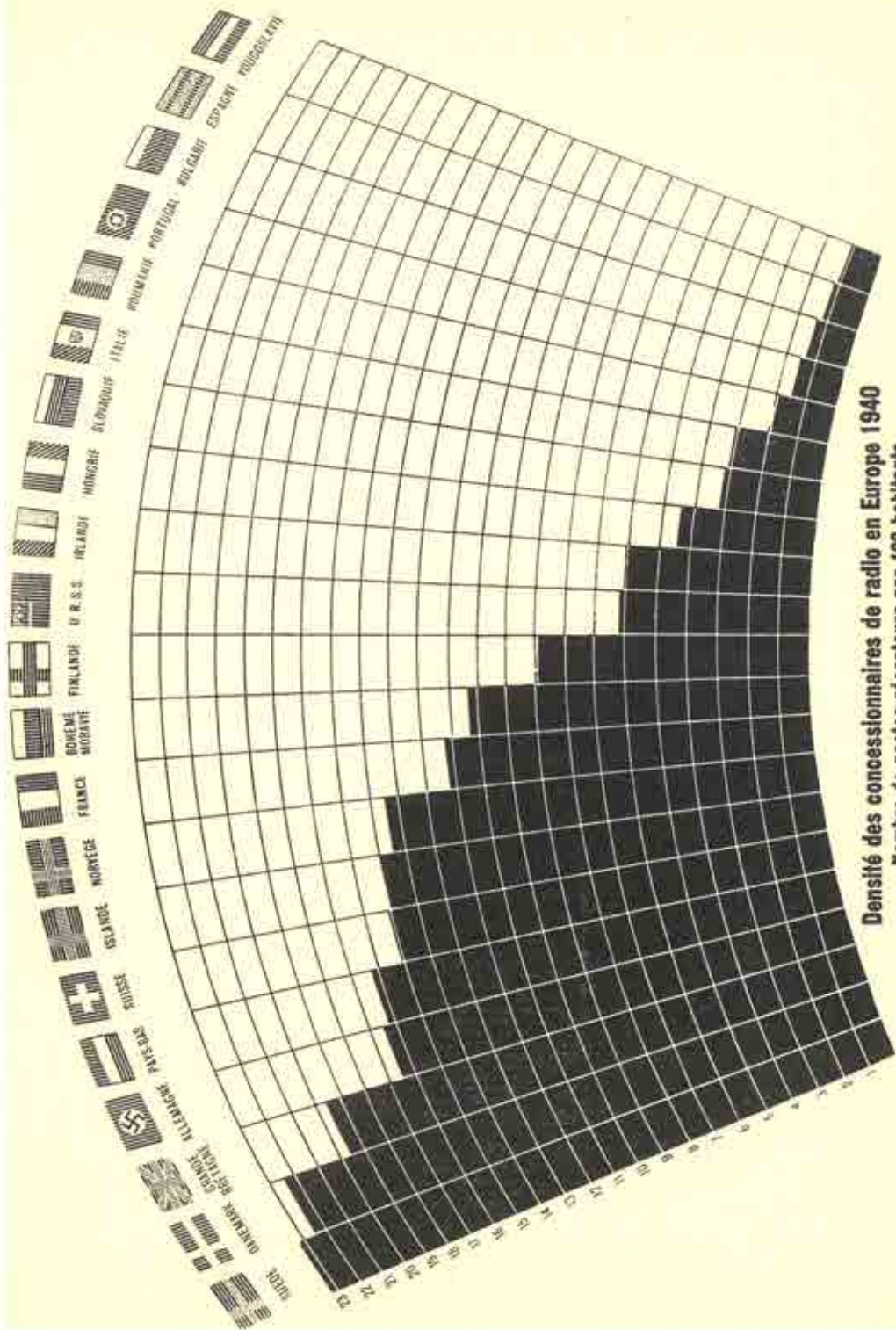
	Report	49
Fribourg	1
Gempenach	1
Gléresse	1
Grindelwald	1
Gsteig p. Int.	..	1
Gurten	1
Jungfrauoch	1
Münchenbuchsee	1	1
Oberkirch	1
Ostermundigen	1	1
Riedern	1
Rütti-Zollikofen	1	1
Sarnen	2
Schaffis	1
Sion	1
Soleure	1
Steffisburg	1
Sumiswald	1
Thoune	2
Tücherz	1
Wabern		
p. Berne	1
Total	<u>72</u>

STUDIO
DE BALE

Aarau	1
Amsteg	1
Bâle	65
Gelterkinden	..	1
Laufon	2
Rheinfelden	1
Total	<u>71</u>

RÉCAPITULATION

Sottens	504
Monte Ceneri	..	76
Beromunster	...	211
Total	<u>791</u>
transmissions	hors	
des studios.		



Densité des concessionnaires de radio en Europe 1940
 Nombre de postes récepteurs par 100 habitants

EMISSIONS SUISSES RELAYÉES PAR L'ÉTRANGER

directement de nos émetteurs.

- | | | | |
|------|--------------------------------------|--------|--|
| 1940 | Etats-Unis
d'Amérique
(N.B.C.) | 6. 7. | Concert final du concours
national d'exécution musicale,
Genève. |
| | France | 16. 4. | Evocation radiophonique
<i>Christophe Colomb</i> , de William
Agut-Arthur Honegger, Lau-
sanne. |
| | France | 1. 5. | Opéra-ballet de J. Mouret
<i>La Provençale</i> , Genève. |
| | Grande-
Bretagne | 11. 4. | Concert de musique légère,
Lugano. |

Programmes préparés par la SSR
et retransmis par un poste étranger
ou dirigés sur l'étranger sans l'intermédiaire
de nos émetteurs.

- | | | | |
|------|--------------------------------------|--------|---|
| 1940 | Etats-Unis
d'Amérique
(N.B.C.) | 17. 4. | Allocution Ignace Paderewski. |
| | Grande-
Bretagne | 12. 5. | Concert de musique légère,
Lausanne. |

Pas d'émissions circulaires ni de manifestations de
Suisse relayées par l'étranger sans passer par nos
émetteurs.

RETRANSMISSIONS DE L'ÉTRANGER EN 1940-41

	Sottens		Monte Ceneri		Beromunster		Sottens, Monte Ceneri Beromunster		Total	
	Nbre	H.	Nbre	H.	Nbre	H.	Nbre	H.	Nbre	H.
	Allemagne	—	—	—	—	6	5,18	5	1,50	11
Grande-Bretagne	1	0,20	—	—	—	—	—	—	1	0,20
Italie	8	1,20	11	6,49	8	1,20	1	1,55	28	11,04
Vatican	—	—	1	0,40	—	—	—	—	1	0,40
Total	9	1,40	12	7,29	14	4,58	6	5,05	41	16,52

RÉPARTITION PAR GENRES D'ÉMISSIONS

Emissions musicales	1	0,20	1	0,54	5	2,50	1	0,50	8	4,14
Opéras, opérettes	—	—	2	4,35	—	—	—	—	2	4,35
Conférences, discours	—	—	1	0,40	—	—	—	—	1	0,40
Reportages	8	1,20	8	1,20	9	2,08	5	2,55	30	7,25
Total	9	1,40	12	7,29	14	4,58	6	5,05	41	16,52

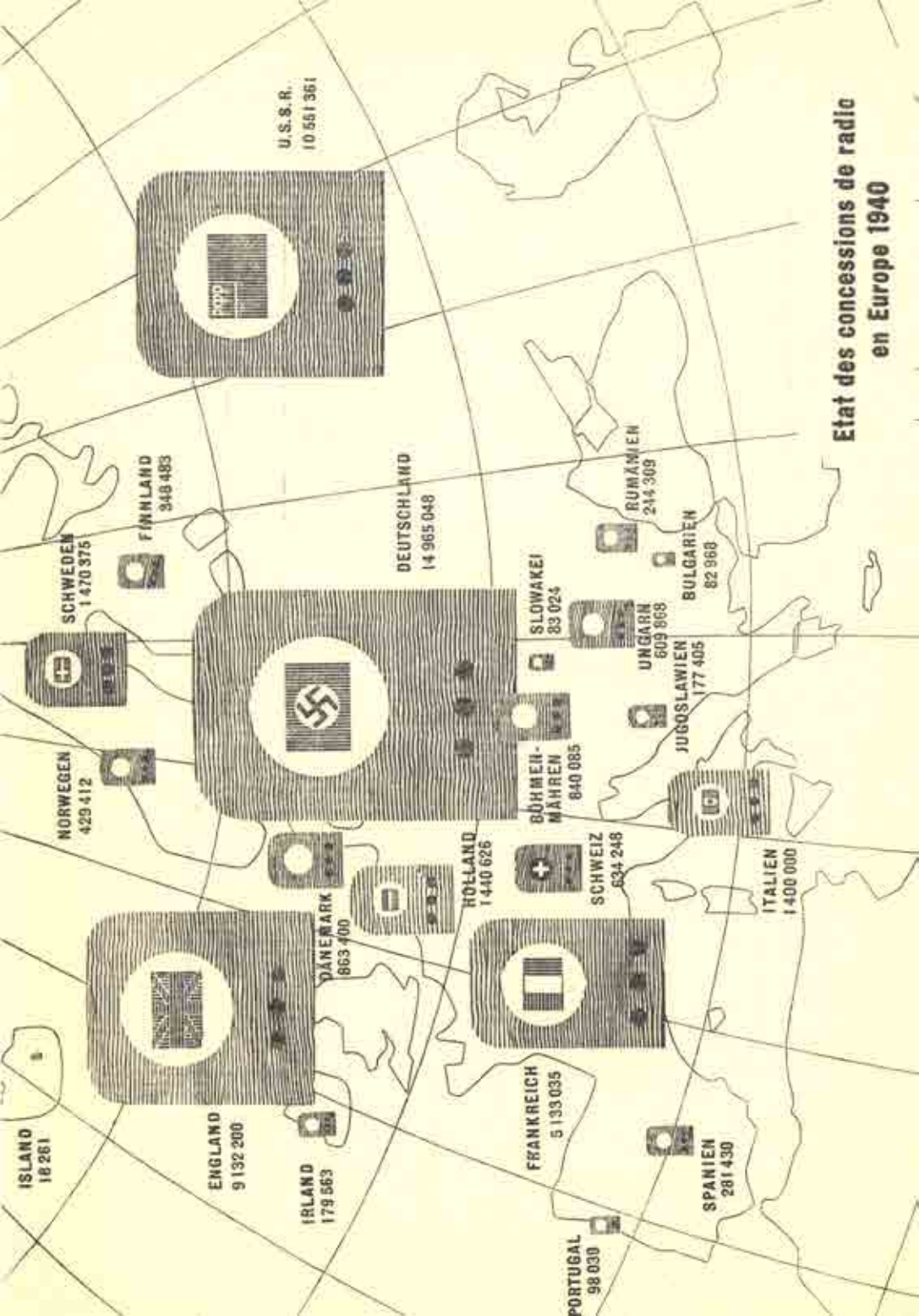
RETRANSMISSIONS DE L'ÉTRANGER DE 1952 A 1940

	1952		1955		1954		1955		1956		1957		1958		1959		1940		
	Mbrs	Heures	Mbrs	Heures	Mbrs	Heures	Mbrs	Heures	Mbrs	Heures	Mbrs	Heures	Mbrs	Heures	Mbrs	Heures	Mbrs	Heures	
Allemagne	24	45.05	3	4.35	4	5.55	8	21.55	31	38.22	9	15.45	10	22.10	5	2.50	11	4.48	
Autriche	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	1	0.50	1	0.50	—	—	—	—	
Belgique	11	19.10	9	14.55	10	19.30	15	24.08	29	52.55	31	56.50	—	—	—	—	—	—	—
Bésil	—	—	—	—	3	4.10	4	7.35	5	5.40	—	0.45	1	0.50	2	2.15	—	—	—
Canada	—	—	—	—	—	—	—	—	1	0.20	—	—	—	—	—	—	—	—	—
Danemark	—	—	1	0.50	—	—	1	0.50	—	—	3	1.50	—	1	0.50	—	—	—	—
Danzig	—	—	—	—	—	—	1	0.50	—	—	—	—	1	0.50	—	—	—	—	—
Egypte	—	—	—	—	—	—	1	2.15	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
Espagne	—	—	1	1.50	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
Finlande	—	—	—	—	—	—	1	2.00	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
France	14	24.20	14	22.25	20	35.47	5	4.55	8	11.45	18	20.52	7	12.25	8	7.15	—	—	—
Grande Bretagne	7	9.15	5	3.15	7	6.50	3	5.05	6	6.55	6	11.45	2	1.05	6	6.50	1	0.20	—
Hawai	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
Hongrie	1	1.15	3	2.20	—	—	5	5.05	—	—	1	0.35	1	1.20	2	1.40	—	—	—
Indes	—	—	1	0.50	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
Irlande	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	2	1.45	1	1.00	—	—	—	—	—
Italie	5	7.05	5	9.40	25	57.14	24	52.06	16	50.55	31	77.14	20	41.55	9	20.40	28	11.04	—
Lettonie	—	—	—	—	1	0.40	1	0.20	—	—	—	—	—	—	1	1.00	—	—	—
Lituanie	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	1	1.00	—	—	—	—	—	—	—
Norvège	1	0.50	—	—	1	0.50	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
Palestine	—	—	1	0.15	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
Pays-Bas	—	—	2	3.05	1	0.40	1	1.00	—	—	5	5.35	2	1.05	1	0.50	—	—	—
Pologne	1	1.50	—	—	1	0.45	2	2.40	2	2.45	1	0.10	26	5.05	1	0.20	—	—	—
Roumanie	—	—	1	1.20	—	—	1	—	1	1.00	—	—	—	—	—	—	—	—	—
Suède	—	—	—	—	1	1.00	—	—	—	—	1	1.00	1	0.20	2	1.50	—	—	—
Tchécoslovaquie	3	4.50	—	—	2	3.55	4	5.20	2	3.50	9	9.55	2	0.50	—	—	—	—	—
U.S.A.	4	2.45	2	1.15	1	1.15	—	—	4	1.45	3	1.30	—	—	1	0.15	—	—	—
Vatican (Cité du)	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	2	1.50	5	2.25	1	0.55	1	0.40	—
Yougoslavie	—	—	1	0.55	2	2.45	2	1.00	—	—	—	—	1	1.15	—	—	—	—	—
Total	70	115.45	49	66.30	78	142.51	77	155.09	103	153.12	158	210.01	84	94.45	41	46.40	41	16.52	—

AUGMENTATION DU NOMBRE DES AUDITEURS AU COURS DE L'EXERCICE 1940-41

Offices téléphoniques	Total		Augmen- tation	dont auditeurs par El*		Augmen- tation
	au 1. 4. 40	au 31. 3. 41		au 1. 4. 40	au 31. 3. 41	
Bâle	54.680	58.002	3.322	13.753	15.901	148
Bellinzone	15.469	17.633	2.164	1.501	1.524	223
Berne	46.452	50.542	4.090	10.862	11.808	946
Bienne	57.016	40.304	3.288	3.999	4.251	252
Coire	13.063	14.484	1.421	2.701	3.027	326
Fribourg	12.171	13.628	1.457	568	411	43
Genève	38.462	40.912	2.450	2.173	2.193	20
Lausanne	49.768	53.801	4.033	6.811	6.010	99
Lucerne	34.752	37.602	2.850	3.160	3.550	190
Neuchâtel	25.101	26.931	1.770	1.084	2.188	204
Olten	37.112	40.632	3.520	1.674	1.786	112
Rapperswil.....	17.308	18.892	1.584	1.075	1.191	116
Saint-Gall	47.976	51.739	3.763	7.439	7.801	362
Sion	5.355	6.134	779	750	795	45
Thoune	12.915	14.706	1.791	2.013	2.151	138
Winterthour	32.135	34.558	2.423	2.666	2.754	88
Zurich	115.028	123.299	8.271	24.002	24.410	408
Total	594.833	643.799	48.966	86.731	90.451	3.720

* Télédiffusion, Radibus et Redifusion.



Etat des concessions de radio en Europe 1940

Country	Number of Concessions
ISLAND	16 261
ENGLAND	9 132 200
IRLAND	179 563
DANEMARK	863 400
NORWEGEN	429 412
SCHWEDEN	1 470 375
FINNLAND	348 483
U.S.S.R.	10 551 361
FRANKREICH	5 133 035
DEUTSCHLAND	14 965 048
PORTUGAL	98 030
SPANIEN	281 430
ITALIEN	1 400 000
ROLLAND	1 440 626
SCHWEIZ	634 248
BÖHMEN-MÄHREN	840 085
SLOWAKEI	83 024
UNGARN	609 868
JUGOSLAWIEN	177 405
BULGARIEN	82 968
RUMÄNIEN	214 309
GRIECHENLAND	10 000

SERVICE DE LA RADIODIFFUSION SUISSE

AUTORITÉ DE CONCESSION

Département fédéral des Postes et des Chemins de fer

AUTORITÉ DE SURVEILLANCE

Direction générale des Postes, Télégraphes et Téléphones

DIRECTION DU SR

Berne, Neuengasse, 50

Tél. 2 59 55 — Correspondance : Case postale Transit

Directeur: A. W. GLOCO

Secrétaire : Dr Rodolphe de Reding

Service d'ondes courtes : Paul Borsinger

Service de coordination : Hermann Loder

Service technique : Dr Willy Lüthy

STUDIO DE LAUSANNE

Maison de la Radio, La Sallaz

Tél. 2 25 22

Directeur: Marcel BEZENÇON

Remplaçant : Jean-Pierre Méroz

STUDIO DE GENÈVE

Boulevard Carl-Vogt, 66

Tél. 5 45 00

Directeur: Félix POMMIER

Remplaçant : Marius Berthet

STUDIO DE LUGANO

Campo Marzio

Tél. 2 10 15

Directeur: F. A. VITALI

Remplaçant: Arnaldo Bernasconi

STUDIO DE ZURICH

Brunnenhofstrasse, 20

Tél. 6 17 20 — Correspondance: Case postale Zurich 12

Directeur: Dr Jakob Jon

Remplaçant: Hans Bänninger

STUDIO DE BERNE

Schwarztorstrasse, 25

Tél. 2 92 22

Directeur: Dr Kurt SCHENKER

Remplaçant: Werner Düby

STUDIO DE BALE

Novarastrasse, 2

Tél. 3 58 40

Directeur: Dr Emil NOTZ

Remplaçant: Werner Hausmann

SOCIÉTÉ SUISSE DE RADIODIFFUSION

COMITÉ CENTRAL

Président central:

Dr Franz d'Ernst, directeur du Bureau
international des télécommunications Berne

Vice-présidents:

Maxime Haissly, président de la Société des
émissions Radio-Genève Genève
Dr Fritz Rothen, directeur de Radio-Suisse
S.A. Berne

Autres membres:

Pierre Aragno, secrétaire de la Fédération
suisse des travailleurs du commerce, des
transports et de l'alimentation Neuchâtel
Prof. Dr Theodor Brogle, président de la
Radiogenossenschaft Basel Bâle
Albert Feller, délégué de la Radiogenossen-
schaft Bern Laupen
Charles Gilliéron, président de la Société
romande de radiodiffusion Lausanne
Hermann Gwalter, président de la Radio-
genossenschaft in Zürich Zurich
Dr J. Kaelin, archiviste d'Etat Soleure
Paul Lichtenhahn, directeur de l'Ecole d'agri-
culture Neuhausen
Dr Fritz Marbach, professeur à l'Université Berne
Dr h.c. Aloys Muri, chef de division de la
Direction générale des PTT Berne
Dr Marcel Raymond, professeur à l'Univer-
sité Genève

Dr Max Ritter, président de la Ostschweizerische Radiogesellschaft	Saint-Gall
Riccardo Rossi, délégué de la Società cooperativa per la radiodiffusione nella Svizzera italiana	Lugano

Membres suppléants:

Benjamin Droz, service de l'Inspectorat des fabriques	Lausanne
Gottfried Graber, anc. directeur du Bureau officiel de renseignements	Zurich
Dr Otto Kaiser	Bâle
Gottlieb Keller, chef de section de la division téléphone et radio, Direction générale des PTT	Berne
Dr Rudolf Lüdi, directeur de l'Agence télégraphique suisse	Berne
Alfred Pelligot, fabricant	Genève
Prof. Dr A. Rothenberger	Trogen
Luigi Rusca, ingénieur	Bellinzona

VÉRIFICATEURS DES COMPTES

Robert Reiser, expert comptable	Zurich
---------------------------------	--------

COMMISSIONS DE PROGRAMMES

COMMISSION DE PROGRAMMES DE SOTTENS

Président:

A.W. Glogg, directeur général de la SSR Berne

Vice-président:

Alfred Pelligot, industriel Genève

Autres membres:

Jean Binet, compositeur	Trélex
Paul Budry, directeur du bureau de Lausanne de l'Office central suisse du tourisme	Lausanne
Gaston Castella, professeur à l'Université	Fribourg
Charles Fallier, directeur du Conservatoire	La Chaux-de-Fonds
Maurice Mayor-de Rham, pasteur	Morges

Membres suppléants:

E.-H. Crisinel, rédacteur	Lausanne
Georges Hänni, professeur de musique	Sion
Henri de Ziegler, professeur à l'Université	Genève

COMMISSION DE PROGRAMMES DU MONTE CENERI

Président:

A.W. Glogg, directeur général de la SSR Berne

Vice-président:

Francesco Chiesa, professeur Lugano

Autres membres:

Piero Bianconi, professeur	Locarno
Fulvio Bolla, professeur	Lugano
Mo. Mario Vicari	Lugano

Membres suppléants:

Carlo Bonalini, administrateur postal retraité	Roveredo
Myriam Cattaneo, professeur à l'Ecole secondaire de jeunes filles	Lugano
Dr Fed. Fisch, médecin-dentiste	Lugano

COMMISSION DE PROGRAMMES DE BEROMUNSTER

Président:

A.W. Glogg, directeur général de la SSR	Berne
---	-------

Vice-président:

Gottfried Graber, ancien directeur du Bureau officiel de renseignements	Zurich
--	--------

Autres membres:

Robert F. Denzler, premier chef d'orchestre au Théâtre municipal de Zurich	Zurich
Dr Robert C. Ganzoni, avocat	Celerina
Jakob Gysin, ancien recteur de l'Ecole se- condaire de jeunes filles	Bâle
Dr Otto Kaiser	Bâle
Max Kaufmann, avocat, vice-président de la Société de l'orchestre de Berne et de la So- ciété de musique de Berne	Berne
Dr Ernst Laur, chef de l'Oeuvre nationale pour la montagne	Zurich
Dr Max Ritter, directeur de l'Ecole des arts et métiers	Saint-Gall
Mme Dr Julie Weidenmann, écrivain	Saint-Gall

Membres suppléants:

Dr F. Brenn, directeur de musique	Fribourg
Dr phil. Fritz Ernst	Zurich
Dr A. Läubli-Ebner	Winterthour

LISTE DES COMITÉS DES SOCIÉTÉS MEMBRES

*Les membres du Bureau sont indiqués par un **

SOCIÉTÉ ROMANDE DE RADIODIFFUSION

COMITÉ

Président:

*Charles Gilliéron, avocat Lausanne

Premier vice-président:

*W. Amez-Droz, chef de service au Département de l'intérieur Sion

Deuxième vice-président:

*Adrien Berner, ingénieur Fleurier

Autres membres:

René Andina, directeur des Télégraphes et Téléphones du 1er arrondissement Lausanne

Charles Baud, chef de service au Département de l'agriculture, de l'industrie et du commerce Lausanne

A. Borel, conseiller d'Etat, chef du Département de l'instruction publique et des cultes Neuchâtel

Edmond Brasey, directeur du Technicum Fribourg

*Benjamin Droz, service de l'Inspectorat des fabriques Lausanne

Henri Favrod, administrateur Montreux

*Marc Inaebnit, industriel Le Locle

*Alfred Lambelet, chef de service à la Ville de Lausanne Lausanne

*Francis Lombriser, professeur de musique Fribourg

*M. Mayor-de Rham, pasteur	Morges
*Jules Perrenoud, instituteur	Fontenais (J. b.)
Jean Piccand, professeur	Romont

VÉRIFICATEURS DES COMPTES

M. Meyer	La Chaux-de-Fonds
M. Monod	Clarens

SOCIÉTÉ DES ÉMISSIONS RADIO-GENÈVE

COMITÉ

Président:

*M. Haissly, avocat	Genève
---------------------	--------

Vice-président:

*A. Pelligot, industriel	Genève
--------------------------	--------

Autres membres:

*E. Fischer, industriel	Genève
M. Bissat, régisseur	Genève
R. Borsa, fonctionnaire à la Société des Nations	Genève
Francis Bouvier, professeur	Genève
Paul Bouvier, Société d'assurance « La Genevoise »	Genève
Jacques Brocher, industriel	Genève
P. Collin, chef du réseau téléphonique	Genève
A. Drocco, secrétaire de l'Union des syndicats du canton de Genève	Genève
C. Kubick, Agence télégraphique suisse	Genève
Ed. Pingeon, ingénieur	Genève
Ed. Privat, journaliste	Locarno
Jacques Reut, employé aux PTT	Genève
Ch. Rosselet, député, directeur de l'Imprimerie Populaire	Genève
A. Rossier, industriel	Genève
F. Roumieux, anc. greffier à la Cour de justice	Genève
P. Trachsel, directeur de l'Association des intérêts de Genève	Genève

VÉRIFICATEURS DES COMPTES

Albert Pulver, fondé de pouvoir	Genève
Maurice Reymond, industriel	Genève

SOCIETÀ COOPERATIVA PER LA RADIODIFFUSIONE
NELLA SVIZZERA ITALIANA

COMITATO

Presidente:

On. Guglielmo Canevascini, consigliere di Stato	Lugano
---	--------

Vice-Presidente:

On. Avv. Riccardo Rossi, direttore della Banca nazionale svizzera, sede di Lugano	Lugano
---	--------

Membri:

Prof. Fulvio Bolla	Lugano
Avv. Evaristo Garbani-Nerini	Lugano
On. Avv. Peppo Lepori, consigliere di Stato	Bellinzona
Ing. Luigi Rusca	Bellinzona
Avv. G. B. Nicola	Roveredo

REVISORI DEI CONTI

Rag. Carlo Viscardi	Lugano
Rag. Adolfo Janner	Locarno
Ulisse Keller	Buseno

RADIOGENOSSENSCHAFT IN ZÜRICH

VORSTAND

Präsident:

*H. Gwalter, Ingenieur	Zürich
------------------------	--------

Vizepräsident:

*Th. G. Koelliker, Ingenieur	Zürich
------------------------------	--------

Weitere Mitglieder:

* J. Baumann, Stadtrat	Zürich
* G. Graber, a. Direktor des Offiziellen Verkehrsbüros	Zürich
* E. Günther, Direktor	Zürich
* Dr. Karl Hafner, Regierungsrat	Zürich
Eugen Hagen, Zentralpräsident des Arbeiter-Radio-Bundes der Schweiz	Zürich
Felix Huonder, Zentralsekretär	Zürich
* E. Kaeser, Kreistelegraphendirektor	Zürich
F. Luchsinger, Ingenieur	Zürich
Dr. H. Oprecht, Nationalrat	Zürich
F. Ringwald, Direktor der Zentralschweizerische Kraftwerke	Luzern
Prof. Dr. A. Rothenberger	Trogen
E. Rvf, Direktor der Schweiz. Propaganda-Zentrale für die Erzeugnisse des Obst- und Rebbaues	Zürich
E. Stalder, Direktor	Zofingen
Dr. S. Theilacker	Zürich

KONTROLLSTELLE

P. Ebinger, Finanzinspektor der Stadt	Zürich
Zürich	Zürich
R. Reiser, Bücherexperte	Zürich

RADIOGENOSSENSCHAFT BERN

VORSTAND

Präsident:

* Dr. W. von Steiger, Fürsprecher	Bern
-----------------------------------	------

Vizepräsident:

* A. Feller, Direktor der Polygraphischen Gesellschaft	Laupen
--	--------

Weitere Mitglieder:

Abbé Joseph Bovet	Freiburg
Peter Bratschi, Schriftsteller	Bern
* Dr. Urs Dietschi, Regierungsrat	Solothurn
Hans Felber, Regierungsrat	Ettiswil-Luzern
Nationalrat Dr. M. Feldmann	Bern

*Nationalrat R. Grimm, Regierungsrat	Bern
Dr. Anna Louise Grütter, Sekundarlehrerin	Bern
C. Hager, a. Telephondirektor	Bern
Oberst W. Hirt, alt Stadtmann	Solothurn
*W. Kasser, Schulinspektor	Spiez
*Max Kaufmann, Fürsprecher, Vizepräsident des Bernischen Orchestervereins und der Bernischen Musikgesellschaft	Bern
J.F. Keller, Notar	Langnau
Hans Lauferburg, Fürsprecher	Bern
*Dr. R. Lüdi, Direktor der Schweiz. Depeschenagentur	Bern
Dr. Guido Müller, Nationalrat	Biel
Rosa Neuenchwander, Berufsberaterin	Bern
Ernst Nussbaum, Ingenieur	Bern
Gemeinderat F. Raaflaub	Bern
Albert Stäuble	Bern

KONTROLLSTELLE

Ad. Hurst, Fabrikant	Bern
Dr. A. Lang, Büro des Weltnachrichtenvereins	Bern

RADIOGENOSSENSCHAFT BASEL

VORSTAND

Präsident:

*Prof. Dr. Theodor Broglo, Direktor der Schweizer Mustermesse	Basel
---	-------

Vizepräsident:

*Dr. Otto Kaiser	Basel
------------------	-------

Weitere Mitglieder:

Richard Calini, Architekt	Basel
Otto Ess, Ehrenpräsident des Schweizerischen Radiohörerverbandes	Basel
Walter Hilfiker, Regierungsrat	Liestal
Dr. jur. Willie Jerin	Basel
Gerhard Mennen, Präsident des Radio-Clubs	Basel

Karl Pinsker, Präsident der Kreisgruppe Basel des Verbandes Schweizerischer Radio- händler	Basel
Albert Salathé, Präsident der Sektion Basel des Arbeiter-Radio-Bundes der Schweiz	Basel
Dr. Karl Sartorius, Verlagsdirektor der Basler Nachrichten	Basel
Paul Scheuchzer, dipl. El.-Ing.	Basel
*Dr. Rudolf Schwabe, Präsident des Basler Stadttheaters	Basel
Dr. Oskar Stampfli, Regierungsrat	Solothurn
Wilhelm Wever, Direktor	Basel
*Jacques Wolf, dipl. El.-Ing.	Basel
Regierungsrat Dr. Carl Miville, Vertreter des Reg.-Rates des Kantons Basel-Stadt	Basel
*Regierungsrat Gustav Wenk, Vertreter des Reg.-Rates des Kantons Basel-Stadt	Basel

KONTROLLSTELLE

Dr. Fritz Burkart, Vizedirektor des Schwei- zerischen Bankvereins	Basel
Herbert Rutishauser, Direktor der Basler Handelsbank	Basel

OSTSCHWEIZERISCHE RADIOGESELLSCHAFT ST. GALLEN

VORSTAND

<i>Präsident:</i>		
Dr. M. Ritter, Gewerbeschuldirektor		St. Gallen
<i>Vizepräsident:</i>		
Prof. Dr. A. Rothenberger		Trogen
<i>Weitere Mitglieder:</i>		
Dr. med. E. Hildebrand		Appenzell
E. Knuip, Seminarlehrer		Kreuzlingen
Dr. W. Müller, Musikdirektor		St. Gallen
K. Nüesch, Postbeamter		Chur
F. Trümper, dipl. Ingenieur, Adjunkt des Kantonsingenieurs		Glarus

KONTROLLSTELLE

P. W. Steinlin	Herisau
----------------	---------

COMPTE D'EXPLOITATION DU SR

(Direction, émetteurs nationaux, service des ondes courtes)

pour le dixième exercice,
du 1^{er} avril 1940 au 31 mars 1941.

Recettes

Allocation de l'Administration des PTT fr. 5.000.000.—

Dépenses

1. Personnel (traitements, assurances)	fr. 1.100.540.—
2. Administration (loyers, entretien des bâtiments et des installations, frais de bureau, impôts)	* 817.995.—
3. Programmes (Emissions des studios, orchestres, retransmissions, droits d'auteurs, service d'informations, disques, enregistrements)	* 2.688.219.—
4. Divers (Amortissements, réserves)	* 452.471.—
	<u>fr. 5.059.225.—</u>
Excédent des dépenses d'exploitation	<u>fr. 59.225.—</u>

L'excédent des dépenses d'exploitation a été couvert par le solde actif du compte précédent (fr. 37.465.—) porté à nouveau et par diverses recettes du compte de profits et pertes.

TABLE DES MATIÈRES

	<i>Pages</i>
Avant-propos	7
HISTORIQUE DE LA RADIODIFFUSION SUISSE	
Dix ans de radiophonie suisse	11
Chronique de la radiodiffusion suisse	26
<i>Du poste d'émission à l'auditeur</i>	
Les sociétés d'auditeurs	59
Action de déparasitage	63
Diffusion par fil	66
Les journaux de radio	74
Industrie et commerce radioélectrique	78
La radio, agent de liaison entre les autorités et le peuple	91
Ce que l'auditeur ne sait pas... ou trop peu	95
La mission culturelle de la radio	101
La radio scolaire	104
La guerre et la paix entre la presse et la radio	109
<i>Les dirigeants de la radiodiffusion suisse jusqu'en 1941</i>	114
L'ANNÉE RADIOPHONIQUE 1940-41	
Sottens	119
Monte-Ceneri	137
	193

	<i>Pages</i>
Beromunster	150
Le service des ondes courtes	156
La fête nationale de 1941 à la radio	167

Listes et tableaux

Transmissions hors des studios	171
Emissions suisses relayées par l'étranger	174
Retransmissions de l'étranger en 1940-41	175
Retransmissions de l'étranger de 1932 à 1940	176
Augmentation du nombre des auditeurs au cours de l'exercice 1940-41	177
Service de la radiodiffusion suisse, autorités et direction	179
Société suisse de radiodiffusion, comité central	181
Commissions de programmes	183
Liste des comités des sociétés membres	185
Compte d'exploitation du SR	191

Représentations graphiques

L'organisation de la radiodiffusion suisse	15
Puissance d'émission des stations de la radiodiffusion suisse ...	58
A quoi sert la taxe de concession ?	73
Etat des concessions de radio en Suisse de 1923 à 1940	90
Composition des programmes	136
Densité des concessionnaires de radio en Europe en 1940 ...	173
Etat des concessions de radio en Europe en 1940	178

La présente brochure a été rédigée, à la demande du directeur du Service de la radiodiffusion suisse, dans le second semestre de 1941. Des employés du SR, les directeurs des studios et leur personnel ont contribué à sa publication. M. Hans-Rudolf Schmid, Thalwil, en assumé la rédaction. Le texte pour l'édition française a été traduit et adapté par MM. Georges Perrin, Hugues Faesi, Claude Schubiger et d'autres collaborateurs. La couverture, les vignettes et la mise en pages sont d'Hugo Hauser, Zurich. La couverture et le texte de l'édition française ont été imprimés, en décembre 1941, à l'Imprimerie Centrale S. A., à Lausanne; les illustrations ont été tirées sur les presses de la maison Orell Füssli, Arts graphiques S. A., à Zurich, qui imprima l'édition allemande.

Photographes: Nic Aluf, Bacchetta, Bellac, Egli, Eidenboez, F. Erismann, Helios, Hema, Indufo, Iris, Jeck, Dr Job, de Jongh, Jung, Kling-Jenny, Linck, Bettina Müller, Photo-Press, Presse-Diffusion, Pricam, Rieder, Schiefer, Schuh, Tuggener, Vicari, Wolf. Plusieurs illustrations proviennent des archives du SR et de ses studios ou ont été mises à disposition de l'éditeur par des particuliers.

